



L'Ancêtre

Revue de la Société de généalogie de Québec - www.sggq.qc.ca

mes
origines
en FRANCE



L'affaire Lynch, fascinante et tragique
Lieux de souche – Langres, en Champagne
Des Richard, de Cap-Saint-Ignace à Bourbonnais, Illinois

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX DIAMANTS

LA VIE RELIGIEUSE
EN NOUVELLE-FRANCE
MENTALITÉS, CROYANCES ET PRATIQUES



CAP-AUX DIAMANTS

L'HISTOIRE VIVANTE
LE PASSÉ AU PRÉSENT



CAP-AUX DIAMANTS

UN ANNIER MÉMOIRABLE



Depuis plus de 28 ans, les
Editions Cap-aux-Diamants
publient une revue trimestrielle
traitant de l'histoire du Québec.



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Tél. (418) 656-5040 | Téléc. (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



et suivez-nous sur Facebook!



Groupeetr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE



Spécialiste en
marketing direct
de Postes Canada

Tél. : **418 658-8122**
www.groupeetr.com

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**
DESIGN & MULTIMÉDIAS





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2014

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Président	Guy Parent (1255)
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire	Louis Richer (4140)
Trésorière	Francine Lemelin (3984)
Administrateurs	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Lortie (0957)
	Hélène Routhier (5919)
	Solange Talbot (6559)
	Louise Tucker (4888)

CONSEILLER JURIDIQUE
M^r Serge Bouchard

DIRECTION DES COMITÉS

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Entraide généalogique	André G. Dionne (3208)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Roland Grenier (1061)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Jeanne Maltais (6255)
Services à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Service de recherche	Louis Richer (4140)
Site web	Guy Parent (1255)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada	
* Adhésion principale	45 \$
Amérique sauf Canada	
* Adhésion principale	55 \$ canadien
Europe	
* Adhésion principale	60 \$ canadien
Membre associé demeurant à la même adresse	demi-tarif
* Ces adhérents reçoivent la revue <i>L'Ancêtre</i>	

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Page couverture :

Carte des anciennes régions de France. Cette carte est disponible à la Société de généalogie de Québec.

Courtoisie: Normand Robert et Archiv-Histo.

COMITE DE *L'Ancêtre* 2014-2015

Directrice	Jeanne Maltais (6255)
Rédacteurs	France DesRoches (5595)
	Michel Keable (7085)
	Diane Gaudet (4868)
Coordonnatrice	Jacques Fortin (0334)
Membres	Claire Guay (4281)
	Claire Lacombe (5892)
	Claude Le May (1491)
	Rodrigue Leclerc (4069)
	Jacques Olivier (4046)

Collaborateurs et collaboratrices

Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Graphisme et mise en page finale
Empreinte design graphique, Québec
Imprimeur
Groupe ETR, Québec

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2014 SGQ

Sommaire

475 ^e de l'ordonnance de Villers Cotterêts (programme du colloque)	4
Mères de la nation	5
Tableau de formation (automne 2014)	8
Nouvelles de la Société	9
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 41	12
Lauréats du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	13
Politique de rédaction de <i>L'Ancêtre</i> ...	14
Les 350 ans de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, 2 ^e partie	15
Notre-Dame-de-Québec 350 ans (parchemins)	23
Réponse à la découverte de l'acte de baptême de Samuel de Champlain	25
Abraham Richard et Cécile Laflamme, de Cap-Saint-Ignace à Bourbonnais, Illinois	28
Alma Pageot : une Loretaine au service de la collectivité	33
L'affaire Lynch, fascinante et tragique	39
Conditions (Membres publient/Rassemblement de famille)	46
Lieux de souche — LANGRES	47
Les Glanures de <i>L'Ancêtre</i>	51
Nos racines militaires	53
Fichier Origine, version 43	55
Généalogie insolite	57
Le généalogiste juriste	59
Les Archives vous parlent de	63
Roue de paon (arrivée des soldats), politique d'abonnement/réabonnement	66
À livres ouverts	67
Service d'entraide	69
Annonces de nouveautés en décembre :	
Chronique <i>Ad Lib</i>	72
Annonces anciennes et patronymes	73

La SGQ est un organisme sans but lucratif fondé le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Société de généalogie de Québec



475^e anniversaire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

Ce colloque est organisé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et la Société de généalogie de Québec (SGQ) pour commémorer le 475^e anniversaire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, à l'occasion de la Semaine nationale de généalogie, le samedi 22 novembre 2014, à l'amphithéâtre Hydro-Québec, pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval.

Sous le thème, *L'état civil, d'hier à aujourd'hui*, il évoque le 475^e anniversaire de la création de l'état civil français, ainsi que le 20^e anniversaire de la création du Directeur de l'état civil québécois.

Programme

Animation : Louis Richer

9 h – **Inscription**

9 h 30 – **Ouverture**

Mot de Guy Parent, président de la SGQ

Mot de Denis Racine, coprésident de la CFQLMC, section du Québec

9 h 45 – **Premier atelier**

Les registres paroissiaux au Québec avant 1994

Louis Richer, historien et généalogiste

10 h 45 – **Deuxième atelier**

Inventaire, microfilmage et accessibilité des registres paroissiaux au Québec, 1937-2014

André LaRose, historien et généalogiste

11 h 45-13 h 15 – **Dîner libre**

13 h 15 – **Troisième atelier**

L'évolution des services de l'état civil au Québec depuis 1994 et les perspectives d'avenir

Jonathan Boisvert, Direction de l'état civil

14 h 15 – **Quatrième atelier**

Au delà des noms, des lieux et des dates : des lectures autres des registres de l'état civil

Gilles Cayouette, généalogiste

15 h 15 – **Pause**

15 h 30 – **Table ronde**

Registres et recherches multidisciplinaires

- Marcel Fournier, généalogiste et conférencier – *L'évolution des registres paroissiaux et de l'état civil en France.*

- Denis Racine, avocat et généalogiste - *État civil, généalogie et protection de la vie privée.*

- Marc St-Hilaire, géographe et directeur du CIEQ – *Reconstitution des aires matrimoniales tirées d'un échantillon géographique de localités au XIX^e siècle.*

Animation : Michel Banville, président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG)

16 h 15 – **Clôture**

- Denis Racine, coprésident, CCFQLMC, section du Québec

- Guy Parent, président de la SGQ

Jacques Fortin

Commémoration, généalogie et toponymie, CFQLMC

Québec, le 7 juillet 2014



MÈRES DE LA NATION

Françoise Dorais (4412)

Barbe BOYER

Barbe BOYER est la fille de feu Thomas BOYER et feu Marie FROIDE, de Saint-Maurice-lès-Charencey, arr. de Mortagne-au-Perche, évêché de Chartres (Orne). Elle serait née le 9 mars 1655. Elle arrive au pays en 1673 et apporte des biens évalués à 400 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Gilles Rageot le 10 octobre 1673 avec Paul CARTIER, né vers 1642, fils de feu Pierre CARTIER et feu Marie PASQUEROS, du bourg de Magné, arr. de Montmorillon, évêché de Poitiers, Vienne. Le mariage a lieu à Québec le 23 octobre 1673. Paul CARTIER est meunier pour le sieur Charles Aubert de La Chesnaye et pour les Jésuites. De leur union naissent 13 enfants.

Elle épouse en secondes noces, le 29 octobre 1698, Nicolas FOULON dit DUMONT, maître cordonnier, fils de Jacques FOULON et Geneviève LEROY, de Brucourt, arr. de Lisieux, évêché de Lisieux (Orne), en Normandie. De cette union naissent deux enfants. Barbe ne sait pas signer. Elle décède le 9 décembre 1730 et est inhumée le 10 à Québec.

Enfants du couple Barbe BOYER et Paul CARTIER :

1. **Marie Madeleine** : née et baptisée le 13 août 1674 à Québec.
2. **Paul** : né et baptisé le 28 mai 1675 à Québec. Il est inhumé le 30 mai 1675 à Québec.
3. **Marguerite Barbe** : née le 27 avril 1676 et baptisée le 28 à Québec. Elle épouse le 27 avril 1699 à Montréal Marin SURPRENANT dit FONTAINE, né vers 1675, à Saint-Philibert, aujourd'hui Saint-Philibert-sur-Orne, arr. d'Argentan (Orne), évêché de Sées, en Normandie, soldat de la compagnie de Maricourt, fils de Jean SURPRENANT et Marguerite DURFE. Le couple aura huit enfants. Marin décède le 11 mai 1750 et est inhumé le 12 à Longueuil. Barbe CARTIER décède et est inhumée le 15 juillet 1757 également à Longueuil.

4. **Marie Angélique** : née le 22 janvier 1678 et baptisée le 28 à Québec. Elle épouse le 27 avril 1699 à Québec Pierre NORMANDIN dit SAUVAGE, baptisé le 6 août 1676 à Saint-Saturnin, archevêché de Tours (Indre-et-Loire), en Touraine, marchand et bourgeois, fils de Laurent NORMANDIN et Jeanne LESOURD. Le couple aura 15 enfants. Pierre décède le 13 juillet 1733 et est inhumé le lendemain à Québec. Marie Angélique CARTIER décède le 18 mars 1719 et est inhumée le 19 à Québec.

5. **Paul** : né et baptisé le 9 avril 1680 à Neuville. Il épouse le 16 octobre 1705 au Québec Agnès CLOUTIER, née et baptisée le 18 novembre 1673 à Château-Richer, fille de Jean CLOUTIER et Marie MARTIN dit L'ÉCOSSAIS. Le couple aura quatre enfants.

6. **Étienne** : né et baptisé le 3 octobre 1681 à Neuville. Il est inhumé, à Québec, le 5 septembre 1687 à l'âge de 6 ans.

7. **Marie Louise** : née le 24 septembre 1683 et baptisée le lendemain à Neuville. Elle épouse le 4 mai 1738 à Québec, Jean-Baptiste MARANDEAU dit MARANDA, né le 21 octobre 1710 et baptisé le 22 à Saint-Laurent, île d'Orléans, fils de Charles MARANDA et Denise Fiset. Jean-Baptiste MARANDA décède le 9 novembre 1759 et est inhumé le 10 à Québec.

8. **René** : né le 19 octobre 1685 et baptisé le 20 à Québec. Il épouse le 10 mai 1711 au Québec Agnès FORTIN dit BELLEFONTAINE,

née vers 1692 au Québec, fille de Joseph FORTIN dit BELLEFONTAINE et Agnès CLOUTIER. Le couple aura cinq enfants. René épouse en deuxièmes noces, le 18 février 1727 à Québec, Marguerite Josephe CONSTANTIN dit VALLÉE, née le 20 décembre 1698, baptisée le 21 à Québec, fille de Pierre CONSTANTIN dit VALLÉE et Marguerite



Affiche de Jean Ch. CONTEL en 1923 pour les Chemins de fer de France montrant les vieilles maisons de Lisieux, en Normandie. Source : <http://gallica.bnf.fr/>

Suzanne GUYON DU ROUVRAY. Le couple aura six enfants. Il épouse, en troisièmes noces, Marie Anne BOUTRET, née le 14 août 1695 et baptisée le 15 à Québec, fille de Jacques BOUTRET et Marie DAVID dit PONTIFE.

9. **Jeanne Élisabeth** : née le 25 août 1687 et baptisée le 26 à Québec. Elle épouse le 25 novembre 1722 à Québec Charles LARCHEVEQUE, né le 15 juillet 1690 et baptisé le 16 à Québec, fils de Jean-Baptiste LARCHEVEQUE et Catherine DELAUNAY. Le couple aura deux enfants. Charles est décédé et a été inhumé le 30 juin 1742 à Québec.
10. **Pierre** : né le 14 mars 1689 et baptisé le lendemain à Québec. Il a été inhumé le 1^{er} juin 1692 à Québec.
11. **Élisabeth** : baptisée le 1^{er} février 1690 à Québec. Elle est décédée et a été inhumée le 5 juillet 1711 à Québec à l'âge de 21 ans.
12. **Marguerite** : née le 2 mars 1692 et baptisée le lendemain à Québec. Elle est décédée le 16 mars 1749 et a été inhumée le 17 à Champlain.
13. **Marie-Charlotte** : née le 8 janvier 1695 et baptisée le 10 à Québec.

Enfants du couple Barbe BOYER et Nicolas FOULON dit DUMONT :

1. **Marie Madeleine** : née le 7 septembre 1699 et baptisée le 13 à Québec. Elle épouse le 14 juillet 1722 à Québec Jacques Augustin ROUER DEVILLERAY DELACARDONNIÈRE, né le 1^{er} août 1694 et baptisé le 3 à Saint-Laurent, Î.O., fils d'Augustin ROUER DEVILLERAY DELACARDONNIÈRE et Marie Louise LEGARDEUR LAMOTHE. Le couple aura 11 enfants. Jacques Augustin décède le 20 décembre 1762 et est inhumé le 21 à Québec.
2. **Françoise** : née le 17 novembre 1702 et baptisée le 19 à Québec. Elle a été inhumée le 28 février 1703 à Québec.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 205, 436, 855, 1058.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 283-284.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700), t. 1, Sillery*, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 274.

Marie CHARRIER

Marie CHARRIER est la fille d'Étienne CHARRIER et Antoinette LISSEPAIS (LESSEPAIS), et veuve d'André DESPOTS de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Gerberoy, évêché de Beauvais (Oise). Elle est née vers 1639 et est arrivée au pays en 1665. Elle contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 8 octobre 1665 avec Jacques RENAUD, né vers 1646, paroisse de Saint-Sauveur, ville et évêché de La Rochelle (Charente-Maritime), fils de Vincent RENAUD et Marie MARTIN. Le mariage a lieu le 13 octobre 1665 à Québec. Jacques RENAUD et Marie CHARRIER ne savaient pas signer. Le ménage s'établit à Charlesbourg et aura quatre enfants. Marie décède et est inhumée le 20 décembre 1694 à l'Hôtel-Dieu de Québec, Jacques décède et est inhumé le 23 décembre 1708 au même endroit.

Enfants de Marie CHARRIER et Jacques RENAUD :

1. **Jeanne** : née le 28 août 1666 et baptisée le 29 à Québec. Elle épouse le 11 novembre 1681 à Charlesbourg, Claude FOURNIER, de Saint-Pierre à Pouilly-en-Auxois, évêché d'Autun, (Côte-d'Or), en Bourgogne, fils d'Étienne FOURNIER et Michelle JENDRAY. Le couple aura deux enfants. Jeanne épouse en secondes noces le 21 novembre 1689, à Charlesbourg, Nicolas CHAMARD, né le 6 septembre

1667 et baptisé le 7 à Québec, fils de Pierre CHAMARD et Florimonde RABLEAU. Le couple aura neuf enfants. Jeanne décède le 18 février 1737 et est inhumée le lendemain à Charlesbourg.

2. **Jean Baptiste** : né et baptisé le 7 novembre 1668 à Québec. Il épouse le 23 novembre 1688 à Charlesbourg, Françoise FONTAINE, baptisée le 6 mai 1672 à Québec, fille de Louis FONTAINE et Marie Madeleine BRASSARD. Le couple aura dix enfants. Jean-Baptiste décède et est inhumé le 25 septembre 1711 à Québec. Françoise est inhumée le 11 avril 1732 à Montréal.
3. **Marie Catherine** : née le 18 septembre 1671 et baptisée le 20 à Québec. Elle épouse le 27 février 1696 à Québec, Charles BOUVIER, né le 8 février 1671 et baptisé le 9 à Québec, fils de Pierre BOUVIER et Catherine BAILLY. Le couple aura huit enfants. Marie Catherine épouse en deuxièmes noces Romain CHAPEAU, né le 24 août 1667 et baptisé le 25 à Sillery, fils de Pierre CHAPEAU et Marie Madeleine DUVAL. L'époux s'est noyé et on a retrouvé son corps. La date du décès est inconnue, il a été inhumé à Québec le 18 août 1712. Marie Catherine épouse en troisièmes noces Guillaume DUBOCT dit GODARD, baptisé le

18 septembre 1665 à Saint-Godard, ville et archevêché de Rouen, Seine-Maritime en Normandie, fils d'André Alexandre DUBOCT et Madeleine CRETEL. Marie Catherine décède le 9 mai 1723 et est inhumée le lendemain à Québec. Guillaume est inhumé le 21 avril 1743 à L'Assomption.

4. **Marie Anne** : née le 21 juin 1674 et baptisée le 24 à Québec. Elle épouse le 18 juillet 1695 à Québec, Laurent NORMANDIN dit SAUVAGE, né et baptisé le 18 juin 1668 à Saint-Saturnin, ville et archevêché de Tours, (Indre-et-Loire), en Touraine, fils de Laurent NORMANDIN et Jeanne LESOURD. Le couple aura 15 enfants. Marie Anne décède le 18 mai 1738 et est inhumée le 19 à Québec. Laurent est décédé et a été inhumé le 26 novembre 1750 à l'Hôpital général de Québec.

Marie-Anne LAFONTAINE

Marie-Anne LAFONTAINE est la fille de Nicolas LAFONTAINE et Marie-Marguerite HERAULT. Elle est née vers 1641 en la paroisse de Saint-Sulpice, ville et archevêché de Paris (Île-de-France). Elle arrive avec le contingent de 1670 et apporte des biens évalués à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet, le 22 août 1670, avec Marin DALLERAY (DALERET), habitant et menuisier, veuf de Jeanne DUFRESNE. L'époux est né vers 1635 à Saint-Sauveur-de-Neufville, ville et évêché de Beauvais, en Île-de-France (arr. Beauvais, Oise), fils de Pierre DALERET et Marie DETREILLAU. Le mariage a lieu le 28 août 1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Le couple aura trois enfants. Marie Anne LAFONTAINE savait signer. Elle décède le 16 octobre 1702 et est inhumée le 17 à Saint-Laurent, île d'Orléans. Marin DALERET, pour sa part, ne savait pas signer. Il décède le 26 mai 1707 et est inhumé le 27 à Saint-Laurent.

Enfants du mariage avec Marin DALLERAY (DALERET) :

1. **Marie Anne** : née le 25 avril et baptisée le 9 mai 1671 à Sainte-Famille. Elle épouse le 9 avril 1687 à Saint-Laurent, Jean VALERON dit LACROIX, né vers 1660 dans la paroisse de Saint-Vivien, ville et évêché de Saintes (Charente-Maritime), fils de Jean VALERON et Marie ALLAIRE. Marie Anne épouse en secondes noces Jacques GENDREAU dit LAPOUSSIÈRE, né le 7 février 1667 et baptisé le 8 à Château-Richer, fils de Pierre GENDREAU dit LAPOUSSIÈRE et Jeanne GARNIER. Le



Place Saint-Sulpice, Paris. Dessin de Gaspard GOBAUT (1814-1882).
Source : <http://gallica.bnf.fr/>.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 975.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 289.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700), t. I, Sillery*, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 396.

couple aura 10 enfants. Marie Anne décède le 21 mai 1725 et est inhumée le 22 à Saint-Laurent. Jean est inhumé le 26 avril 1739 à Saint-Laurent.

2. **Nicolas** : né le 18 août et baptisé le 3 septembre 1672 à Sainte-Famille. Il décède le 16 mars 1750 et est inhumé le 18 à Saint-Laurent.
3. **Joseph** : né le 30 janvier 1675 et baptisé le 7 février 1675 à Sainte-Famille. Il épouse le 29 novembre 1695 à Saint-Laurent Marie Jeanne MOREAU dit LAGRANGE, née le 28 janvier 1676 et baptisée le 29 à Sainte-Famille, fille de Jean MOREAU dit LAGRANGE et Anne COUTURE. Le couple aura un enfant. Jeanne Moreau se remarie le 23 novembre 1699 à Saint-Laurent avec René Simoneau dit Sanchagrin. Elle est décédée le 24 avril 1740 et est inhumée le surlendemain à Montmagny.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- DUMAS, Sylvio. *Les Filles du roi en Nouvelle-France, Québec*, La Société historique de Québec, 1972, p. 266.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 299.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 329-330.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700), t. III, Sillery*, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 93.



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

ACTIVITÉS DE FORMATION (AUTOMNE 2014)

Formations de base	Local	Dates	Durée h	Prix
Commencer sa recherche (3 volets)	3142	20 septembre, 4 et 11 octobre	9	40 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	27 septembre	3	gratuit
Choix de logiciels de généalogie*	3142	4 octobre	3	15 \$
Le fonds Drouin numérisé	SGQ	25 octobre	3	15 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	15 novembre	3	gratuit
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	29 novembre	2	10 \$
Groupe d'entraide	3142	13 décembre	3	gratuit

Formations intermédiaires

Les archives notariales*	3142	27 septembre	3	5 \$
Le logiciel Brother's Keeper* (2 volets)	3142	11 et 25 octobre	6	25 \$
La conception d'armoiries*	3142	18 octobre	3	15 \$
Les banques de données informatisées (2 volets)	3142	18 octobre et 1 ^{er} novembre	6	30 \$
La recherche de base aux États-Unis	3142	25 octobre	3	15 \$
Le registre foncier*	3142	1 ^{er} novembre	3	15 \$
La vie en Nouvelle-France*	3142	8 novembre	3	15 \$
Le logiciel AnaGED et la Roue de paon	SGQ	8 novembre	3	15 \$
Le portail de BAnQ*	3142	15 novembre	3	5 \$
Le logiciel Heredis* (2 volets)	3142	22 et 29 novembre	6	25 \$
Les Acadiens aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	3142	22 novembre	3	5 \$
Les registres paroissiaux	3142	29 novembre	3	15 \$
La banque de données Parchemin	3142	6 décembre	3	5 \$

Atelier spécialisé

La paléographie (4 volets)	3142	18**, 20*, 25** et 27 septembre	11	50 \$
----------------------------	------	---------------------------------	----	-------

Horaire : 9 h à 12 h sauf, * 13 h à 16 h, ** 18 h à 20 h 30.

Local de la SGQ ou 3142, bien vérifier l'endroit

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire; double tarif pour les non-membres.

Nombre de places limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

www.sgq.qc.ca

ou 418 651-9127 durant les heures d'ouverture.



NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Guy Parent (1255)

CONSEIL DE GÉNÉALOGIE DE LA FQSG

Le 3 mai, Guy Parent, président, et Jeanne Maltais, vice-présidente, ont assisté au conseil de généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). Au cours de cette journée, les présidents de la SGQ et de la FQSG ont remis un parchemin de sa lignée ascendante à la conférencière invitée, M^{me} Manuelle Légaré.



Photo : FQSG.

PRIX JEUNÉALOGIE

La SGQ et les 68 élèves de 4^e année de l'école Le Ruisset, de la Commission scolaire des Découvreurs, à L'Ancienne-Lorette, ont mérité pour une troisième année consécutive le prix Jeunéalogie de la FQSG. Félicitations aux enseignantes Thérèse Pagé, Catherine Giguère, Isabelle Leduc et au directeur d'école Daniel Trachy.

La Semaine nationale de généalogie est devenue le prétexte par excellence pour la promotion de la généalogie, notamment en milieu scolaire. Accompagnés de plusieurs bénévoles de la SGQ, les 40 jeunes chercheurs ont pu trouver leurs lignées ancestrales. Ces journées passées au Centre de documentation Roland-J.-



Photo : André G. Bélanger.

Auger leur ont permis d'acquérir des connaissances et de poursuivre les recherches sur la vie de leurs ancêtres. À l'école, les élèves ont pu illustrer la vie en Nouvelle-France en construisant des maquettes représentatives des seigneuries. Lors d'une récente journée de recension, les élèves ont partagé leurs travaux avec leur classe, ensuite avec tous les élèves de l'école, le tout en présence des parents. Le rôle de la SGQ consistait à contribuer aux frais de déplacement, à donner aux élèves l'accès aux outils de recherche et à les soutenir dans leur travail de recherche.

MARCHÉ AUX PUCES

Le 3 mai, la SGQ a tenu un marché aux puces au local 3142 du pavillon Louis-Jacques-Casault, à l'Université Laval. Des centaines de généalogistes ont accouru et ont fait de cette journée un grand succès. Merci au Comité de la bibliothèque et à sa directrice, Mariette Parent, qui ont mis sur pied cet événement et assuré son succès.

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Le 22 mai, Guy Parent et Guy Gagnon se sont rendus à la bibliothèque de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval. En compagnie de Guy Gagnon de la SGQ, qui a été l'initiateur et le réalisateur de ce projet, le président a procédé à la donation officielle de la collection complète des 40 ans de la revue *L'Ancêtre* à la bibliothèque de la ville.



De gauche à droite : Nathalie Gagnon, directrice des loisirs, Guy Parent, président de la SGQ, Guy Gagnon, bénévole de la SGQ, et Sabrina Thomassin coordonnatrice à la vie communautaire et responsable de la bibliothèque.
Photo : Carole Gagnon.

VISITEURS

Le 29 mai, nous avons reçu sept élèves de la classe de Suzanne Turcotte de l'école Madeleine-Bergeron, avec le soutien de Monique Coté, technicienne et accompagnatrice.

L'école Madeleine-Bergeron est une école spécialisée à caractère suprarégional de la Commission scolaire des Découvreurs. Située à Québec dans le secteur de Sainte-Foy, elle accueille une clientèle de jeunes qui vivent avec une déficience motrice et dont l'âge varie entre 4 et 21 ans. Organisée par Hélène Routhier, en collaboration avec le Service à la clientèle, cette visite témoigne de l'implication sociale de la SGQ.

Merci aux bénévoles qui ont partagé leur temps et leur amour de la généalogie avec ces jeunes qui vivent avec des handicaps.



Photos : Suzanne Turcotte.

LAC-MÉGANTIC

Grâce à la collaboration du comité de la bibliothèque, la SGQ a pu faire don de deux caisses de livres de références en généalogie et de répertoires de la région du Lac-Mégantic à la Société d'histoire et de généalogie du Granit, cellule généalogique du Lac Mégantic et à la Médiathèque Nelly-Arcan, qui ont tout perdu à la suite de la catastrophe de juillet 2013.

LE 5 À 7 DES BÉNÉVOLES

Le 12 juin dernier, le conseil d'administration accueillait les bénévoles de la SGQ lors de la tenue d'un 5 à 7 pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'exercice 2013-2014; 72 personnes ont accepté notre invitation.



Prix de *L'Ancêtre*, de gauche à droite : France DesRoches, Lucie Delarosbil, Jeanne Maltais, Denis Martel, Monique Thibault-Grenon, André LaRose, Françoise Mercure, Guy Parent, Michel Keable. Photo : Jacques Olivier.

PRIX DE *L'Ancêtre*

Lors de cette soirée, la Société de généalogie de Québec a procédé à la remise du Prix de *L'Ancêtre* pour l'année 2013-2014. En présence des auteurs et auteures invités à se joindre au 5 à 7, le comité de sélection a désigné M. André LaRose comme le lauréat du Prix de *L'Ancêtre* 2014. Monique Thibault-Grenon a mérité le 2^e prix – Étude, et Denis Martel, le 3^e prix – Relève.

PRIX DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE GÉNÉALOGIE

Au cours de cette soirée 5 à 7 des bénévoles, la SGQ a profité de l'occasion pour dévoiler les récipiendaires des récompenses décernées par la Fédération québécoise des sociétés de généalogies. Michel Banville, président de la FQSG a remis les distinctions suivantes :

1 – Prix Renaud-Brochu : M^{me} Michelle Desrosiers

Depuis plus de 10 ans, Michelle Desrosiers consacre plusieurs heures par semaine à la bonne marche des ateliers du Comité de formation. Elle valide les inscriptions à chaque session de formation, compile les évaluations et remet le rapport



Guy Parent, Michelle Desrosiers, Michel Banville.

Photo : Jacques Olivier.

archivé. Elle gère les crédits pour les personnes qui annulent leur inscription. Elle est la secrétaire du Comité. Elle voit à l'affichage des annonces de formation à la SGQ et au Centre d'archives de Québec (BANQ). Chaque semaine, elle complète les préparatifs pour les formations prévues lors de la fin de semaine. Nous saluons son enthousiasme, son inlassable dévouement, sa disponibilité et son investissement personnel dans la bonne marche du Comité de formation. La FQSG veut souligner la constance de son engagement comme bénévole.

2 – Médailles de reconnaissance : M. Jacques Olivier et M^{me} Diane Gaudet

Jacques Olivier est membre de la SGQ depuis 1998. En 2001, il joint les rangs du Comité de *L'Ancêtre*. Au fil des ans, son implication dans ce comité gagne en importance. En 2005, il en devient le rédacteur



Guy Parent, Jacques Olivier, Michel Banville.

Photo : Alain Gariépy.

et en 2008, le directeur. Il cumule ces deux tâches de 2008 à 2013. Il conserve celle de rédacteur jusqu'en 2014. Sous sa direction, la revue *L'Ancêtre* a gagné en

notoriété et est devenue une référence dans le monde de la généalogie.

Toujours à la recherche d'idées nouvelles, il sait faire partager son enthousiasme aux membres de l'équipe et de nouvelles chroniques sont ajoutées sous sa direction. C'est un travailleur acharné; il ne compte pas ses heures, la tâche de rédacteur étant très exigeante. Il estime les auteurs de la revue et les encourage à publier. Il incite également de nouveaux auteurs à faire éditer le fruit de leur travail. Jacques a également su s'entourer d'une solide équipe qu'il apprécie et à qui il fait confiance.

Jacques Olivier participe régulièrement au Salon du patrimoine familial, aux Fêtes de la Nouvelle-France et il apporte son aide à tous ceux qui en ont besoin. On ne peut passer sous silence son travail comme coordonnateur lors du Congrès international des sciences généalogique et héraldique, en 2008.



Diane Gaudet et Michel Banville.
Photo : Jeanne Maltais.

M^{me} Diane Gaudet est membre de la SGQ depuis 2002. Elle s'est jointe au Comité de *L'Ancêtre* en 2004 où elle a occupé le poste de coordonnatrice. Quelle tâche! Préparer les prévisionnels, envoyer les textes aux réviseurs, les recevoir, relancer les auteurs, s'assurer que tout

est rendu à temps pour la publication du prochain numéro. Elle a été plus que patiente à noter des corrections qui n'en finissent plus. Il lui fallait, en plus, faire la mise en page.

Son travail ne s'arrête pas là : il faut traiter avec l'imprimeur, voir à ce que les délais soient respectés, s'occuper de la liste de postage. Elle ne compte pas les heures pour s'assurer que la revue *L'Ancêtre* soit prête en respectant les délais. Tous ceux qui ont eu des échanges avec Diane peuvent témoigner de sa bonne humeur, de son humour, de sa gentillesse; elle a toujours une solution à apporter aux divers problèmes. C'est une excellente ambassadrice : elle passe de nombreuses heures pour ne pas dire des fins de semaine complètes dans les stands à Laurier-Québec, lors du Salon du patrimoine familial, et à la maison Fornel lors des Fêtes de la Nouvelle-France, pour représenter la SGQ. Il ne faut pas oublier sa grande contribution au Congrès international des sciences généalogique et héraldique en 2008.

PRIX PERCY-FOY

M. Louis Richer, secrétaire de la SGQ et aussi directeur du Service de recherche et des conférences, a mérité le prix Percy-Foy de la Société généalogique canadienne-française pour son article « Les Richer dit Louveteau en Amérique, 1698-2001 : La traversée d'un océan, la conquête d'un continent », dans *Mémoires*, vol. 64, n° 2, cahier 276, 2013. Félicitations!

NOUVEAUX MEMBRES

du 29 avril 2014 au 26 juillet 2014

7111	LEDUC	François	Québec
7112	COUTURE	Louiselle	Lévis
7113	BÉDARD	Christian	Québec
7114	DAIGLE	Céline	Montréal
7115	DUBOIS	Denise	Saint-Adrien
7116	LINTEAU	Marjolaine	Québec
7117	CLOUTIER	Philippe	Québec
7118	FRÉDÉRIK-AUGER	Diane	Québec
7119	O'BOMSAWIN	Luc	Wendake, Québec
7120	HOUDE	Réal	Saint-Bruno-de-Montarville
7121	PARENT	Jeannette	Rimouski
7122	GÉLINAS	Daniel	Montréal
7123	MILOT	Nathalie	St-Charles-Borromée



LE PRIX DE *L'ANCÊTRE* DU VOLUME 41

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de *L'Ancêtre*. Le comité de *L'Ancêtre* présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 41 de la revue, soit dans les numéros 308, 309, 310 et 311. Il s'agit de la 18^e édition du Prix.

1. Sont admissibles aux prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles automatiquement admissibles sont ceux publiés dans le volume 41 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
 - les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution);
 - les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution ainsi que la rubrique *Gens de souche*).
3. Les articles publiés sous la rubrique Conférence sont exclus. Toutefois, un tel article pourra être adapté pour répondre aux critères d'évaluation et ainsi devenir admissible au Prix. Les membres du Conseil d'administration de la SGQ, les administrateurs de la revue *L'Ancêtre* (directrice, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de *L'Ancêtre* sont automatiquement exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation des administrateurs de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise des prix.
6. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
7. Le jury peut ne pas attribuer de prix s'il le juge à propos; il peut aussi attribuer une ou des mentions spéciales.
8. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - un texte affichant une qualité de recherche irréprochable appuyée sur des sources citées et vérifiables;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
9. Le Prix de *L'Ancêtre* est offert par le Conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond;
 - Prix pour ÉTUDE – une publication offerte à l'auteur de la meilleure étude;
 - Prix de la RELÈVE – une publication offerte pour un article de fond ou une étude digne de mention, à un auteur ou une auteure n'ayant jamais remporté une récompense du Prix de *L'Ancêtre*.
10. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont dévoilés lors de la remise des prix faite en une circonstance appropriée choisie par le Conseil d'administration de la SGQ.
11. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont publiés dans les pages de *L'Ancêtre*.

Comité de *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec, juin 2014.



LAURÉATS DU PRIX DE *L'ANCÊTRE* 2013 - 2014

VOLUME 40 – 17^e ÉDITION

La Société de généalogie de Québec remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour le prix de *L'Ancêtre* remis au lauréat du volume 40. Les membres du jury étaient Lucie Delarosbil, Marcel Lalanne et France Nadeau.



1^{er} Prix (Article de fond) André LaRose (6820)

De Deschambault au Wisconsin puis au Minnesota : reconstitution d'une chaîne migratoire (1850-1900), 1^{re} et 2^e parties. *L'Ancêtre*, numéros 304 et 305, volume 40, automne 2013 et hiver 2014.

L'auteur raconte une migration graduelle au XIX^e siècle, celle de 17 familles d'un village de Portneuf, vers des contrées rurales du Midwest américain. Cet article fort documenté s'avère une vraie saga. L'évolution par quatre tranches d'âge et la pratique de l'« endogamie », phénomène menant souvent à des mariages consanguins, sont décrites avec précision. Ainsi formés de véritables « Petits-Canadas », on apprend aussi la motivation de ces jeunes Canadiens français qui ont dû quitter leur lieu d'origine, dans des conditions difficiles, pour un avenir plus prometteur. Appuyée par de nombreuses et solides références, cette histoire suit un ordre logique dans un style concis et limpide, ce qui facilite la lecture et la rend intéressante du début à la fin. La conclusion ramène en surface les effets, sur notre culture, de cette époque où le Québec vivait la « grande tragédie » de ne pouvoir retenir ses enfants sur son territoire.

2^e Prix (Étude) Monique THIBAUT-GRENON (4089)

« *Histoire, architecture, et généalogie chez les Thibault* ».
L'Ancêtre, numéro 304, volume 40, automne 2013, p. 37 à 39.

L'auteure montre un portrait généalogique de la maison *Thibault-Soulard*, citée monument historique en 2009, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Du général au particulier, elle présente quelques pionniers de Thibault, continue la généalogie descendante de la famille souche de Michel Thibault, identifie Joseph Thibault comme premier propriétaire et descendant de la 5^e génération de Michel. Ensuite, elle relate l'histoire du village et de la maison, sans oublier de bien décrire sa construction et son architecture. Avant de conclure avec des remerciements à la municipalité et à la Société d'histoire, pour la valorisation de leur patrimoine, elle énumère les contrats de vente entre 1843 et 1940, ce qui permet de comprendre l'ajout de « Soulard », nom des deux dernières familles propriétaires, de père en fils, pendant 69 ans.



3^e Prix (Étude) – Prix de la relève Denis MARTEL (4822)

« *Des Martel apprentis chez des artisans à Québec* ».
L'Ancêtre, numéro 307, volume 40, été 2014, p. 245 à 247.

L'auteur décrit le placement d'enfants en pension chez des maîtres artisans, en échange de l'apprentissage d'un métier. L'exemple concret d'une famille de neuf enfants appuie sa démarche : trois fils, trois artisans, trois métiers différents. Une conséquence de la pénurie de main-d'œuvre au XVII^e siècle! La division du texte et les citations d'auteurs contemporains et de notaires de l'époque témoignent d'une volonté de clarté et de précision, sans oublier le pertinent et minutieux travail de paléographie. L'originalité du sujet est renforcée par l'anecdote sur les mauvais traitements subis par le plus jeune des garçons. Ce qui frappe l'imaginaire : l'âge du placement, aussi tôt que dix ans, et sa durée aussi longue que six ans! Malgré le destin de ces garçons qui n'auront pas pratiqué les métiers appris, souhaitons, comme le fait l'auteur, que cela leur ait permis de devenir de « bons citoyens ».



POLITIQUE DE RÉDACTION – REVUE *L'ANCÊTRE* SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (moins de cinq pages), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
 2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro une moyenne de 24 pages d'articles de nature généalogique et une moyenne de 18 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie, selon la disponibilité des textes au moment de la publication.
 3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle ne peut participer au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles* publiés dans un même volume de la revue.
 4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support écrit ou électronique et sans mise en page formelle. L'auteur** est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par l'équipe de rédaction (composée de la directrice et des rédacteurs). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre (s'il y a lieu) ainsi que son courriel. Ce courriel sera publié à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
 5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de *L'Ancêtre* (ci-après appelé le Comité). Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le Comité. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support écrit ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie ailleurs que dans *L'Ancêtre*, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes :
 - a) la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans *L'Ancêtre*;
 - b) une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
 6. Le Comité est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
 7. Le Comité peut apporter aux textes soumis des modifications mineures, des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur avant publication.
 8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution; le numéro est le nombre séquentiel de parution; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
 9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants :
 - GUILLOTON, Noëlle, et CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec;
 - Dictionnaire *Le Petit Robert*;
 - Dictionnaire *Larousse*;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec-Amérique.
- Enfin, nous respectons le document interne *Protocole bibliographique*, que l'on peut consulter sur le site web de la SGQ www.sgg.qc.ca/images/SQG/documents/lancetre_protocole-bibliographique_mai2013jo.pdf
10. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier que dans la version électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2014

* La réglementation propre au Prix de *L'Ancêtre* s'applique.

** La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



LES 350 ANS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC, 2^e PARTIE

Jean-Marie Lebel

L'historien Jean-Marie Lebel enseigne à l'UTAQ de l'Université Laval. Vice-président de la Société historique de Québec et de la revue *Cap-aux-Diamants*, chroniqueur au magazine *Prestige*, historien officiel du Cercle de la Garnison, il est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles sur l'histoire de Québec. Il publie en 2014 un livre sur l'histoire de Notre-Dame-de-Québec.

Résumé

La longue histoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec se confond souvent avec celles de la Nouvelle-France et de la ville de Québec. C'est une paroisse chère à beaucoup de Nord-Américains dont les ancêtres y ont été baptisés, mariés ou inhumés. L'historien Jean-Marie-Lebel nous entraîne à sa découverte en deux temps. **Voici la deuxième partie.**

LE CURÉ LOUIS-JOSEPH DOUCET QUITTE SANS LAISSER D'ADRESSE

Le curé Desjardins, d'une santé fragile et d'un âge relativement avancé, qui a certes rendu beaucoup de services à l'évêque Plessis, ne peut cependant devenir curé permanent. C'est plutôt l'un de ses vicaires, André Doucet, que choisit M^{br} Plessis pour occuper la cure de Québec d'une façon permanente en 1807. Âgé de 24 ans, le jeune curé a toute la confiance de l'évêque qui voit même en lui son successeur en tant qu'évêque de Québec. Il appartient à une famille acadienne venue s'installer le long du Saint-Laurent à l'époque de la Déportation. Il est né à Trois-Rivières et son père y est un prospère boulanger. La réputation de bon orateur du nouveau curé ne cesse de croître. On vient même à en parler comme du meilleur prédicateur au Bas-Canada.

Un sermon qu'il prononce en 1809 a beaucoup de retentissement. Après avoir démontré sa loyauté à la couronne britannique, il conclut avec emphase que les Bas-Canadiens vivent dans la tranquillité depuis 50 ans, *sous l'influence du plus juste comme du plus doux des gouvernements du monde*. Ce sermon est perçu comme une dénonciation de la position du Parti canadien de Pierre-Stanislas Bédard qui, à la Chambre d'Assemblée, réclame de plus en plus de droits et de faveurs pour les Bas-Canadiens francophones.

En 1813, le curé Doucet, qui semble ne plus être heureux dans ses fonctions de curé, demande à l'évêque Plessis de le nommer missionnaire loin de la ville. L'évêque l'encourage toutefois, à plusieurs reprises, à demeurer en poste à Notre-Dame-de-Québec. À regret, l'évêque accepte sa démission en 1814, mais ne l'envoie pas trop loin de lui, le nommant aumônier à l'Hôpital général.

M^{br} Plessis, à son retour d'une tournée pastorale dans les Maritimes en 1815, a une très désagréable surprise et sa déception sera très grande. On lui apprend que l'abbé Doucet a disparu. Durant une année, personne à Québec ne sait ce qu'il en est advenu. Puis, l'évêque reçoit finalement une lettre de l'abbé Doucet, lui apprenant qu'il

se trouve au monastère trappiste d'Aiguebelle, en France. Il se dit appelé à devenir moine. Mais ce dernier n'y trouvera pas le bonheur. En 1817, l'abbé Doucet débarquera à Halifax, fera du ministère auprès des Acadiens de la Nouvelle-Écosse et terminera sa vie comme curé à Tracadie.

UNE PAROISSE-PROVIDENCE

C'est bien loin de Québec que l'évêque Plessis trouve finalement en 1814 un successeur au curé Doucet, faisant appel à Joseph Signay, un curé de la vallée du Richelieu, âgé de 35 ans et reconnu comme un bon administrateur. Ce prêtre, natif de Québec, est le fils d'un navigateur et capitaine de goélette, originaire de Bordeaux. Il mettra de l'ordre dans les papiers et les finances de la paroisse.

Le territoire de Notre-Dame-de-Québec est réduit de moitié avec l'érection de la paroisse de Saint-Roch en 1829. Lorsque M^{br} Signay quitte le presbytère en 1831 afin de consacrer tout son temps à ses nouvelles fonctions d'évêque coadjuteur, l'évêque Bernard-Claude Panet fait du curé de Château-Richer, Charles-François Baillargeon, le nouveau curé de la vieille paroisse de Québec. Certains des paroissiens connaissent déjà le destin quelque peu singulier de ce prêtre d'aspect malingre et d'allure modeste, âgé de 33 ans, qui avait vécu son enfance sur la toute petite île aux Oies, au large de Cap-Saint-Ignace et qui se retrouve curé de la grande paroisse de la capitale du Bas-Canada.

Le nouveau curé Baillargeon se rend rapidement compte de l'ampleur de la tâche. À cette époque, environ 900 funérailles et 900 baptêmes sont célébrés annuellement à la cathédrale et à l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Un recensement des paroissiens révélera en 1834 que la paroisse compte alors 10 291 francophones et 6270 anglophones, ces derniers étant surtout des immigrants irlandais. Heureusement que le curé Baillargeon peut compter sur l'appui de vicaires et que les Irlandais ont à compter de 1833 leur propre église, l'église de Saint-Patrick, et leur desservant. Il se préoccupe des lectures de ses

paroissiens et surtout de ses paroissiennes. Trop d'entre elles lisent des romans. Il veut aussi que les pauvres de sa paroisse puissent avoir accès à de bons livres. En 1842, il fonde la Société des bons livres de Notre-Dame-de-Québec, qui sera responsable de la nouvelle bibliothèque paroissiale. L'intérieur de la cathédrale étant achevé, le curé Baillargeon peut la doter d'une belle façade néoclassique, érigée en 1843 selon les plans de Thomas Baillairgé.



Procession de la Fête-Dieu devant Notre-Dame-de-Québec en 1850, aquarelle de J.P. Cockburn

Courtoisie de la Fabrique de Notre-Dame-de-Québec.

Daniel Abel, photographe officiel – basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec.

Les temps sont durs pour le curé Baillargeon et ses paroissiens. Les épidémies de choléra de 1832 et de 1834, le grand feu du faubourg Saint-Jean de 1845 et l'arrivée d'immigrants irlandais démunis ont fait que la paroisse compte un nombre considérable de gens pauvres. Le curé Baillargeon et ses vicaires s'occupent des indigents de leur paroisse et ne le font pas d'une façon désorganisée. Ils tiennent une comptabilité rigoureuse des pauvres à secourir. Ils distribuent de la nourriture, des vêtements et du bois de chauffage. Mais le curé Baillargeon voit constamment augmenter le nombre de miséreux. C'est donc avec beaucoup d'intérêt qu'il écoute en 1846 le jeune Joseph Painchaud lui parler d'une société fondée en France par Frédéric Ozanam. Cette société avait l'avantage de regrouper des laïcs pour venir en aide aux pauvres. Le curé ne perdra pas de temps. En 1846, dans la sacristie, la Conférence Notre-Dame-de-Québec de la Société Saint-Vincent-de-Paul est fondée. C'est la première à être fondée au Canada. La Conférence, formée uniquement d'hommes, adopte comme son œuvre principale la visite des pauvres à domicile. Les épidémies ont fait que le cimetière des picotés n'est plus suffisant comme cimetière paroissial. La fabrique acquiert en 1832 une grande propriété à l'angle nord-est de la Grande Allée et de la rue De Salaberry. Ce cimetière sera officiellement

appelé *cimetière Saint-Louis*, mais sera souvent surnommé *le cimetière des cholériques*.

En 1850, le curé Baillargeon démissionne. Il avait eu, comme ses paroissiens, sa grande part d'épreuves. Sa santé est ébranlée. Il quitte Québec pour Rome, où il sera l'agent des évêques canadiens auprès des autorités pontificales – ce qui surprend beaucoup de gens –. Celui qui avait été durant 19 ans le curé de Québec était davantage perçu comme un dévoué pasteur que comme un habile diplomate.

C'est l'abbé Louis Proulx qui apparaît le candidat le plus valable et le plus prestigieux pour succéder en 1850 au curé Baillargeon. Il œuvre à l'archevêché depuis trois ans comme proche conseiller de l'évêque administrateur Pierre-Flavien Turgeon et ce dernier le perçoit même comme son éventuel successeur à la tête du diocèse. Originaire de Baie-du-Febvre, il avait été curé à Saint-Pierre-les-Becquets et à Saint-Antoine-de-Tilly. La charge de curé de Notre-Dame-de-Québec paraît moins lourde qu'à l'époque où son prédécesseur Baillargeon en avait hérité. Les paroissiens irlandais ont leur propre église. Les paroissiens du faubourg Saint-Jean ont maintenant la leur, l'église de Saint-Jean-Baptiste, et un desservant à temps plein.

Mais le curé Proulx s'adapte mal à ses nouvelles fonctions et est malheureux dans son presbytère de Québec. C'est que son expérience de curé, il l'avait acquise dans de petites paroisses rurales. Diriger une grande paroisse urbaine est autre chose. Il s'entend plus ou moins bien avec les marguilliers, d'influents citoyens qui imposent leurs opinions. Il a maille à partir avec les immigrants irlandais de Cap-Blanc, un populeux secteur de sa paroisse longeant le fleuve, au pied du cap Diamant. De plus, en 1851, un revirement de situation fait jaser le clergé diocésain. Ce n'est pas le curé Proulx que les autorités vaticanes attribuent comme coadjuteur à l'archevêque Turgeon, mais plutôt l'ancien curé Baillargeon. La situation s'est gâchée pour l'abbé Proulx depuis qu'il est curé de la cathédrale. Sa gestion est contestée. Son franc-parler lui a fait des ennemis. À peine 14 mois après son accession à la cure de Notre-Dame-de-Québec, le curé Proulx veut quitter Québec et demande *un humble poste à la campagne*.

UNE PAROISSE ÉLITISTE AU TEMPS D'UNE ÉGLISE TRIOMPHALISTE

Selon la volonté épiscopale, les curés Louis Proulx et Joseph Auclair échangent leurs paroisses en 1851. C'est ainsi que le premier devient curé de Sainte-Marie de Beauce, alors que le second devient curé de Notre-Dame-de-Québec. Et Joseph Auclair n'est pas peu fier de retraverser le fleuve Saint-Laurent pour devenir curé à

Québec. A ses yeux, c'est une promotion inattendue. Né à la Jeune-Lorette, le curé Auclair avait beaucoup appris dans ses années de vicariat dans le populeux faubourg de Saint-Roch à Québec auprès de l'exigeant curé Zéphirin Charest. L'attitude conviviale du curé Auclair fait rapidement oublier auprès des paroissiens de Notre-Dame-de-Québec le comportement plus ou moins condescendant du curé Proulx.

Le curé Auclair se rend bien compte de la grande misère des filles-mères et de tout l'ostracisme dont elles sont l'objet. Ne se préoccupant point de ce que peuvent dire certains bien-pensants pour qui il ne faut pas porter secours aux filles-mères portant des *enfants du péché*, le curé fonde en 1853 une maison pour les accueillir. Cette maternité est confiée à Marie Métivier. En 1878, une nouvelle maternité sera construite par les sœurs du Bon-Pasteur, rue Couillard, sur le site de la vieille maison de M^{le} Métivier. Un défi du curé Auclair est de doter sa paroisse d'un nouveau grand cimetière. Le cimetière Saint-Louis du chemin Saint-Louis est presque complet. Le curé Auclair doit trouver un site pour un nouveau cimetière. Et ce dernier peut être à une bonne distance de la ville puisque les protestants de Québec ont aménagé dans les années 1840 leur cimetière Mount Hermon à Sillery. Comme eux, le curé veut un cimetière-jardin, selon la vogue américaine. En 1857, la fabrique fait finalement l'acquisition de la grande propriété Belmont, située sur le chemin Sainte-Foy, dans la paroisse de Sainte-Foy. La bénédiction par le curé Auclair aura lieu le 10 juillet 1859 et un premier mort y sera inhumé deux jours plus tard.

En 1874, le pape Pie IX confère le titre de basilique mineure à la cathédrale de Québec à l'occasion du bicentenaire du diocèse de Québec. Une messe se tient à la nouvelle basilique : 23 évêques et 400 prêtres du Canada et des États-Unis y sont présents. En 1877, la Fabrique décide, pour des questions d'hygiène, de mettre fin aux inhumations de paroissiens dans les caveaux de la basilique-cathédrale.

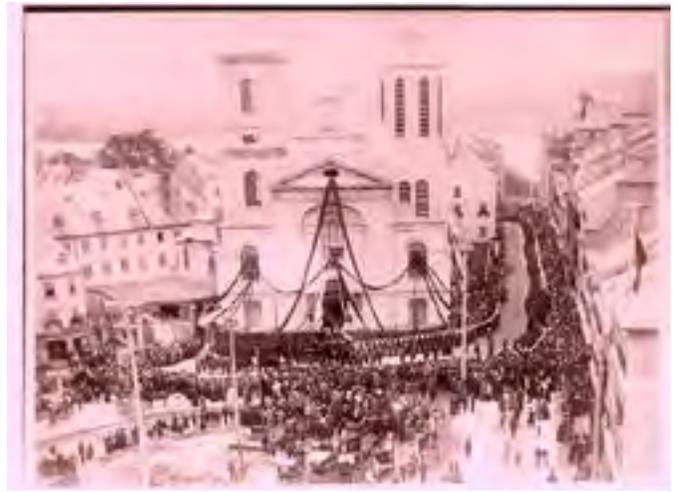
Le curé Auclair accepte la construction d'une église-desserte à Cap-Blanc en 1877. Celle-ci devient une église paroissiale en 1885, avec l'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde. Le curé Auclair s'est efforcé de garder le plus longtemps possible le faubourg Saint-Jean dans les limites de sa paroisse de Notre-Dame-de-Québec. La paroisse y a une église succursale depuis 1849. Les dîmes de ce populeux faubourg, qui compte 10 000 catholiques, constituent une importante source de revenus pour la paroisse du curé Auclair. Cependant, la reconstruction de l'église de Saint-Jean-Baptiste, après le feu de 1881, s'avère beaucoup plus coûteuse que prévu et met à mal les finances de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. En 1886, les habitants du faubourg obtiennent donc sans résistance l'érection canonique de leur paroisse

de Saint-Jean-Baptiste depuis longtemps réclamée. La paroisse de Notre-Dame-de-Québec ne compte plus donc en 1886 que 7000 paroissiens.

Au cours des années 1880, l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau souhaite que le curé Auclair laisse son poste. Depuis 1874 d'ailleurs, une cécité croissante gêne le curé vieillissant. Mais ce dernier s'accroche obstinément à son poste et l'archevêque ne peut l'en chasser, car la cure de Notre-Dame-de-Québec est inamovible. L'entêté curé meurt en 1887, à 74 ans.

Le prêtre à qui l'on fait appel pour lui succéder n'était même pas encore né quand le vieux curé avait pris charge de la paroisse, trois décennies et demie plus tôt. N'empêche que ce nouveau curé, François-Xavier Faguy, est quand même âgé de 34 ans et possède déjà pas mal d'expérience. Le poste lui était déjà destiné depuis un certain temps et il devient le curé au début de 1888.

Son rôle en tant qu'aumônier des Voltigeurs, des miliciens respectés et admirés par la population de Québec, avait contribué à sa renommée. Il avait grandi dans le faubourg Saint-Jean. En 1897, le curé Faguy fait reconstruire sa sacristie *avec un goût qui en fait l'une des plus belles sacristies du pays*. Il en profite pour faire bâtir, au bout de cette sacristie, une chapelle pour les mariages, appelée *chapelle Saint-Louis*.



Procession au tournant du XX^e siècle.

Courtoisie de la Fabrique de Notre-Dame-de-Québec.

Daniel Abel, photographe officiel – basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec.

Le fier et distingué curé Faguy est un grand curé pour une prospère Belle Époque. Sa paroisse voit arriver l'électricité, le tramway électrique et l'automobile, s'asphalter les rues et s'ériger le Château Frontenac. Sa basilique-cathédrale est devenue un important lieu touristique. La plupart des citoyens les plus influents de Québec sont encore des paroissiens de Notre-Dame-de-Québec. La paroisse-mère demeure la plus prestigieuse de la ville.

Pour succéder en 1911 à un curé aussi éminent qui vient de mourir, à la tête d'une paroisse aussi convoitée, les prêtres qui se porteraient candidats ne manquent point. Toutefois, des paroissiens et des membres du clergé souhaitent ou prédisent la nomination d'Eugène-Charles Laflamme, qui avait été très apprécié quelques années auparavant comme vicaire du curé Faguy. On raconte que l'archevêque Louis-Nazaire Bégin hésite cependant à se départir de son efficace chancelier. Finalement, il le nomme curé de Notre-Dame-de-Québec. La Belle Époque se poursuivra donc! Cet Eugène-Charles Laflamme, originaire de la modeste paroisse de Sainte-Hénédine, avait étudié à Rome.

Il n'y avait plus de chanoines à la cathédrale de Québec depuis l'époque de la Conquête. En 1915, le cardinal Bégin institue son chapitre régulier de l'Église métropolitaine de Québec. Les membres de ce chapitre, qui tiendront des offices canoniaux quotidiens, rehausseront par leur présence les grandes cérémonies de la basilique-cathédrale. Comme plusieurs de ses prédécesseurs en Nouvelle-France, le curé Laflamme devient l'un des membres du chapitre.



Lendemain d'incendie, en 1922.
 Courtoisie de la Fabrique de Notre-Dame-de-Québec.
 Daniel Abel, photographe officiel – basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec.

UNE BASILIQUE-CATHÉDRALE À RECONSTRUIRE

L'année 1922 se termine sur une note tragique pour le curé Laflamme et pour ses paroissiens. Dans la froide nuit du 22 décembre, la basilique-cathédrale est la proie des flammes. Étant donné la grande valeur symbolique de la basilique-cathédrale disparue, les marguilliers décident, dès le mois de janvier 1923, de la reconstruire sur les mêmes bases et avec les mêmes murs, et de refaire le décor intérieur comme il était avant le feu. C'est le curé Laflamme qui devient le maître d'œuvre de la reconstruction. Il prend une part active à ce grand chantier, étudiant les plans dans les détails, tantôt

approuvant, tantôt proposant des modifications. À l'automne de 1925, les longs travaux de reconstruction sont presque achevés et on peut ouvrir l'édifice au culte. Le curé Laflamme n'est pas peu fier de sa nouvelle basilique-cathédrale. Le coût de la reconstruction s'élèvera à 600 000 \$.

À la mort du cardinal Raymond-Marie Rouleau en 1931, c'est le curé Laflamme, un membre important du chapitre, qui est élu vicaire capitulaire pour gouverner le diocèse dans l'attente d'un nouvel archevêque. Alors même qu'il est chargé des tâches de vicaire capitulaire, le curé dirige les travaux de la construction de son nouveau presbytère (c'est le presbytère actuel). Lors du feu de la basilique en 1922, les flammes avaient épargné le presbytère, mais le curé Laflamme le trouvait vieillot; le bâtiment avait plus d'un siècle et demi, puisqu'il datait du temps du curé Bernard-Sylvestre Dosque. Au fil des longs mois que dure la vacance du siège, des gens commencent à se dire que le curé Laflamme ferait un bon archevêque, car il régit le diocèse *avec tant de prudence, avec tant de sagesse, et aussi avec tant de bonté!* La décision romaine qui parvient à Québec à la fin de l'année 1931 étonne et désappointe les paroissiens: le nouvel archevêque proviendra de Gravelbourg, en Saskatchewan! Il s'agit de M^{gr} Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, un Oblat de Marie-Immaculée originaire de Montréal. Il est créé cardinal par Pie XI lors du consistoire du 13 mars 1933.

En 1938, les paroissiens participeront au grand Congrès eucharistique national organisé par le cardinal Villeneuve. Puis, la paroisse ne souffre pas trop de la guerre. Les coupons de rationnement embêtent quelque peu les paroissiens, mais plusieurs d'entre eux se sont trouvé de bons emplois à l'Arsenal du Dominion, dans la côte du Palais, qui fabrique des munitions pour l'armée canadienne.

UNE PAROISSE PRISONNIÈRE DES REMPARTS ET DES TRADITIONS

La paroisse de Notre-Dame-de-Québec perd en 1941 son quartier du Palais, situé au bas de la côte du Palais, lors de la fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix. En 1944, la vieille église de la place Royale devient la modeste église paroissiale de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Victoires. Le territoire de celle-ci, détaché de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, est constitué des rues longeant le fleuve et le bassin Louise. Cette nouvelle paroisse compte 2000 âmes. Décidément, la paroisse de Notre-Dame-de-Québec du curé Laflamme ne cesse de rapetisser. Et voilà qu'en 1949, un décret érige la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Son église, qui est la grande chapelle du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, est située dans la côte d'Abraham. Une partie du territoire de cette nouvelle paroisse provient de la paroisse du curé Laflamme.

La santé du curé Laflamme est fortement ébranlée à plusieurs reprises. Toutefois le prêtre réussit à *parvenir à une heureuse vieillesse*, selon l'expression de Cyrille Labrecque. Le vieux curé décède en 1950, à 75 ans. Il avait été curé de Notre-Dame-de-Québec durant 38 ans, ce qui en fait le prêtre ayant occupé le plus longtemps ce poste dans la paroisse. Avec ses paroissiens, il avait traversé la fin de la Belle Époque, la Grande Guerre, les années folles, la Grande Crise et la Seconde Guerre mondiale, puis la relance de l'après-guerre. La paroisse que laisse M^{br} Laflamme n'est plus celle dont il avait hérité. Son territoire est pratiquement réduit à la partie de la vieille ville située à l'intérieur des remparts et ne touche plus au fleuve. Sa population a beaucoup diminué et s'est appauvrie. De plus, l'Université Laval, qui a commencé à ériger sa Cité universitaire à Sainte-Foy, s'apprête à la quitter.

C'est Alphonse Gagnon, l'expérimenté curé de Beauport, natif de Saint-Nicolas et âgé de 60 ans, qui se voit confier la délicate mission de succéder au populaire curé Laflamme. L'année 1950 va se terminer pour le nouveau curé comme pour ses paroissiens sur une note terriblement tragique. Lorsqu'en novembre, la nouvelle de l'écrasement sur une crête du massif de l'Obiou, en France, de l'avion des pèlerins de la grande région de Québec qui s'étaient rendus à Rome, parvient à Québec, c'est la consternation dans tous les foyers.

À compter de 1951, l'une des tâches du curé Gagnon est de répondre à un souhait formulé par l'archevêque Maurice Roy : l'aménagement d'une chapelle funéraire pour les tombeaux des évêques dans la crypte de la basilique-cathédrale, sous le chœur. Le curé décide de mettre de l'ordre dans la crypte où se retrouvent aussi les ossements de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France et de centaines de paroissiens. Par ailleurs, au printemps de 1961, Henri Gagnon quitte la tribune des grandes orgues de la basilique-cathédrale, après 46 ans de loyaux services. C'est la fin de la dynastie des Gagnon qui se sont succédé comme organistes de Notre-Dame-de-Québec depuis un siècle.

Durant le siècle qui avait précédé l'arrivée du curé Gagnon, la paroisse de Notre-Dame-de-Québec n'avait eu que trois curés! Mais contrairement à ses trois prédécesseurs qui demeurèrent en poste jusqu'à leur mort, le curé Gagnon décide en 1962 de ne pas s'accrocher à son poste. Avec lui prendra fin le statut de cure inamovible que s'était vu attribuer Notre-Dame-de-Québec. Le curé fait ses adieux à ses paroissiens et se retire. Il termine sa vie au Sanatorium Mastai, à Giffard. Il y meurt en 1966.

UNE PAROISSE POST-CONCILIAIRE DANS UN VIEUX-QUÉBEC EN DÉCLIN

En cette année 1962, lorsqu'il faut nommer un successeur au curé Gagnon, la paroisse de Notre-Dame-de-

Québec n'a plus l'attrait qu'elle a déjà eu et n'a plus beaucoup de rayonnement, ne cessant de se dépeupler et de s'appauvrir dans ces années d'après-guerre où les développements résidentiels se multiplient dans les banlieues. Un bon nombre d'anciennes maisons, que des générations de familles avaient habitées successivement, ont été transformées en maisons de chambres plus ou moins bien tenues. Les commerces sont délaissés au profit des nouveaux centres commerciaux des banlieues.

Les autorités diocésaines se tournent vers le Séminaire et y choisissent M^{br} Adrien Falardeau, celui qui dirigeait le Petit Séminaire depuis six ans, pour devenir curé de Notre-Dame-de-Québec. Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu un administrateur du Séminaire se retrouver ainsi du jour au lendemain curé de Notre-Dame-de-Québec. Cela remontait aussi loin qu'avant la Conquête, avec la nomination de Jean-Félix Récher. Ce M^{br} Falardeau avait été élevé à la prélature en 1954, l'année où il était devenu l'aumônier national de l'Action catholique. Il est né dans la populeuse paroisse de Saint-Roch. Cet homme, dont les confrères connaissent le tempérament prompt, est perçu par les autorités diocésaines comme un homme de progrès.

M^{br} Falardeau est à peine installé dans ses nouvelles fonctions de curé de Notre-Dame que déjà l'Église catholique s'apprête à vivre une grande remise en question. Le 11 octobre 1962, à 9 heures du matin, les cloches de la basilique-cathédrale de Québec sonnent pour annoncer l'ouverture du concile œcuménique Vatican II convoqué par le pape Jean XXIII.

C'est le dimanche 7 mars 1965 que débute l'instauration des nouvelles prescriptions liturgiques. Pour la première fois, le curé Falardeau délaie le maître-autel et célèbre la messe, tourné vers ses paroissiens, au nouvel autel au centre du chœur. De plus, il abandonne le latin pour la langue française. Dans le feuillet paroissial, le curé souligne que l'application des nouvelles prescriptions *se fera graduellement et avec certains tâtonnements bien compréhensibles, c'est pourquoi nous comptons sur votre entière collaboration et votre ouverture d'esprit*. Depuis les débuts de la paroisse, c'était une coutume de vendre les bancs à la criée. Cela prend fin en 1967. En 1968, le curé Falardeau organise la dernière procession de la Fête-Dieu et l'installation du dernier reposoir. Une telle grande démonstration de dévotion populaire dans les rues du Vieux-Québec, envahies par les automobiles et les autobus, semble devenue obsolète.

En 1970, la Commission des écoles catholiques de Québec décide de fermer l'école Notre-Dame-de-Québec, de la rue Couillard, la seule école primaire publique sur le territoire de la paroisse. Le curé Alphonse Gagnon avait réussi à la sauver dans les années 1950. Il n'y a plus rien à faire car le nombre d'enfants est devenu insuffisant.

En 1971, prenant de l'âge et souhaitant des tâches moins lourdes, M^{br} Falardeau quitte la paroisse pour devenir l'aumônier des Dominicaines de l'Enfant-Jésus au pavillon Saint-Dominique, sur le boulevard Saint-Cyrille Ouest (auj. boulevard René-Lévesque). Avec ses paroissiens, le curé Falardeau avait vécu les années des grands bouleversements de la Révolution tranquille et du Concile Vatican II, des grèves étudiantes de 1968 et de la Crise d'octobre 1970.

En 1971, l'abbé Jean-Charles Racine prend charge de Notre-Dame-de-Québec, une paroisse située à proximité de la colline Parlementaire qui voit s'ériger de nouveaux grands édifices gouvernementaux. La construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, qui a amené la démolition des maisons de la paroisse situées aux abords de la rue Saint-Eustache, fait que la majeure partie de la paroisse se trouve à l'intérieur des remparts, où les maisons sont dans un piteux état. Plusieurs d'entre elles sont considérées comme des taudis. Les vieilles familles de la paroisse ont quitté ce quartier en décrépitude.

Les vieux commerces, comme la pharmacie Livernois, la librairie Garneau ou le magasin Holt, Renfrew et Cie, connaissent des heures difficiles. La paroisse subit une baisse démographique et voit fondre le nombre de pratiquants. Et la basilique-cathédrale aurait bien besoin de réparations.

L'abbé Racine, un prêtre du Séminaire, originaire de Baie-Saint-Paul, a fondé l'Office catéchétique diocésain. Cependant, le catéchète moderne, qui avait œuvré longtemps dans un milieu universitaire en ébullition, se révèle être un curé assez conventionnel et traditionaliste. L'année 1984 n'est pas une année ordinaire pour le curé et ses paroissiens. Soulignant le 450^e anniversaire du premier voyage au Canada de Jacques Cartier, les fêtes de Québec 1984 amènent beaucoup de gens sur le territoire paroissial. Mais le curé Racine et la Fabrique ont une grande préoccupation en cette année 1984 : il faut faire belle la basilique-cathédrale pour accueillir le pape Jean-Paul II le 9 septembre. De grands travaux de nettoyage sont réalisés.

En 1987, le curé Racine a 68 ans. Il est curé de la paroisse depuis 16 ans et veut y demeurer. Mais ses façons de faire ne sont plus tout à fait adaptées aux nouveaux besoins paroissiaux.

Le Vieux-Québec a beaucoup changé. Ce n'est plus le quartier à l'abandon qu'il était en 1971. Grâce aux initiatives et aux subventions de l'administration municipale du maire Jean Pelletier et de sa Division du Vieux-Québec, le territoire de la paroisse connaît une régénération. Les nouveaux paroissiens et les nouveaux pratiquants, tout en reconnaissant des qualités au curé Racine, ne peuvent s'empêcher de le trouver quelque peu

vieillot dans ses gestes et dans ses dires. Ses sermons, prononcés d'une voix monotone et quelque peu ampoulée, comme celle de bien des curés de jadis, atteignent de moins en moins les paroissiens. L'Église est passée de l'ère de Paul VI à celle de Jean-Paul II, un pape qui se veut plus près des gens. C'est le cœur chagriné que le chanoine Racine est forcé de quitter ses fonctions.

DANS UN VIEUX-QUÉBEC QUI DEVIENT PATRIMOINE MONDIAL

En 1985, le Vieux-Québec est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Vieux-Québec reprend confiance. À la fin de l'année 1987, les autorités diocésaines, ayant décidé de donner un nouveau souffle à la direction de Notre-Dame-de-Québec, confient la paroisse à l'abbé Jean Poulin, originaire de la Beauce, depuis longtemps associé au Petit Séminaire dont il fut le directeur durant de longues années. Dans une période de restructuration diocésaine, alors que la diminution du nombre de prêtres commence à se faire de plus en plus dramatique, il est décidé que l'abbé Poulin sera aussi curé de Saint-Cœur-de-Marie. Pour assister le curé dans ses nouvelles doubles fonctions, le jeune et dynamique Mario Dufour est nommé vicaire. La paroisse de Notre-Dame-de-Québec dont hérite nouveau curé est bien différente de celle qu'avait reçue son prédécesseur 16 ans auparavant. De nombreuses maisons ont été restaurées. Des familles et des retraités viennent s'y établir. Maintenant, il fait bon vivre dans ce Vieux-Québec pour de nouvelles classes de citoyens qui ont une certaine aisance financière et qui surtout, par leur intérêt pour le patrimoine, ont fait le choix délibéré de s'installer dans ce quartier. Par contre, la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie, dont le chanoine Poulin est aussi le curé, est un boulet. Cette paroisse, la paroisse de la Grande Allée, compte peu de pratiquants et son église a besoin de beaucoup de réparations.

Dans un Vieux-Québec où affluent les touristes du monde entier, la basilique-cathédrale est une attraction qu'il faut savoir mettre en valeur pour y accueillir des gens de toutes les nationalités et de toutes les croyances. En 1988, le vicaire Mario Dufour prend une part active à la fondation de la Corporation du tourisme religieux de Québec dont les bureaux seront plus tard installés dans la partie arrière de la basilique-cathédrale. C'est en 1992 qu'est présentée la première série des Conférences Notre-Dame-de-Québec dans la basilique-cathédrale, à l'occasion du carême. C'est une initiative de l'archevêque Maurice Couture. L'inspiration vient des fameuses conférences du Carême de la cathédrale Notre-Dame de Paris, instituées en 1834.

La béatification de M^{br} De Laval par le pape Jean-Paul II a de nouveau attiré l'attention sur le premier évêque de Québec. Il apparaît donc normal que son œuvre et sa spiritualité soient mises en valeur dans la basilique-cathédrale, sise sur le site de sa cathédrale. Un centre

d'animation François-De Laval est donc conçu et aménagé dans la sacristie Saint-Vincent-de-Paul par sœur Doris Lamontagne, une Petite Franciscaine de Marie. Le centre est inauguré le 23 avril 1993. Sept jours plus tard, le 30 avril 1993, se déroule la translation du cercueil de M^{gr} De Laval de la chapelle du Séminaire à sa nouvelle chapelle funéraire de la basilique-cathédrale.

Le projet d'offrir en saison estivale un grand spectacle son et lumière à l'intérieur de la basilique-cathédrale prend forme. Le vicaire Dufour et la Corporation du tourisme religieux de Québec, avec l'appui du curé Poulin et de la fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, pilotent le dossier. Les représentations peuvent avoir lieu à compter de la mi-mai de 1993. Cette fresque historique multimédia de 46 minutes, intitulée *Feux Sacrés*, attirera de nombreux spectateurs durant de plusieurs années. En cette même année 1993, le curé Poulin termine son mandat comme curé de Notre-Dame-de-Québec. Il ne sollicite pas un second mandat, ayant trouvé ses fonctions de curé exigeantes et exténuantes. Il quitte Québec en direction d'Israël pour un ressourcement spirituel à l'École biblique de Jérusalem.

Pour lui succéder, les autorités diocésaines font appel à l'abbé Gervais Dallaire qui s'est démarqué comme curé de la grande paroisse de Saint-Pierre-aux-Liens de Charlesbourg. Natif de Sainte-Rose-de-Watford, au sud de Lac-Etchemin, il est le jeune frère de Jules Dallaire, le fondateur de l'entreprise immobilière Cominar. L'abbé Dallaire devient ainsi curé des paroisses de Notre-Dame-de-Québec et de Saint-Cœur-de-Marie, ainsi que vicaire aux paroisses de Notre-Dame-des-Victoires et de Notre-Dame-de-la-Garde. C'est que les autorités diocésaines ont décidé de ne pas fusionner les quatre paroisses du Vieux-Québec et de Cap-Blanc, mais plutôt de regrouper leurs pasteurs dans une équipe d'animation pastorale. Cette équipe est placée sous la responsabilité du curé Dallaire.

C'est une lourde tâche. Les autorités diocésaines donnent, au printemps de 1996, un nouveau défi qui convient mieux à l'abbé Dallaire, le nommant curé de la grande paroisse de Sainte-Monique-des-Saules.

Pour succéder à l'abbé Gervais Dallaire, les autorités diocésaines font appel à l'abbé Jean Gagnon, un Lévisien qui depuis un an œuvrait comme vicaire à mi-temps dans la paroisse. Comme on le sait, il y avait déjà eu de nombreux prêtres du Séminaire de Québec à la tête de cette paroisse de Notre-Dame-de-Québec, mais jamais encore un prêtre du Collège de Lévis n'avait accédé à ce poste. Il y eut longtemps une certaine rivalité, de bonne guerre, entre les deux institutions qu'un fleuve sépare. Le nouveau curé s'était illustré dans l'enseignement et l'administration au Collège de Lévis. Comme curé, il aura une charge un peu moins lourde que l'abbé Dallaire

puisque la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie est abolie et que la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde retrouve son curé bien à elle. En 1996, l'abbé Gagnon devient l'un des évêques auxiliaires de l'archevêque Maurice Couture. Il deviendra évêque de Gaspé en 2001.

DEUX TEMPLES NATIONAUX FONT VIVRE UNE PAROISSE

En l'an 2000, à peine installé au presbytère de la rue De Buade, depuis 1999, le nouveau curé Jean-Marie Chamberland est interpellé par l'appel du pape Jean-Paul II pour que soit célébré partout dans la chrétienté le Grand Jubilé de l'An 2000. Il décide, en collaboration avec sœur Doris Lamontagne qui dirige le centre François-De Laval, de faire de la basilique-cathédrale un lieu de pèlerinage pour tous les diocésains à l'occasion de l'Année Sainte. Tour à tour, les paroisses du diocèse envoient des groupes de pèlerins pour une *journée de ressourcement et de conversion*. Il y a en tout 78 jours de pèlerinage. C'est un franc succès. Cette initiative de l'an 2000 inspirera les organisateurs des célébrations de 2014.

Le chanoine Chamberland et M^{gr} Jean Gagnon, à qui il succède, ont des points en commun. Tous les deux ont grandi à Lauzon, y ont fait leurs études primaires sous la direction des Clercs de Saint-Viateur et ont fait leurs études classiques au Collège de Lévis. Le curé Chamberland a œuvré de nombreuses années dans la région de Charlevoix où il fut curé de l'importante paroisse de Saint-Étienne de La Malbaie. Appelé à venir occuper à Québec des fonctions administratives au niveau diocésain, comprenant l'impact des nouvelles technologies de l'information, c'est lui qui a présidé le Comité d'implantation d'un site Internet pour le diocèse. Il a 57 ans lorsqu'il devient curé de Notre-Dame-de-Québec et de Notre-Dame-des-Victoires. Il recommande la fusion de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Cela se réalise finalement le 1^{er} mai 2004 et la paroisse de Notre-Dame-de-Québec englobe l'église de Notre-Dame-des-Victoires qui est l'un des principaux sites touristiques de la ville et une source de revenus.

L'impopularité de l'archevêque Marc Ouellet cause parfois des ennuis au curé Chamberland. C'est ainsi qu'en 2004, l'archevêque, s'inspirant de ce qui s'est fait à la cathédrale de Notre-Dame de Paris et dans d'autres grandes églises, fait aménager dans la chapelle de Saint-Joseph, à l'entrée de la nef de la basilique-cathédrale, un lieu où il pourra discuter avec les visiteurs. Une paroi vitrée et un rideau sont installés. Des médias de Québec parlent des *coûts exorbitants* de ce qu'ils ont surnommé *le confessionnal du cardinal Ouellet*.

Les commissions scolaires, qui étaient confessionnelles, deviennent linguistiques. C'est la fin des liens institutionnels entre l'Église catholique et les écoles publiques. À compter de 2008, les écoles primaires

publiques cessent de faire l'initiation sacramentelle des jeunes enfants. La paroisse, avec la collaboration des parents, doit prendre la relève pour la préparation aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

En 2009, la populeuse paroisse de Saint-Alphonse à Thetford Mines a de grands défis à relever et elle a besoin d'un curé expérimenté et rassembleur. C'est le curé Chamberland qui paraît aux yeux des autorités diocésaines le candidat idéal. C'est ainsi que ce dernier devient curé à Thetford Mines. Du même coup, étant donné que l'archevêque a décidé d'abolir les postes de vicaires épiscopaux, un prêtre d'expérience, l'abbé Denis Bélanger, devient disponible pour prendre en charge la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Ce dernier est né à Québec et a grandi dans la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin. C'est un homme d'engagement et de solidarité. Il a été servant de messe, scout, cadet de l'Armée, membre d'un escadron de génie militaire, sous-officier et officier dans la Milice des Forces armées canadiennes, aumônier militaire de 1982 à 1997, pour le régiment des Voltigeurs de Québec et pour le district. En 1975, il est entré au service du Petit Séminaire et il fut tour à tour maître de salle, animateur de pastorale, professeur en enseignement religieux et animateur de vie étudiante. Son expérience paroissiale, il l'a acquise comme curé de Saint-Yves et de Saint-Louis-de-France, deux grandes paroisses de banlieue à Sainte-Foy.

La paroisse de Notre-Dame-de-Québec dont hérite le curé Bélanger en 2009 n'est plus tout à fait une paroisse comme les autres. Considérant que, depuis le tournant des années 2000, de nombreuses paroisses du diocèse de Québec ont été fusionnées et ont donné naissance à de gigantesques paroisses, le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, qui équivaut *grosso modo* à celui du Vieux-Québec, est maintenant bien restreint. Au regard des gigantesques paroisses qui comptent 30 000 ou 40 000 paroissiens, les 3500 paroissiens de Notre-Dame de Québec semblent bien peu nombreux. En fait, la paroisse n'a plus qu'un noyau de 250 pratiquants réguliers.

Paradoxalement, cette petite et peu populeuse paroisse de Notre-Dame-de-Québec a comme église paroissiale un temple religieux trop vaste pour elle, la basilique-cathédrale, et a une église succursale, l'église de Notre-Dame-des-Victoires, qui est un sanctuaire. Et ces deux églises, qu'il faut garder ouvertes à tout prix et en toute saison, nécessitent d'importants frais d'entretien et de chauffage. Ces deux édifices patrimoniaux demandent

de grands travaux de restauration. Les paroissiens pratiquants et contributeurs, pas très nombreux, n'en ont évidemment pas les moyens.

Comme c'était le cas depuis longtemps pour les autres lieux publics de culte du Vieux-Québec, c'est-à-dire la cathédrale anglicane Holy Trinity, l'église presbytérienne de St. Andrew et le temple Chalmers-Wesley de l'Église Unie du Canada, ce sont maintenant en grande partie des gens venant de l'extérieur du Vieux-Québec qui participent aux célébrations à la basilique-cathédrale et à l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Comme ces deux dernières églises, de paroissiales qu'elles étaient, sont devenues des églises extraterritoriales, les sources de financement doivent donc elles aussi être extraterritoriales. C'est pourquoi la contribution des touristes et des pèlerins devient primordiale. Malgré cet important apport, la paroisse de Notre-Dame-de-Québec ne fait plus ses frais. À compter de 2010, le diocèse de Québec verse une contribution pour aider la paroisse à respecter ses obligations financières, mais cela ne peut s'éterniser. La paroisse devra donc apprendre à se débrouiller seule de nouveau un jour. C'est ce que vise la Fondation patrimoniale Notre Dame de Québec, instituée en 2011, pour collecter des fonds. Et les résultats sont rapidement encourageants.

La paroisse de Notre-Dame-de-Québec est la première paroisse au nord du Mexique à franchir le cap de son 350^e anniversaire en 2014. L'anniversaire mérite d'être souligné et d'attirer une attention nationale. On met de l'avant un projet : doter la basilique-cathédrale d'une Porte Sainte.

Le projet est audacieux. Depuis l'inauguration de la Porte Sainte de la basilique de Saint-Pierre de Rome en 1499, seuls les trois autres basiliques majeures de Rome et les sanctuaires de Saint-Jacques de Compostelle et d'Ars ont eux aussi installé des Portes Saintes, sur autorisation papale. Le 8 décembre 2013, jour de la fête patronale de la paroisse, se déroule la grande cérémonie qui marque l'ouverture de la Porte Sainte et le début de l'année jubilaire. En février 2014 est inauguré le Musée de Notre-Dame-de-Québec dans les hautes galeries qui dominent la nef centrale de la basilique-cathédrale.

Pour communiquer avec l'auteur Jean-Marie Lebel : jmlebel07@yahoo.ca



La Porte Sainte, en 2014.
Photo : Jacques Olivier.



NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC : 350 ANS 1664-2014



Louis Richer (4140)

Le 7 août dernier, la Société de généalogie de Québec, en collaboration avec la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, présentait 28 parchemins à des descendants en ligne directe par un fils ou par une fille de l'une des familles fondatrices de cette première institution religieuse fondée en « Terre d'Amérique » en 1664. Les familles fondatrices, au nombre de 55, sont celles qui ont fait baptiser un enfant au cours de l'année de fondation de la paroisse. En effet, M^{gr} François De Laval, alors vicaire apostolique pour la Nouvelle-France, a signé le décret d'érection canonique de la paroisse sous le vocable de l'Immaculée-Conception-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, le 15 septembre 1664. Par la suite, le nom de Notre-Dame-de-Québec s'est imposé.



Le 7 août, la SGQ a procédé à la remise de parchemins de leur ascendance patrilinéaire à des descendants de familles fondatrices de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. La SGQ participe ainsi à la commémoration du 350^e anniversaire de fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Photo: Martine Lapointe.

Voici la liste des récipiendaires :

Florent Gingras, descendant à la 12^e génération de Mathieu Amiot dit Villeneuve et Marie Miville;
Julie Villeneuve, descendante à la 12^e génération de Mathieu Amiot dit Villeneuve et Marie Miville;
Anick Auclair, descendante à la 10^e génération d'Isaac Bédard et Marie Girard;
Monique Bédard, descendante à la 10^e génération d'Isaac Bédard et Marie Girard;
Francine Blouin, descendante à la 11^e génération de Louis Carreau dit Lafraicheur et Jeanne LeRouge;
Richard et Denis Bruneau, descendants à la 12^e génération de Bertrand Chenay de La Garenne et Marie-Madeleine Bélanger;
Nathalie Crête, descendante à la 11^e génération de Jean Creste et Marguerite Gaulin;
Pierre Damour, descendant à la 9^e génération de Mathieu Damours et Marie Marsolet;

Jacques Duquette, descendant à la 11^e génération de Denys Duquette et Marie Gauthier;
Monique Boucher, descendante à la 11^e génération de Nicolas Gaudry dit Bourbonnière et Agnès Morin;
Gilles Giroux, descendant à la 10^e génération de Toussaint Giroux et Marie Godard;
Marcel Gosselin, descendant à la 10^e génération de Gabriel Gosselin et Françoise Lelièvre;
Léo-Guy de Repentigny, descendant à la 12^e génération de Jean-Baptiste Legardeur et Marguerite Nicolet;
Françoise Lecours, descendante à la 10^e génération de Toussaint Ledran et Louise Menacier;
Roger Lefebvre, descendant à la 10^e génération de Pierre Lefebvre et Marie Châtaigné;
Ghislaine Villeneuve, descendante à la 11^e génération de Jean Lemarché dit Laroche et Catherine Hurault;
Maurice Moore, descendant à la 10^e génération de Jean Lemelin et Marguerite Brassard;

Francine Lemelin, descendante à la 11^e génération de Jean Lemelin et Marguerite Brassard;

Lise Lemelin, descendante à la 10^e génération de Jean Lemelin et Marguerite Brassard;

Joceline Levasseur, descendante à la 10^e génération de Pierre Levasseur dit Lespérance et Jeanne Dechanverlange;

Robert Marcoux, descendant à la 9^e génération de Pierre Marcoux et Marthe de Rainville;

André Marier, descendant à la 11^e génération de Jacques LeMarié et Marie Morin;

Simon Adam, descendant à la 10^e génération de René Mezeray et Nicole Gareman par sa mère et à la 11^e génération par son père;

André Normand, descendant à la 10^e génération de Jean Lenormand et Anne Lelaboureur;

Suzanne Roy, descendante à la 10^e génération de Nicolas LeRoy et Jeanne Lelièvre;

Raymond Turgeon, descendant à la 10^e génération de Charles Turgeon et Pasquière Lefebvre;

Pierrette Vachon, descendante à la 10^e génération de Paul Vachon et Marguerite Langlois.

Capsule – Base de données en ligne : Les témoignages de liberté au mariage



La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre à ses membres sur son site web la base de données : « Témoignages de liberté au mariage ». Il faut se rappeler que l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent leur liberté de tout engagement soit en produisant des documents officiels, soit en présentant des témoins crédibles. Les témoignages de liberté au mariage constituent une source importante d'informations, car ils permettent de connaître le lieu d'origine, la date d'arrivée au pays, la profession ou le métier, ainsi que les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants. La consignation par écrit des témoignages de liberté au mariage couvre la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour le diocèse de Québec et de 1763 à 1818 pour la région de Québec. Les originaux sont conservés aux archives de l'Archevêché de Québec et une copie manuscrite est disponible aux Archives du Séminaire de Québec.

Pour plus d'informations, consultez la page :

www.sgq.qc.ca/images/SGQ/Temoignage_de_liberte_au_mariage/Temoignages_de_liberte-au_mariage.pdf.



PRÉCISION

Dans la chronique *Généalogie insolite* de la revue no 307, volume 40, été 2014, page 275, deuxième paragraphe, nous avons écrit que François Villiard a *possiblement participé à la guerre de la Conquête ou de Sept Ans (1756-1763) en tant que soldat des troupes Franches de la Marine*. Or François Villiard ne figure pas parmi les 5773 soldats et sous-officiers ayant servi au Canada entre 1750 et 1760 dans les Compagnies Franches de la Marine. Ce répertoire réalisé par l'historien et archiviste Rénald Lessard peut être consulté en ligne (Base de données, accès libre), sur le site de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Pour la même période, on peut aussi consulter le répertoire des 7462 militaires qui ont fait partie des Troupes de Terre envoyées au Canada durant la même période. Cette liste se retrouve dans le volume *Combattre pour la France en Amérique, Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, sous la direction de Marcel Fournier, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 628 p. Ce volume peut être consulté au Centre Roland-J.-Auger de la SGQ. Enfin, rappelons que les Compagnies Franches de la Marine relevaient du ministère de la Marine et assuraient la paix et l'ordre dans les colonies françaises alors que les Troupes de Terre étaient sous la responsabilité du ministère de la Guerre et furent envoyées en Amérique seulement deux fois : en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières et lors de la guerre de Sept Ans.

Louis Richer (4140)



RÉPONSE À LA DÉCOUVERTE DE L'ACTE DE BAPTÊME DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

K. Janet Ritch

La revue *L'Ancêtre* a obtenu le présent texte en échange d'une publication antérieure. Cet article a auparavant été publié en 2013 dans *Les Amitiés généalogiques canadiennes-françaises*, n° 36, bulletin de l'Amicale des familles d'alliance canadienne-française. Merci à M^{me} Marie-Christine Chaillou.

Source de l'image :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_de_Samuel_de_Champlain

Résumé

K. Janet Ritch a eu l'honneur de travailler récemment avec Conrad Heidenreich dans la préparation d'une nouvelle édition des documents pertinents à Samuel de Champlain avant 1604, soit *Des Sauvages* et autres documents reliés à la période (McGill-Queens, 2010). Après avoir reçu en 1995 son doctorat du Centre d'études médiévales de l'Université de Toronto, elle a enseigné quelques années à l'Université Paris IV – La Sorbonne avant de revenir aux universités de Toronto et de York, où elle enseigne le français aux étudiants en théologie et à ceux inscrits en histoire.

Tout d'abord, félicitations à Jean-Marie Germe d'avoir découvert un acte si important pour le Canada et pour la France. Il n'y a plus de doute que Samuel de Champlain a été baptisé protestant, le 13 août 1574. Au Canada, nous avons déjà accueilli le registre du temple Saint-Yon de La Rochelle, qui contient cet important acte de baptême. Le registre sera exposé au Musée canadien des civilisations à Gatineau, pendant l'été 2014.

Quand les nouvelles sont arrivées ici, il y avait un an que M. Germe avait fait cette découverte. C'était en partie la confirmation de ce que nous avons toujours soupçonné : Champlain avait commencé sa vie comme un enfant protestant, à cause de son prénom Samuel et des guerres de Religion. Bien des hommes ont oscillé entre les Églises catholique et réformée, comme Champlain le fera lui-même à un moment. Nous avons aussi estimé qu'il a dû naître entre 1572 et 1577, puisqu'une naissance vers 1580, comme l'a suggéré Jean Liebel, l'aurait fait trop jeune, à l'âge de 15 ans en 1595, pour travailler en tant que fourrier, en pleine guerre, dans la suite du roi Henri IV.

Les deux problèmes principaux à considérer en ce qui concerne l'identité de Samuel de Champlain dans cet acte de baptême seraient son nom de famille et son lieu de baptême, La Rochelle au lieu de Brouage. On ne peut pas résoudre ces problèmes de manière définitive dans l'état actuel de nos recherches, mais on peut proposer des hypothèses raisonnables.

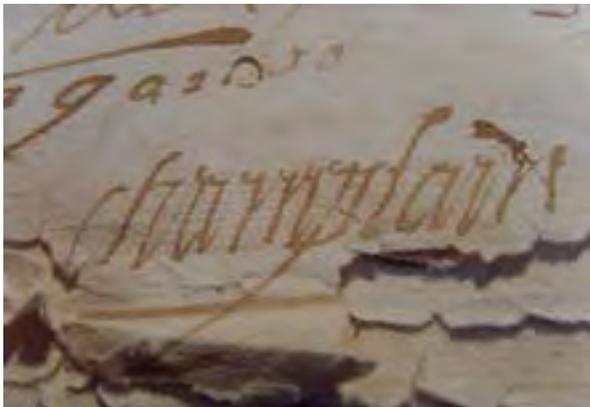
On remarque tout de suite que le nom du père de Champlain, dans les actes, est instable en comparaison avec celui de sa mère, lequel est toujours Marguerite Le Roy dans les rares occasions où elle est citée par les documents officiels. Celle-ci a dû naître à Brouage où Champlain a hérité, avant 1619, de sa maison avec sa cousine germaine Marie Camaret. Marie Camaret était la fille de Françoise Le Roy, la soeur de Marguerite. Par

contre, Guillemette Gousse, la femme de Guillaume Allène, ne peut être identifiée avec une tante de Champlain par l'intermédiaire de la famille Le Roy, même si la donation d'Allène à Champlain, en 1601, affirme : *yo Guillermo Elena de nascion marselles, natural que soy de la ciudad de Marsella [...] digo que yo tengo mucho amor y voluntad a Samuel Zamplen, franses, natural del bruaze en la provincia que llaman santanze que esta pressente por muchas y buenas obras que me a hecho [...] y tambien por el amor que le tengo por aver sido casado con una tia del suso dicho hermana de su madre...* (Moi, Guillaume Allène, marseillais de naissance, originaire de la ville de Marseille [...], je dis que je tiens beaucoup d'amour et de bonne volonté envers Samuel Champlain, Français, originaire de Brouage dans la province qu'on appelle Saintonge, ici présent, à cause des bonnes œuvres qu'il m'a souvent fait [...] et aussi à cause de l'amour que je lui porte pour avoir été marié, moi-même, à l'une de ses tantes, la soeur de sa mère...).

S'il y avait une autre soeur Le Roy, à part Marguerite et Françoise, elle reste tout à fait inconnue. Guillaume Allène aurait dû la marier après (ou avant?) Guillemette Gousse (mariée avec Allène à La Rochelle le 17 novembre 1563), un autre mariage dont jusqu'ici il n'y pas de document le démontrant. Si Allène vivait avec sa femme Guillemette à La Rochelle, lors de la naissance de Samuel en 1574, il reste tout à fait vraisemblable que Champlain soit né à Brouage, tout comme Guillaume Allène à Marseille. Le terme espagnol *natural* s'applique également à tous les deux. Et puis, Champlain a toujours indiqué qu'il était « de Brouage ».

Quant au père de Champlain, l'orthographe de son nom est nettement *Anthoyne Chapeleau* dans l'acte de baptême, en comparaison avec Rousseau, le nom de famille de la marraine nommée. Son nom apparaît aussi dans le contrat de mariage de Champlain, dont il y a deux versions datées le 27 décembre 1610 : l'originale, dit la minute notariée, que le notaire Loïs Arragon avait gardée,

et la transcription officielle. Seule cette dernière était connue jusqu'à ce qu'Emmanuel de Cathelineau publie la minute en 1930. On y trouve des variantes entre « Samuel de Champlain... filz de feu Anthoine de Champlain » dans la minute, et « de feu Anthoine de Camplain » dans la transcription. De nouveau, la variante « Complain » surgit dans la transcription de la quittance qui rend témoignage d'une partie de la dot que Champlain a reçue le 29 décembre 1619. Ainsi, les deux variantes « Camplain » et « Complain », signalées par Éric Thierry en 2012, peuvent être considérées comme des fautes de transcription.



Par contraste, l'acte de baptême trouvé par Jean-Marie Germe est le document original et non pas une copie. Il est alors moins probable que « Chapeleau » soit le résultat d'une faute de transcription. On la trouve même répétée avec une autre petite variante d'orthographe, « Chapuleau », à la Table Page du même registre *BM Saint-Yon 1573-1575*, fo 49. D'un côté il n'est pas simplement un cas d'orthographe, puisque la terminaison EAU représente une prononciation assez distincte ; de l'autre, l'identité de Champlain n'est pas mise en doute, grâce à « Samuel » et le nom de sa mère, Marguerite Le Roy. « Chapeleau » demeure quand même un peu bizarre !

Les variantes Champlain (dont il y a plusieurs orthographes, y compris Zamplen qui reflète la prononciation espagnole) et Champellain ou Champelain sont bien attestées jusqu'à après la mort du « Défunt Samuel de Champelain » en 1648. De nouveau, deux documents notariés témoignent de ces variantes, où elles se côtoient sur la même page l'une après l'autre de façon interchangeable. Les documents qui enregistrent les ventes de deux maisons de Champlain à Brouage nous montrent que ce même jour, le 27 septembre 1630, Champlain a signé « Champlain » pour attester de la vente de la maison la plus grande (1150 livres tournois) et « Champelain » pour

celle plus petite à 700 livres tournois. Évidemment, ces variantes d'orthographe étaient acceptables aux autorités légales de l'époque.

À part ce seul témoignage de « Champelain », Champlain a toujours signé tout simplement « Champlain » sans variantes. Le premier exemple de sa signature qui nous reste, celui attaché à la donation de 1601 mentionnée ci-dessus, est remarquable par sa clarté en caractères majuscules et par sa taille extraordinaire, au moins deux fois plus grande que les signatures environnantes. Le seul nom de « Champlain » suffit jusqu'à sa mort, ou peu avant quand il a fait rédiger la version ultime de son testament. On y note l'absence du prénom Samuel et de la particule. Il se peut que Champlain ait voulu éviter les controverses religieuses du prénom protestant, autant que les prétentions de la particule, en se bornant à son nom de préférence, ou bien au nom qui lui sert de modulation sur « Chappelain », nom de famille, à la différence de « Champlain » connu dans la région et appliqué ailleurs à son père¹.

Maintenant, nous savons que Champlain avait 21 ans quand il a gagné des sommes importantes au service du roi Henri IV, du 1^{er} mars au 30 avril 1595. Dans les comptes des États de Bretagne de 1595-1597, on le nomme « Samuel de Champlain », ou le « sieur de Champlain », de manière conséquente. Ce n'est pas lui qui a choisi d'ajouter la particule, mais Gabriel Hus, le trésorier des États de Bretagne, de la part du maréchal Jean d'Aumont et puis de François d'Espinay de Saint-Luc, gouverneur de Brouage et de Saintonge.

Donación
de
Guillermo Elena
a
Samuel de Champlain,
Archivo Histórico Provincial de Cádiz, pr.1512, fº 249^v.
1601

On voit un phénomène semblable dans le premier livre de Champlain, *Des Sauvages* (1603-1604), où il signe « S. Champlain » à la fin de son épître dédicatoire à

¹ Vente du navire *Jeanne* signée Chappelain, le 23 décembre 1573 (Heidenreich & Ritch, p. 5 n. 18; Le Blant & Baudry, *Nouveaux documents*, 1:10-11).

Charles de Montmorency, tandis que le poème laudatif qui suit cette dédicace donne la réponse d'un auteur inconnu (signé De la Franchise) au rapport du « Sieur de Champlain ». Aussi bien, « S. Champlain » se reflète-t-il dans le titre principal : *Des Sauvages*, ou, *Voyage de Samuel Champlain*. Encore une fois, ce n'est pas Champlain qui se donne la particule, mais un autre, un auteur anonyme dans ce cas. De toutes façons, il y avait d'autres marques de noblesse plus importantes que la particule à l'époque, telles qu'écuyer, titre par lequel Champlain sera désigné à partir de l'année 1613.

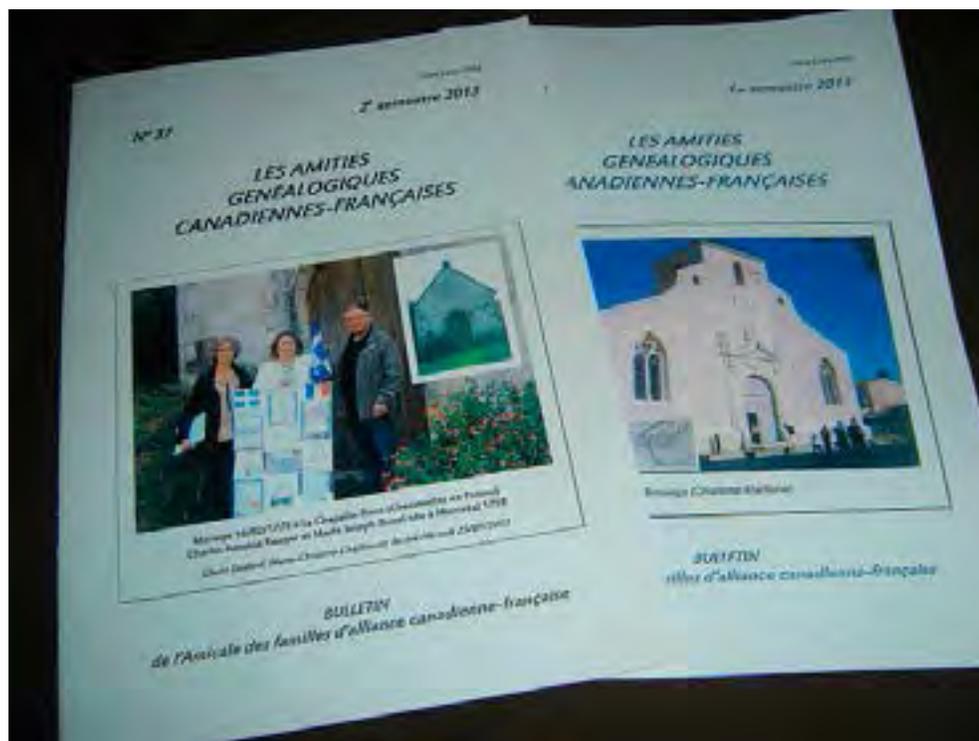
En comparaison avec « Chapeleau », le lieu de baptême à La Rochelle semble beaucoup moins compliqué. Puisque la famille Le Roy, du moins, habite à Brouage et la famille toujours protestante de Guillaume Allène habite à La Rochelle, pourquoi celle-là n'est-elle pas allée de Brouage à La Rochelle, une distance d'environ 40 km, pour le baptême de Samuel ? Même si Allène n'est pas marié à une tante de Samuel à l'époque, cela n'empêche point l'amitié entre les deux familles, surtout quand tous les deux pater familias étaient pilotes de navires associés aux affaires maritimes.

Si Antoine Chappelain (Chapeleau ou Champlain) a vraiment vendu sa partie d'un navire le 23 décembre 1573 quand il habitait Brouage, pourquoi aurait-il quitté la ville avant la naissance de son fils, Samuel, en août 1574 ? Comme Brouage était toujours un grand port de mer, animé par un commerce de sel prospère, le père de Champlain aurait pu amener sa femme et son nouveau-né pour le baptême à La Rochelle en bateau.

Quand le futur roi Henri IV rejoint La Rochelle comme protestant en 1570, l'ordre calviniste y règne. Henri y sera envoyé de nouveau en juillet 1573, mais comme catholique en apparence. On appelle la ville alors la capitale protestante de la France. À Strasbourg, Calvin avait déjà rédigé son psautier de 1540 (cette première édition de 1540 a été perdue) intitulé *La maniere de faire prieres aux eglises Francoyses*, qui comprend son rite de baptême, que le Psautier de Genève de 1542 répète dans une version un peu plus courte. Il est à noter surtout que

Calvin y affirme sa préférence pour la célébration du rite le dimanche matin suivant la naissance, afin que l'enfant soit reçu par toute la communauté de l'église. Mais les taux de mortalité infantile étant trop élevés à l'époque, les familles huguenotes, non moins que les catholiques, ne voulaient pas risquer le salut de leurs nouveau-nés en attendant plus longtemps que nécessaire. Ainsi, on voit que Samuel a été baptisé le vendredi (le 13 août), au lieu d'attendre encore deux jours jusqu'au dimanche.

On remarque aussi que ce rite de baptême protestant était, et reste toujours, essentiellement catholique. L'Église réformée, face aux Anabaptistes, a accepté le baptême infantile comme un sacrement. Mais puisque les enfants n'étaient pas encore capables de choisir leur foi



eux-mêmes, les parrains y jouaient le même rôle de guide que chez les catholiques. Dès le XIV^e siècle, le baptême est requis en dedans des huit jours qui suivent la naissance. Par conséquent, Samuel de Champlain a dû naître entre le 8 et le 12 août, en 1574. Autrement, il aurait été baptisé le dimanche précédent, le 8 août. Le voyage à La Rochelle lui a du moins offert une réception au sein d'une plus grande communauté protestante que celle du pasteur Nicolas Folion, à Brouage, où il n'y avait pas encore de temple.

NDLR : l'essentiel de ce texte peut être lu en version originale sur le site *The Champlain Society* à www.champlainsociety.ca/discovery-of-the-baptismal-certificate-of-samuel-de-champlain/



CHARLES-ABRAHAM RICHARD ET CÉCILE LAFLAMME, DE CAP-SAINT-IGNACE À BOURBONNAIS, ILLINOIS

Guy Richard (5106)

Né en 1950 à Rivière-Ouelle, neuvième enfant d'une famille de dix, l'auteur est membre de la Société de généalogie de Québec et effectue depuis une vingtaine d'années des recherches historiques et généalogiques sur le patronyme Richard. Il a fait carrière dans la fonction publique québécoise durant 35 ans. Il travaille, depuis une dizaine d'années, à la conservation du patrimoine oral. Il siège à plusieurs conseils d'administration et est membre fondateur de l'Association des familles Richard.

Résumé

Le phénomène de l'exode de Québécois vers les États-Unis au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle intéresse l'auteur depuis plusieurs années. Le présent texte raconte l'aventure de la famille de Charles-Abraham Richard dans la région de Bourbonnais en Illinois.

En 1830, le trappeur et chasseur François Bourbonnais arrive le long de la rivière Kankakee, en provenance de Bankun, Illinois, et décide d'y établir un poste de traite. Quelques années plus tard, un jeune homme du nom de Noël Levasseur fait de même avec deux associés. Après leur départ, Levasseur préfère s'établir tout près de la rivière et installer une ferme communautaire à Bourbonnais. Noël Levasseur est né à Saint-Michel de Yamaska, au Québec, le 25 décembre 1798. À l'âge de 17 ans, il quitte la province pour le Wisconsin afin de faire la traite des fourrures avec les Amérindiens. Il revient au Québec à plusieurs reprises pour convaincre ses amis et d'autres personnes de se joindre à lui. De nouveaux arrivants forment une petite communauté en 1844. En 1852, l'arrivée du prêtre Charles Chiniquy, bon propagandiste de l'émigration, apporte un nouveau convoi d'immigrants. Vers 1860, on remarque l'arrivée des familles Leclerc, Durand, Gervais, Frigon, Bellegarde, Marineau, Moussette, Drolet, Richard, Côté, Lafleur, Morin, Bernier, Caron et plusieurs autres.

Nous devons nous tourner vers l'économie d'avant 1850 au Québec pour comprendre l'habitant qui jette des regards vers l'autre côté de la frontière. Le nombre de terres arables était limité. On voyait alors que l'agriculture ne pourrait se développer indéfiniment au Québec. Les fermes ancestrales, maintes fois subdivisées, ne pouvant plus faire vivre une famille moyenne, les enfants devaient chercher de nouvelles terres à l'extérieur. Le rendement des récoltes de blé avait chuté de 30 % entre 1827 et 1844. La population

canadienne-française avait augmenté de 400 % entre 1784 et 1844 alors que la superficie de terre cultivée progressait de 275 % pendant la même période. Les terres du Midwest américain n'étaient pas étrangères aux Canadiens français. Il faut rappeler que les villes de Saint-Louis, Détroit, Chicago et Saint-Paul furent fondées avec l'aide des Français. Même s'ils étaient peu nombreux, les Canadiens français ont tout de même formé la base de la population de Chicago. On retrouve au moins 22 familles canadiennes-françaises à Bourbonnais en 1846. Elles formeront une communauté que l'on appellera « Le Petit-Canada » et qui conservera avec ténacité les coutumes et traditions de la patrie canadienne. Après 70 ans, ce Petit-Canada est devenu un souvenir cher au cœur de ceux qui l'ont connu.

Malgré le fait que Kankakee soit devenu le centre industriel et commercial de la région en 1853, Bourbonnais en demeurera le centre culturel pour les raisons suivantes :

- l'église est une réplique de celle de Cap-Saint-Ignace d'où proviennent plusieurs immigrants;
- les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont une école élémentaire mi-française;
- plusieurs futurs prêtres ont reçu leur éducation au collège classique français fondé par les Clercs de Saint-Viateur.



Carte de l'Illinois, avec Kankakee immédiatement au sud de Chicago. Source :

www.infoplease.com/atlas/state/illinois.html

Tous ces facteurs ont sûrement interpellé Charles-Abraham Richard. Le 12 juillet 1850, à l'âge de 61 ans, il quitte son village de Cap-Saint-Ignace, à destination de Bourbonnais où il acquiert une propriété. Il y séjournera une vingtaine d'années.

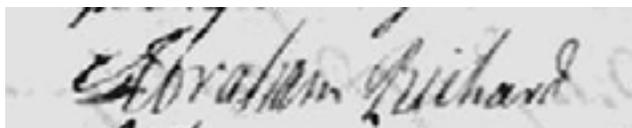
Charles-Abraham est le fils de Charles Basile Richard et Marguerite Daigneault dit Laprise, le descendant de Joseph Richard et Marie-Rose Gosselin, de Pierre fils Richard et Élisabeth Gamache, de Pierre l'aîné Richard et Françoise Miville. Pierre l'aîné devient le premier censitaire de la seigneurie de Vincelotte, le 5 février 1673, aux termes d'un contrat passé devant le notaire royal Romain Becquet dans la maison de Geneviève de Chavigny, à Québec. L'église actuelle de Cap-Saint-Ignace se trouve sur sa terre d'origine. Un monument en son honneur a été érigé en août 2000 par l'Association des familles Richard.

Charles-Abraham Richard est né le 2 octobre 1789 à Cap-Saint-Ignace et est décédé le 12 janvier 1870 à Bourbonnais, Illinois. Il avait vendu son emplacement à son fils Delphin.

Orphelin à l'âge de dix ans, il est adopté par le seigneur Daniel McPherson de L'Isle-aux-Grues. McPherson est un gentilhomme écossais établi à Philadelphie. En 1776, lors de la révolution américaine, il prend le parti de l'Angleterre et doit se réfugier au Canada, d'abord à Sorel puis à Douglastown, près de Gaspé. Il sera le premier seigneur à demeurer en permanence à L'Isle-aux-Grues.

Le 5 novembre 1810 à Cap-Saint-Ignace, Charles-Abraham Richard épouse Cécile Laflamme, née le 5 août 1789, fille de François Quémeneur dit Laflamme et Charlotte Cécile Yvon.

Le couple Richard demeure tout près de l'église de Cap-Saint-Ignace. Cécile suivra son mari en Illinois en 1851.



Signature de Charles-Abraham Richard.

Charles-Abraham Richard a appris le métier de menuisier-charpentier et est devenu architecte autodidacte. Il est engagé, pour la somme de 16 livres, pour terminer les travaux de la sacristie à L'Isle-aux-Grues, au début des années 1830. Par la suite, il est engagé le 17 juin 1832 pour refaire la grande porte de l'église en y ajoutant des ornements convenables et pour construire un jubé et une tourelle pour installer l'escalier. De juin à octobre 1837, Charles-Abraham construit le nouveau presbytère de 36 pieds de longueur sur 29 de largeur. Par la suite, il construit le presbytère de Cap-Saint-Ignace en 1840 avec son fils Marcel. C'était un édifice imposant muni de huit lucarnes en façade et de murs de pierre de trois pieds d'épaisseur. Celui-ci fut détruit en mai 1931.

Sa fille Sophie le décrit comme un homme non attaché à l'argent et désireux de fournir une bonne éducation à ses enfants. Il embauchait un professeur pour toute l'année. Lorsque Sophie a 9 ans, il permet l'utilisation de sa maison comme salle de classe pour les enfants de la paroisse. Comme Sophie avait appris à lire très jeune, elle aide le maître d'école à enseigner le catéchisme et l'alphabet aux enfants plus âgés.



Vieux presbytère de Cap-Saint-Ignace. Photo : courtoisie des Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, La Pocatière, Kamouraska.

Cécile Quémeneur dit Laflamme est née le 5 août 1789 et baptisée le 9 septembre 1790 à Rivière-au-Renard, Gaspé. Elle est décédée le 8 février 1874 à Bourbonnais, Illinois.

Elle est la fille d'une exilée, Charlotte Cécile Yvon, de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les parents de Charlotte Cécile, Étienne et Cécile Copeau, avaient été déportés en 1755. Charlotte Cécile a vu ses parents être embarqués séparément sur des bateaux bondés pour des destinations inconnues. Née le 18 novembre 1765, Charlotte Cécile Yvon arrive à Gaspé à l'âge de 16 ans. Elle épouse François Quémeneur dit Laflamme le 28 septembre 1788 à Carleton. Devenue veuve en 1802 avec huit enfants à charge, elle vivait dans une pauvre cabane lorsqu'elle fut découverte par Daniel McPherson. Après avoir aidé la famille, ce dernier adopte Cécile Laflamme, alors âgée de 8 ans, et lui donne une bonne éducation. Cécile déménage à L'Isle-aux-Coudres une année après son futur mari, Charles-Abraham.

L'année suivante, elle a le bonheur de revoir sa mère et tous ses frères et sœurs : Michel, Olivier, Étienne, Angélique, Adélaïde et Judith.

Quand sa mère l'a abandonnée à M. McPherson, elle lui a expliqué son geste comme suit : *Chère enfant, vous avez exactement la moitié de l'âge que j'avais lorsque je fus embarqué [sic] pour une contrée étrangère. Que deviendrez-vous sans votre tendre mère? Un jour, j'ai vu 6 gros bateaux venir disperser notre village. J'ai vu mon père embarquer dans un de ces trois mats, et ma mère dans un autre deux mats, j'étais prête à m'évanouir.*

Neuf enfants sont nés de l'union de Charles-Abraham et Cécile :

1. Joseph Marcel

Joseph Marcel est né le 7 septembre 1811 à Cap-Saint-Ignace et est décédé le 13 février 1897 à Kankakee, Illinois. Il est enterré au cimetière St. Anne's Catholic, Kankakee, Illinois.

Au recensement de 1850, il est à Bourbonnais, Will County, Illinois. Aux recensements de 1860, 1870 et 1880, il est à Bourbonnais, Kankakee County, Illinois.

Son premier mariage, avec Julie Bernier née vers 1816, a lieu le 14 juillet 1834 à Cap-Saint-Ignace, Québec.

Son second mariage, avec Émilie Perrault, date du 3 août 1857 à Cap-Saint-Ignace.

Le couple Richard-Bernier a eu neuf enfants. Les huit premiers, dont les noms suivent, sont nés à Cap-Saint-Ignace et le dernier à Kankakee, Illinois :

- François-Symphorien a vécu à Bourbonnais et à Chicago;
- Philomène a vécu à Bourbonnais et à Kankakee;
- Abraham a vécu à Bourbonnais et à Kankakee;
- Virginie a vécu à Bourbonnais et Marmiton en Illinois ainsi qu'à Clay County en Iowa;
- Honoré a vécu à Bourbonnais et Aurora;
- Hélène a vécu en Illinois et au Kansas;
- Dométille a vécu à Kankakee et à Papineau, Illinois;
- Émélie a vécu à Bourbonnais.



Cap-Saint-Ignace, en 1894. Source : BAnQ, P547,S1,SS1,SSS1,D440.

2. Émérance

Émérance est née le 7 décembre 1812 à Cap-Saint-Ignace et elle est décédée le 18 octobre 1894 à Bourbonnais, Illinois. Elle s'est mariée le 12 janvier 1830 à Cap-Saint-Ignace avec Placide Richard, né le 8 avril 1815, fils de Louis-Noël et Julie Guimont.

Le couple a eu neuf enfants, tous nés à Cap-Saint-Ignace dont Vénérande qui y a vécu, deux anonymes

décédés à la naissance, ainsi que Georges, Clémentine, Joséphine, Louis-Delphin, Delphine et Noël qui ont vécu à Bourbonnais.

- **Noël Richard**, par son premier mariage avec **Agnès Marcotte**, n'a eu qu'un seul enfant, **Frédéric**, né à Bourbonnais.
 - **Frédéric Richard** et **Nellie Marcotte** ont eu deux enfants, Lumena et **Adrien**, nés à Bourbonnais.
 - **Adrien Richard** et **Anne Raymond** ont également eu deux enfants, Stéphanie et Marcia, toutes deux enseignantes.
- **Noël Richard** a épousé, en secondes noces, **Delphine Rivard**. Ils ont eu cinq enfants : Isabelle, Zéphirin, Annette, Laurette et Cécile, tous nés à Bourbonnais.

Adrien Richard est né le 28 septembre 1908 et est décédé le 29 janvier 1996 à Bourbonnais. Son mariage avec Anne Raymond est célébré le 27 juillet 1935 à l'église Maternity BVM de Bourbonnais.

Il fait ses études en français à l'école primaire puis au St. Viator College. Il sera diplômé en 1929, l'année de la grande crise économique. Grâce à son père, il a la chance de trouver un emploi à 60 \$ par mois à la First Trust Bank de Kankakee où il passe 14 années de sa vie. Il travaille par la suite pendant 28 ans chez Roper Plant Factory à Kankakee.

Sa femme, **Anne Raymond**, fille cadette de Xavier et Joséphine Longtain, est née le 2 janvier 1910 à Saint-Georges, Illinois. Sa mère est sage-femme. Ses parents sont fermiers et cultivent 700 acres de terre. Pendant son enfance, sa famille ne parle que français et connaît un petit peu l'anglais. Anne apprendra l'anglais plus tard.

Lorsque son plus jeune frère, René, se marie, il prend la ferme de la paroisse de Saint-Georges, Bourbonnais. Anne et sa mère ainsi que la soeur d'Anne, Henriette (Hattie), et son mari déménagent à Bourbonnais. Le premier travail d'Anne est de faire le ménage dans les maisons. Elle nettoie toute une maison pour 1 \$. Elle gagne ainsi 3 \$ par semaine.

Anne étudie à l'école publique et catholique dirigée par les religieuses. Elle rencontre son futur mari lors d'une soirée dansante à Bourbonnais. Ils se sont fréquentés quelques années avant leur mariage après qu'Anne eût atteint l'âge de 25 ans. Ils passent leur lune de miel à Black Mountain, au Colorado.

À sa retraite, **Adrien Richard** fonde dans sa maison, avec le professeur Macquart, la Société historique de

Bourbonnais. C'est à ce moment qu'il écrit son livre *The village, a story of Bourbonnais*. Plus tard, la Société historique déménagera à son site actuel.

Anne mentionne que la majorité des gens demeurant dans les environs de Bourbonnais parlent français à cette époque. La situation a changé depuis lors.

Au cours de sa vie, Anne a été témoin de cinq guerres (la Grande Guerre, la Deuxième Guerre mondiale, les guerres de Corée, du Vietnam et du Golfe) et a connu les pénuries de nourriture et de vêtements. Elle a assisté à l'évolution des moyens de transport de la voiture à cheval à l'automobile. Elle a vécu la grande crise économique.

Elle a célébré son 100^e anniversaire de naissance le 2 janvier 2010 à Kankakee.

Adrien mentionne que son grand-père, Placide, fut l'un des Canadiens français de Cap-Saint-Ignace convaincus par Levasseur de se rendre à Bourbonnais. Ses grands-tantes lui ont donné le nom de Placide à son baptême. La terre où Placide s'est installé à son arrivée existe encore de nos jours. Elle se trouve sur Armour Road. Adrien aimait bien cet endroit.

En 1853, Placide et Noël, son père, s'opposent à la venue du chemin de fer à Bourbonnais. Ils ne veulent pas être ennuyés par la fumée noire provenant de la locomotive qui fait beaucoup de bruit, effraie et emballe les chevaux et affole les vaches au point qu'au moment de la traite, elles ne donnent plus de lait. Sans compter que la locomotive est dangereuse pour les enfants, disent-ils.



Pierre tombale au cimetière Maternity BVM de Bourbonnais, Illinois.

3. Abraham-Athanase

Il est né le 2 mai 1814 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud; il y épouse Madeleine Langlois, fille de Joseph et Marguerite Coulombe, le 26 octobre 1841, et décède le 21 novembre 1846 au même endroit.

4. Marie-Hélène

Elle est née le 28 août 1815 et est décédée le 14 décembre 1815 à Cap-Saint-Ignace.

5. Geneviève

Elle est née le 19 janvier 1817 et est décédée le 5 mai 1821 à Cap-Saint-Ignace.

6. Sophie Carmelle

Elle est née le 25 mars 1818 à Cap-Saint-Ignace, et est décédée le 17 février 1881 à Aurora, Kansas où elle est enterrée au St. Peter's Cemetery.

Ses prénoms lui ont été donnés par son parrain et sa marraine, Charles Gendreau et Marguerite Laflamme. Elle épouse Jean-Baptiste Hébert, fils de Joseph et Marguerite Gamache, le 9 août 1836 à Cap-Saint-Ignace.

Jean-Baptiste Hébert est né le 25 mars 1815 à L'Islet et est décédé en 1908 à Aurora, Kansas.

Sophie Carmelle mentionne dans son journal personnel qu'elle ne se souvient pas du moment où elle a appris à lire, probablement vers 5 ans. Ses parents étaient fiers de la faire lire devant leurs amis réunis à la maison. Elle qualifie également la date du 11 juillet 1830, jour de sa première communion, comme le plus beau, le plus pur et le plus saint jour de sa vie.

Jean-Baptiste Hébert, son épouse et leurs cinq enfants quittent Cap-Saint-Ignace pour Bourbonnais le 3 octobre 1848 et arrivent à destination le 20 avec 100 \$ en poche. Plusieurs enfants et petits-enfants de la famille Richard sont venus leur dire adieu avant le départ. M^{gr} Modeste Demers leur donne également sa bénédiction dans la maison de leur oncle Tourangeau.

En 1880, Sophie Carmelle déménage au Kansas pour se rapprocher de ses enfants et petits-enfants. Elle y décède en 1881.

Le couple Hébert a eu 12 enfants dont neuf sont nés à Cap-Saint-Ignace et trois à Bourbonnais.

- Philomène est décédée à 12 ans;
- Delvina a vécu à Bourbonnais et au Kansas;
- Marguerite est décédée à 3 jours;
- Delphin Marcel a vécu à Bourbonnais et au Kansas;
- Delphine a vécu à Bourbonnais;
- Joséphine a vécu à Kankakee et Bourbonnais;
- Eudacide a vécu à Bourbonnais et Chicago;
- Caroline a vécu à Bourbonnais;
- Charles a vécu à Bourbonnais;
- Joseph a vécu à Bourbonnais et en Iowa;
- Jean-Baptiste fils a vécu à Bourbonnais et au Kansas;
- Eugénie a vécu à Bourbonnais et à Manteno, Illinois.

Notes relatives à Jean-Baptiste Hébert, fils

Dans ses mémoires, sa mère Sophie Carmelle mentionne les talents musicaux de Jean-Baptiste en rappelant qu'à son neuvième anniversaire, le 15 août 1865, il a joué du violon pour accompagner la danse. Il devient un violoneux adroit recherché pour les danses

locales. Sa passion pour la musique, il la gardera toute sa vie puisqu'à un âge avancé, il prendra part à une émission de télévision à Hastings, Nebraska.

En 1876, il joint la Republican Cavalry lors de l'élection du Président Hayes. Il se marie en 1879.

Lorsque ses parents, Jean-Baptiste et Sophie Carmelle déménagent au Kansas le 10 février 1880, Jean-Baptiste fils et son épouse les accompagnent. Jean-Baptiste père et fils achètent, à cinq milles à l'est d'Aurora, Kansas, une terre qu'ils cultivent ensemble. Sa mère décède l'année suivante, mais son père demeure avec lui jusqu'à sa mort. Jean-Baptiste fils perd une jambe plusieurs années plus tard dans un accident de tracteur. Plus tard, alors qu'il est à Omaha, Nebraska, pour l'ajustement de sa prothèse, il est sérieusement blessé dans un accident de voiture et meurt. Son épouse demeure alors sur la ferme durant quelques années avant de se retirer à Concordia, Kansas, où elle meurt à l'âge de 88 ans.

7. Charles-Libérat

Il est né le 24 mars 1820 et est décédé le 4 mai 1821 à Cap-Saint-Ignace.

8. Delphin

Il est né le 18 mars 1822 à Cap-Saint-Ignace, il épouse Delphine Frégeau, fille d'Antoine et Geneviève Fournier, le 15 février 1847 à Cap-Saint-Ignace. Il est décédé le 5 octobre 1871 à Bourbonnais.

Il part pour Bourbonnais en 1858 après avoir vendu sa propriété à Octave Richard, forgeron à Cap-Saint-Ignace.

Le couple a eu neuf enfants dont sept sont nés à Cap-Saint-Ignace et deux à Bourbonnais : Charles, Delphine, Alphonsine, Delphine, Vitaline, Hilaire, Délima, Senneville et Thaddée.

9. Éléonore-Séraphie

Née le 5 septembre 1823 à Cap-Saint-Ignace, elle épouse Vildebou Langlois, fils de Joseph et Marguerite Coulombe, le 5 juillet 1842 au même endroit.

CONCLUSION

Une situation économique qui se détériore au cours des années 1850 et des suivantes permet à des gens audacieux de se rendre en Illinois pour développer une région presque vierge à leur arrivée.

Charles-Abraham Richard y a certainement vu une occasion pour sa famille. Quelle véritable raison l'a poussé à quitter son village natal à 61 ans avec un métier d'artisan du bois ? L'a-t-il fait pour accompagner ses

enfants déjà convaincus de partir ? A-t-il vu une occasion de trouver du travail dans une région non développée et peu organisée ?

Adrien Richard, l'historien contemporain de la famille, n'élabore pas sur le sujet dans son livre. Il parle peu de sa famille, mais plutôt du développement de Bourbonnais au fil des ans.

L'abbé Joseph-Arthur Richard mentionne le départ de familles de Cap-Saint-Ignace vers l'Illinois à cette époque. Il mentionne les raisons énoncées au début du présent texte. Il n'apporte pas de précisions quant au départ de la famille de Charles-Abraham Richard.

Cap-Saint-Ignace compte probablement encore des descendants vivants de cette famille. Ont-ils entendu parler de cette migration vers Bourbonnais ?

RÉFÉRENCES

- Autobiographie d'Anne Richard, Bourbonnais 2001.
- Base de données de l'Association des familles Richard.
- Entrevue avec Anne Richard, réalisée le 20 novembre 2000 à sa résidence de Bourbonnais par Debra Lynch et Amy Hanson.
- *Journal de Sophie Richard : 1874-1878*, transcrit et traduit par Michael Marcotte.
- RICHARD, Adrien M. *The Village, a Story of Bourbonnais*, Centennial Committee of Village of Bourbonnais, 1975 [épuisé].
- RICHARD, Gaétan. *L'ancêtre Pierre Richard : Saint-Georges-des-Côteaux 1646-1670, Cap-Saint-Ignace 1673-1719 et ses descendants*, 2007.
- RICHARD, Joseph-Arthur, ptre. *Histoire de Cap-Saint-Ignace : 1672-1970*, Montmagny, Éditions Marquis, 1971, 470 p.
- VEZINA, Jules. *La Côte-du-Sud - Histoire et généalogie d'un archipel, L'Isle-aux-Grues*, Association historique, 1994, 436 p.

Pour communiquer avec l'auteur Guy Richard : yug_richard@hotmail.com



Plaque à Cap-Saint-Ignace en mémoire à l'ancêtre Pierre RICHARD.
Source : www.famillesrichard.com/Monument_Pierre.htm .



ALMA PAGEOT : UNE LORETTAINE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Jean-Yves Dugas

Né à Québec, mais résidant de L'Ancienne-Lorette depuis 1954, Jean-Yves Dugas est titulaire d'une maîtrise en linguistique de l'Université Laval et est latiniste de formation. Il a travaillé dans les domaines de l'enseignement, de la terminologie, de la toponymie et de l'onomastique. Spécialiste des gentils ou noms collectifs des habitants du Québec, il est l'auteur du *Répertoire des gentils du Québec* (1987) et de plus de 145 articles qui portent sur la désignation collective des habitants, les noms de lieux québécois, les blasons populaires ou les surnoms collectifs des habitants, l'*anthropochoronymie* québécoise et la terminologie géographique. Il a collaboré à quelques ouvrages lexicographiques d'ici, dont le *Dictionnaire du français Plus* (1988) et le *Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec* (à paraître). Il a en outre apporté son concours au *Nouveau Petit Robert* (1977). Il est membre de la Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette depuis 2008 et en a été administrateur de 2009 à 2013. À ce titre, il a publié un ouvrage sur le nom des rues de L'Ancienne-Lorette, intitulé *Sur les chemins de l'histoire lorettaine* (2009), dont une nouvelle édition a paru en 2011.

Résumé

L'année 2013 marque le 80^e anniversaire de la fondation du Cercle de fermières de L'Ancienne-Lorette et il convient, à cette occasion, de célébrer la mémoire de sa fondatrice, Alma Pageot, en retraçant, d'une part, la vie de cette humble pionnière et, d'autre part, ses réalisations principales. Cette séduisante figure lorettaine saura nous faire apprécier les précieuses qualités d'une personne tout entière consacrée au mieux-être des moins bien nantis de la société dans laquelle elle évoluait, appliquée à soulager la souffrance et à apporter une contribution sentie à la société de la première moitié du siècle dernier. Ce bref portrait fera découvrir une femme combative, tenace, convaincante et convaincue, religieuse et pieuse, rigoureuse et empathique, généreuse et soucieuse d'économie, aux indéniables qualités d'organisation et de communication.

*Le passé vit en nous sans que nous le sachions.
Nos prédécesseurs se continuent en nous.
Nous continuons dans le temps la vie de leur vie.*

Jean Leclerc

Alors que de nos jours l'individualisme étend ses tentacules partout dans la société et que, fréquemment, on connaît à peine ses voisins, il n'en a pas toujours été ainsi, tant s'en faut. Jadis, les valeurs d'empathie envers le prochain, d'ouverture à l'autre, de préoccupation du bien-être de ses concitoyens primaient, la ferveur religieuse aidant, bien évidemment. Souvent, des personnes pénétrées profondément de sentiments altruistes mettaient au profit des collectivités proches et élargies leurs talents, qui de leadership, qui de débrouillardise, qui de leur sens de l'organisation, avec générosité et sans calcul.

C'est une de ces personnalités, Alma Pageot, connue à son époque comme madame Jules Hamel de L'Ancienne-Lorette, dont nous nous proposons de retracer les moments essentiels d'une existence riche de dévouement, parfois d'abnégation, mais toujours acceptée avec enthousiasme et courage. Cette séduisante figure lorettaine saura nous faire revivre, un moment, les précieuses qualités d'une personne tout entière consacrée au mieux-être des moins bien nantis de la société dans laquelle elle évoluait, appliquée à soulager la souffrance et à apporter une contribution sentie à la société de la première moitié du siècle dernier.

UNE FAMILLE REMARQUABLE

Marie-Joséphine-Alma Pageot naît à la fin du XIX^e siècle, à L'Ancienne-Lorette. Voici la transcription fidèle de son acte de baptême :

Le quatre décembre mil huit cent quatre vingt cinq, nous soussigné avons baptisé Marie Joséphine Alma, née la veille, fille légitime de Patrice Ulric Pageot marchand, et de Marie Joséphine Gingras, de cette paroisse. Parrain Prosper Gingras, aïeul de l'enfant, marraine, Marguerite Langlois, épouse du parrain. Le père et la marraine ont signé mais le parrain a déclaré ne le pouvoir faire. Lecture faite.

Marguerite Langlois

Ulric Pageot

H. Labrecque p^{tre} [vicaire]

Son père, Patrick-Ulric Pageot, parfois nommé « Patrice » et « Uldéric » dans les relevés de recensement, est un honnête marchand général, né le 16 mars 1860. Quincaillier à compter de 1879, il se joint au Bureau de santé local de 1896 à 1904 et occupe notamment le poste de vice-président de l'Union de Saint-Joseph de L'Ancienne-Lorette, entre 1902 et 1907. Il compte parmi les notables respectés de son milieu et décède le 13 juin 1929. Quant à sa mère, Joséphine Gingras (1^{er} juin 1861 - 22 mai 1924), que Patrick-Ulric avait épousée le 9 février 1885 à L'Ancienne-Lorette, elle a assumé un rôle d'épouse effacée et de mère attentionnée, comme nombre de femmes de son époque. Rappelons que Patrick-Ulric, veuf, convolera à nouveau à l'âge de 66 ans, le 26 juillet 1926, épousant Marie-Philomène Drolet, née le 10 août 1860, veuve d'Eugène Delisle né le 8 mai 1854, à qui elle s'était unie le 29 septembre 1898, dans l'église paroissiale.

Il convient de signaler certaines ascendances paternelles qui peuvent expliquer différents traits de la personnalité d'Alma. Son arrière-grand-père, Jacques-Édouard Pageot, né en 1806 et décédé le 22 mars 1865, a exercé le métier de maître d'école, puis de cultivateur. Il est par ailleurs considéré comme le premier maire de la municipalité de paroisse de L'Ancienne-Lorette, érigée le 1^{er} juillet 1845. Le 7 juillet 1829, il avait épousé à L'Ancienne-Lorette Charlotte Gauvin (14 février 1807 - 12 décembre 1881). L'un de leurs fils, également prénommé Jacques-Édouard, naît le 1^{er} décembre 1831 à L'Ancienne-Lorette. Instituteur comme son père, il dispensait son savoir à l'école n° 5 des Grands-Déserts. Il a occupé la fonction de secrétaire-trésorier du village de 1876 à 1902, de même que celles de greffier des juges de paix et d'huissier en 1880 et en 1890. Le grand-père d'Alma Pageot avait pour épouse Marie Belleau (14 septembre 1833 - 5 octobre 1894) et ils avaient échangé leur consentement le 6 octobre 1854 dans la paroisse de L'Ancienne-Lorette. Il rend l'âme le 24 août 1910.

De l'union de Patrick-Ulric et Joséphine naîtront 11 enfants, dont 7 filles. Alma occupe le quatrième rang après : Marie-Alice, décédée à 11 mois en 1881; Léger, lui aussi emporté à 11 mois l'année suivante; Julia, morte à l'âge de 7 ans, la veille de Noël 1891. Suivront Alma, et dans l'ordre : Arthur (décembre 1888 - 9 février 1891); Ulric (8 avril 1889 - 17 octobre 1958); Aimé (26 avril 1892 - 1967); Octave (1894 - 6 août 1895); Anna-Marie (14 avril 1898 - 19 octobre 1979), ainsi que les jumelles Aline et Cécile, nées le 14 juillet 1902, la première s'éteignant le 3 décembre 1972 et la seconde, le 6 janvier 1992. Cécile avait pour marraine sa sœur Alma. Notons que de toute cette fratrie, cinq enfants seront emportés en bas âge et que parmi les six autres, seulement deux se marieront, Alma et Aimé, les quatre autres se confinant au célibat.

Signalons qu'Ulric, devenu employé civil, comme on disait à l'époque, suivra les traces de son père en s'occupant de la quincaillerie-magasin général, alors qu'Aimé, époux de Marie-Rose Jobin (4 avril 1898 - 27 juillet 1979), fonctionnaire provincial, occupera la charge de maire de la municipalité de paroisse de L'Ancienne-Lorette de 1937 à 1939. Il aura la même fonction à la municipalité du village de Notre-Dame-de-Lorette de 1947 à 1951, à titre de premier magistrat municipal de la nouvelle entité administrative. Depuis le 3 août 1949, la rue Saint-Aimé immortalise son souvenir. Sous ce chapitre, signalons qu'Alma a également été honorée dans l'odonyme municipal : la rue Alma-Pageot identifie une voie de communication du nord-est de la ville depuis 2002, désignation revêtant un caractère officiel à compter du 2 mars 2005.

Quant aux trois sœurs Pageot, Anna-Marie, Aline (prénom orthographié Alyne dans l'acte de baptême) et Cécile, elles ont toutes été membres du Cercle de fermières local et y ont collaboré activement entre 1933 et 1944. De plus, Anna-Marie a assumé la charge de maîtresse de poste, au village, du 3 octobre 1932 au 17 septembre 1936. Quant à Aline, elle devient trésorière générale de la Ligue catholique féminine le 11 janvier 1939 – organisme mis sur pied en 1927 et ayant pour objectif de promouvoir la modestie féminine – et organisatrice en chef du timbre de guerre, le 14 janvier 1941. Bon sang ne saurait mentir.



Alma Pageot à l'âge de 21 ans, en 1907.
Photo fournie par l'auteur.

Le 19 février 1917, Alma Pageot prend pour époux, dans sa paroisse natale, Jules Hamel (3 août 1886 - 12 juillet 1944). Un de leurs témoins, Lionel Allard (26 janvier 1911 - 8 avril 1994), jouera un rôle significatif dans la vie et l'œuvre d'Alma. Parmi les beaux-frères de cette dernière, deux se sont distingués tout particulièrement : Joseph-Adrien (13 janvier 1891 - 1943), conseiller municipal de 1932 à 1940, puis maire de la paroisse de 1940 à 1943; et Wilfrid (16 juillet 1895 - 31 décembre 1968), entre autres, ministre des Terres et Forêts du Québec (1942-1944), ministre du Travail et des Mines (1944) et maire de Québec (1953-1965). Le boulevard Wilfrid-Hamel, dont un tronçon emprunte le territoire municipal de L'Ancienne-Lorette, rappelle sa mémoire depuis 1943.

Malgré un caractère neurasthénique, Jules Hamel fut un époux fidèle et un compagnon attentionné et collaboratif. Maintes fois, il joua au chauffeur pour transporter des membres du Cercle ou encore pour livrer des cahiers et divers effets chez les partenaires de son épouse. Ingénieur, il était fonctionnaire au gouvernement provincial. Notons qu'il a également assumé la direction de la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette de 1936 à 1942.

Robuste et dotée d'une bonne santé, Alma Pageot mena sa vie à un train d'enfer jusqu'en 1943, alors que la maladie de son conjoint lui imposa un moment d'arrêt. Par la suite, la fatigue, une santé déclinante et l'âge ont fait en sorte que son rythme de travail ne fut plus comparable, quoiqu'elle fût demeurée active et attentive aux multiples causes qu'elle chérissait tant. Elle s'éteint le 17 juillet 1951, au terme d'une existence bien remplie vouée entièrement et généreusement au service du prochain. Elle repose dans le cimetière paroissial.

ENFANCE ET JEUNESSE DISCRÈTES

Alma Pageot a passé un âge tendre sans histoire au sein d'une famille unie qui habitait au centre-ville, à peu de distance de l'église paroissiale où elle a pu développer sa piété et sa foi profonde. On ne sait rien des études qu'elle a effectuées, mais si on se fie à sa calligraphie soignée, à son

souci d'écrire sans fautes, à l'articulation d'une pensée claire et rigoureuse de même qu'à la multiplicité des sujets sociaux qui ont retenu son attention et entraîné son apostolat, force est de conclure qu'elle a dû accomplir un curriculum assez avancé. À moins que l'atavisme relié à son grand-père et à son arrière-grand-père y soit pour une large part. Dans son œuvre, elle témoigne d'une curiosité intellectuelle et d'une soif de lecture intenses que seule peut expliquer une solide formation scolaire peut-être couplée à un autodidactisme remarquable et soutenu.

ÉVEIL PRÉCOCE AU PATRIMOINE

À l'âge de 21 ans, en 1907, Alma démontre déjà un intérêt particulier envers l'héritage religieux local à l'occasion de la démolition de la vieille église datant de 1839 et de l'érection de la nouvelle, entre 1907 et 1910. En effet, elle a laissé un album de 295 photographies, intitulé Démolition vieille église, 1907. Construction nouvelle église, 1908. Si la majorité des documents photographiques consignés portent sur les étapes visuelles du remplacement du temple désuet par une nouvelle construction, elle glisse au fil des pages des scènes de sépultures, de théâtre, de Fête-Dieu ainsi que d'autres sujets, représentant des citoyens et citoyennes, des rues du village, des résidences... qui fournissent un panorama, même partiel, de la vie lorettaine du début du XX^e siècle. Datée précisément du 12 mars 1907 au 3 octobre 1908, chaque photo comporte une légende en précisant le sujet. On y découvre déjà la personne rigoureuse et précise que viendront confirmer par la suite une avalanche d'écrits de diverses natures.

En 1913, notre zélatrice amorce concrètement son action sociale dans le domaine religieux en collaborant étroitement avec l'abbé Joseph-Jean-Baptiste Hallé (1874-1939) à la mise sur pied de retraites religieuses pour femmes. Cet ecclésiastique, qui s'est toujours mêlé d'œuvres sociales depuis ses débuts dans la vie active, devient évêque du diocèse d'Hearst, en Ontario, le 18 décembre 1920. Par ailleurs, à compter de 1926 et jusqu'en 1943, Alma Pageot assume le rôle de secrétaire du Tiers-Ordre de saint François des fraternités Saint-Louis et Sainte-Élisabeth-de-Hongrie de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, y acquérant une expérience précieuse pour la suite de ses engagements.

C'est vraisemblablement vers le début des années 1930 qu'Alma commence à recueillir, dans les journaux de l'époque (*Le Soleil*, *L'Action catholique*, *L'Événement-Journal*), les informations concernant son village (ordination, nouvelles religieuses, scolaires, culturelles, municipales...). Les archives de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Annonciation en comptent une série sous forme de coupures de journaux, classées sous le titre « Nouvelles de L'Ancienne-Lorette ». On y apprend maintes informations sur les commerces, les institutions tant civiles que religieuses, les œuvres d'économie sociale, les mondanités, les décès, les messes, les ordinations, etc. Il en va de même

pour une autre série de documents, aujourd'hui la propriété de la Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette.

UN RAYONNEMENT SOCIAL EXCEPTIONNEL

Au début des années 1930, le maire de L'Ancienne-Lorette, Alphonse Drolet (1890-1959), qui présidera aux destinées de la municipalité de 1929 à 1937, entreprend de nombreuses démarches pour doter son village d'un cercle de fermières. Ces démarches porteront fruit le 31 janvier 1933 avec la création du Cercle de fermières de L'Ancienne-Lorette. Alma Pageot se verra confier la responsabilité de sa mise en œuvre et de l'établissement de son action, tâches auxquelles elle s'attellera avec enthousiasme et énergie. Le curé Émile Turmel (1893-1966), dans le bulletin paroissial *Ma Paroisse* (vol. I, n^o 5, avril 1947, p. 2) en résume éloquemment la mission ainsi : *Le Cercle des (sic) Fermières est un organisme qui groupe les femmes et les jeunes filles de nos centres ruraux, leur permet de mieux se connaître, de se comprendre, d'échanger leurs connaissances, de s'entraider, de s'intéresser davantage à l'étude de leurs problèmes. Le Cercle des Fermières [dont le local se situait au sous-sol de la sacristie], constitue une œuvre éducative rurale qui embrasse toutes les autres œuvres, telles que charité, service social, mouvements d'Action catholique, hygiène, arts domestiques, embellissement des demeures, organisation des loisirs, bibliothèque, acquisition de livres et de brochures. Son but est d'enrayer la désertion de la terre en faisant apprécier davantage la vie à la campagne.* Les devises inscrites en filigrane de leur action, « Pour la Terre et le Foyer » ainsi que « Vers le Beau et le Bien », ne sauraient être davantage éloquentes à cet égard.

Ce mouvement constituera l'œuvre majeure d'Alma Pageot, qui s'y investira corps et âme. Afin de bien saisir l'ampleur de son action, on nous permettra de retracer par le menu les innombrables ramifications des efforts déployés pour le mieux-être et le bonheur social de la collectivité visée.

1) Développement des arts domestiques

Chez les dames fermières, dont la première réunion se tiendra le 13 février 1933, l'art domestique occupera une place de choix avec de multiples démonstrations de confection de vêtements, de tissage, de recettes de mets de toutes sortes. Parallèlement, on assiste à l'organisation de cours de filage, de crochetage, de tissage, de tricot, de couture, de chapellerie, d'art culinaire dispensés annuellement par le Gouvernement, à la fabrication de boîtes de conserves, à la confection de chaussettes destinées aux aviateurs pendant la guerre, de tricots pour les soldats ainsi que de petits gilets et de bas pour la Goutte de lait (7 août 1938).

2) Pratique de la charité

Les démunis constituant la clientèle cible du Cercle, Alma Pageot institue le 3 mai 1933 un Comité de couture pour les pauvres. D'ailleurs, le 1^{er} octobre 1933, le curé Étienne Cloutier (1865-1940) confie à la directrice de la Ligue catholique féminine la responsabilité de subvenir aux besoins des pauvres de la paroisse. Dans une optique élargie, on institue

une fondation de berceaux pour la crèche Saint-Vincent-de-Paul, qui comporte la supervision et la promotion de l'adoption des orphelins de la Crèche, la fabrication de nombreux cahiers à partir d'enveloppes usagées destinés surtout aux enfants orphelins de l'hospice Saint-Charles – œuvre fondée en 1882 par les Sœurs du Bon-Pasteur et dont le bâtiment était situé rue Dorchester, face au parc Victoria –, la cueillette de timbres usagés destinés aux missionnaires d'Afrique, la tenue de Euchres (réunions au cours desquelles on s'adonnait à un jeu de cartes américain inventé en 1850 qui consistait en un jeu de levées avec atout), pour amasser des sommes destinées aux pauvres, la préparation, en juin 1935, de provisions pour les colons de l'Abitibi (Sainte-Anne-de-Roquemaure, Cléricky, Preissac, Saint-Nazaire-de-Berry), la contribution aux œuvres du Patronage de Québec dirigé par les pères de Saint-Vincent-de-Paul.



Réunion du Cercle de fermières de L'Ancienne-Lorette, autour de 1950.
Source : BAnQ, E6,S7,SS1,P61368.

3) Enrichissement de la vie agricole et développement des espaces verts

Sous la gouverne d'Alma Pageot, le Cercle fait renaître, à compter de l'automne 1933, l'industrie du lin en encourageant la culture de la graine de lin, procède à la distribution de graines de semence pour enrichir les potagers individuels, développe l'apiculture en multipliant les ruches, fait don d'arbres pour embellir les terrains de l'école, les parterres de l'église et du presbytère.

4) Promotion de la langue et de la culture

Le Cercle intervient vigoureusement pour la francisation des pancartes publicitaires des cabines de motels de la route nationale Québec-Montréal, l'actuel boulevard Wilfrid-Hamel, tout en étendant la propagande en Beauce et en Ontario. Dès février 1933, le Cercle projette l'établissement d'une bibliothèque dans le sous-sol de la sacristie, laquelle verra officiellement le jour le 8 mai 1935. Par la suite, s'enchaînent : réparation de documents et distribution de livres, de revues, d'annales, de magazines aux orphelins de l'hospice Saint-Charles, aux chômeurs des camps Valcartier et Taschereau, aux personnes en détention dans les prisons, notamment aux femmes, aux malades des hôpitaux Laval et

du Sacré-Coeur, aux terrains de jeux du parc Victoria, au Club des marins catholiques, à la Crèche; création d'un prix de Bon Langage, en 1935, destiné aux écoliers lorettains; organisation de nombreuses séances théâtrales dramatiques ou comiques, de soirées de divertissement assurées par la troupe du Cercle Saint-Étienne que le Cercle de fermières prend sous son aile. Voilà autant de volets dont cet organisme, sous l'habile et ferme direction d'Alma, assurera avec constance et enthousiasme la réalisation.

À ce chapitre, il convient de souligner la collaboration exceptionnelle de l'instituteur Lionel Allard qui, à compter du 10 mai 1933, entreprend la rédaction d'une feuille de correction du français. Voici, en ses termes, les modalités d'interventions instaurées : *Dès le début de l'année scolaire, j'avais remarqué la pauvreté du vocabulaire des écoliers et l'usage abusif d'anglicismes et de néologismes. Un jour que j'exprimais mes inquiétudes à la présidente [du Cercle de fermières], elle m'a dit son intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation au bon français dans toutes les écoles de la municipalité; elle exprima aussi son désir de publier un bulletin mensuel destiné aux écoles, ajoutant qu'elle comptait sur moi pour le rédiger. Son unique feuille portant le titre de « L'Écho de Lorette », se divisait en deux parties : la première présentait dix expressions fautives employées par les élèves et, en regard de chacune, la correction appropriée; la seconde était réservée à un court billet à l'adresse des élèves. Responsable de la composition et de la mise en pages, je signais « Feuille d'Érable ». Le Cercle se chargeait de la photocopie et de la distribution, et demandait aux institutrices de l'afficher dans leur classe¹. La première version de cette feuille portait le titre de « Corrigeons-nous » entre le 10 mai 1933 et le mois de mars 1935. Elle devient, en septembre 1935, « L'Écho de Lorette » et la dernière parution retracée remonte au 3 janvier 1936.*

5) Implication dans des œuvres sociales

Le premier geste significatif du Cercle en matière de préoccupation sociale consiste à faire don aux agriculteurs de réflecteurs pour augmenter la visibilité des voitures à traction animale (3 mai 1933). Par la suite, les actions suivantes seront entreprises : sur demande spécifique de citoyens et citoyennes des alentours, la présidente et les fermières procurent des servantes qui assurent les travaux d'entretien domestique chez les particuliers; de véritables campagnes d'incitation sont organisées pour encourager l'achat chez nous; on se fait un devoir de secourir et d'épauler les camps d'été, les crèches, les dispensaires, les orphelinats, les hôpitaux et les étudiants pauvres; le Cercle fait venir et distribue quantité de « brochures » obtenues auprès du gouvernement fédéral ayant pour sujet les mères de famille, l'hygiène, l'alimentation, etc.; la Fête des mères est organisée officiellement pour la première fois par le Cercle le 12 mai 1940 et se perpétue lors des années subséquentes; à compter de septembre 1938, on assiste à l'établissement de l'épargne du sou et à la promotion des caisses d'épargne scolaire qui deviennent une préoccupation importante pour les fermières; on insiste auprès des

¹ *Souvenirs et rappels historiques*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, p. 120-121.

autorités municipales pour l'instauration d'un couvre-feu pour les enfants du village, afin d'assurer leur protection et de maintenir l'ordre. Enfin, le Cercle s'investit dans l'effort de guerre en amassant des lames de rasoir pour l'École de chimie de l'Université Laval qui les utilise pour polir différents articles destinés à nos soldats. La sobriété fait également partie des valeurs mises de l'avant par Alma Pageot et ses collègues, par des campagnes antialcooliques.

6) Conservation du patrimoine

Afin d'assurer la pérennité du patrimoine immobilier local, le Cercle insiste pour que l'on garde nos maisons et les terrains qui les entourent propres et beaux, que l'on entretienne pieusement les lots du cimetière, que l'on restaure ou remplace les croix de chemin et, pour ce faire, l'organisme fait don de peinture pour rafraîchir ces dernières. On recommande de planter de nouvelles croix et de poursuivre la tradition de la neuvaine à la croix de chemin (24 avril 1941). Comme retombée concrète, la croix de chemin du rang Saint-Denis est restaurée et bénie le 5 juillet 1942.

7) Développement du milieu de l'éducation

À compter de mai 1933 et jusqu'en 1939, le Cercle instaure dans toutes les écoles de la paroisse des brigadiers chargés d'assumer la sécurité des enfants aux abords des écoles, intervention complétée par l'établissement d'une Ligue de sécurité et la distribution d'un carnet portant comme titre *Le piéton prudent*; mise sur pied d'une campagne auprès des autorités municipales et scolaires pour l'aménagement de terrains de jeux; organisation de voyages scolaires, de retraites pour les enfants; préparation d'une exposition annuelle des travaux manuels réalisés par les écoliers, avec récompenses à la clé.

Voici, retracée fidèlement par celui que l'on appelait respectueusement le Maître, Lionel Allard, l'histoire de cette initiative : *Toutefois, c'est le Cercle des fermières, dirigé par Alma Pageot, qu'on appelait alors madame Jules Hamel, qui fut le premier à solliciter une collaboration qui s'est continuée jusqu'à mon départ de l'enseignement en 1942. Pour se rendre à l'école, la plupart de mes élèves passaient devant la maison de la présidente. Intriguée par les maisonnettes d'oiseaux qu'ils transportaient certains jours de fin d'année scolaire, elle s'était informée des raisons de ce va-et-vient inhabituel. Le succès de notre initiative lui suggéra l'idée de proposer à son Cercle l'organisation d'une exposition de fin d'année pour les travaux manuels des élèves de toutes les écoles de la paroisse. Dans cette opération, j'ai aidé à la rédaction des communiqués, à la préparation de la salle, à la disposition des objets et j'ai participé au jury qui décernait les prix, sauf quand mes élèves étaient concernés². Finalement, on recommande l'instauration de classes d'anglais, de français et d'arithmétique dispensées le soir pour faciliter la réussite scolaire des jeunes.*

8) Préoccupations de nature morale et religieuse

La Ligue catholique féminine, instaurée en février 1933, parallèlement au Cercle de fermières, monte au créneau pour le respect de la modestie chrétienne, la promotion du

bon cinéma, de la bonne lecture tout en combattant l'immoralité sous toutes ses formes : on pourfend les annonces indécentes, on proteste contre les images immorales suscitées par la lingerie féminine dans les catalogues des firmes Eaton et Simpson, on instaure des campagnes de lectures saines, on procède à l'autodafé de brochures inconvenantes (2 novembre 1933), on multiplie les interventions auprès des éditeurs, des publicitaires pour assainir leur matériel distribué au sein de la population et on va même jusqu'à alerter les autorités policières en avril-mai 1934 pour que cesse le « parking » le long des routes de la municipalité et aux alentours.

Une campagne bien orchestrée vise à prohiber les maillots de bain indécents et incite les autorités municipales à interdire la déambulation dans les rues du village de personnes vêtues uniquement d'un tel accessoire qui doit être réservé aux plages.

À chaque année, lors de l'ouverture des classes, le Cercle fait chanter, à compter de septembre 1934, une messe dite du Saint-Esprit pour tous les élèves et les institutrices afin de placer l'année scolaire sous les meilleurs auspices religieux. En 1941, Alma Pageot demande que désormais les nouveaux soient consacrés à la sainte Vierge après leur baptême pour leur assurer la protection de l'au-delà. Enfin, des pancartes sont distribuées aux commerçants (restaurants, bars) pour contrer le blasphème, le tout couronné par une étroite collaboration avec les prêtres de la paroisse dont le curé en titre, aumônier *de facto* du Cercle.

9) Préservation de la santé

Diverses actions sont posées afin d'assurer la bonne santé, notamment celle des enfants, comme la promotion de la vaccination, l'obtention d'une unité sanitaire locale (milieu des années 1940), la mise sur pied d'une campagne d'hygiène dans les écoles, la dispensation de cours de secourisme et de sécurité aux élèves du village au printemps 1936. On assure également la distribution, dans les classes, d'une brochure intitulée *Les règles d'une bonne santé*.

Pour mener à bien leur programme, Alma Pageot et ses consœurs fermières ont assuré un rayonnement important en participant, entre autres, à l'Exposition provinciale et à l'Exposition du comté, tout en se faisant connaître du milieu grâce à des expositions locales. La rédaction d'articles pour les journaux a contribué pour beaucoup à diffuser la mission du Cercle de même que ses activités et ses réalisations. Le Cercle a de plus œuvré en étroite collaboration avec des institutions telles que la Croix-Rouge, l'Hôpital général et le Patronage de Québec, sans compter les autres cercles de fermières.

UN CRÉPUSCULE EN DEMI-TEINTE

À compter de 1943, la maladie affecte à la fois Alma et son époux, Jules Hamel, lequel décède l'année suivante. Ces épreuves mènent à la démission d'Alma à titre de présidente du Cercle le 1^{er} février 1944, elle n'en demeure pas moins membre. Ses interventions feutrées, loin des feux de la

² *Op. cit.* p. 120.

rampe, n'en paraissent pas moins pertinentes et percutantes, même si elles se font plus claires et moins tonitruantes. Sporadiquement, entre 1944 et 1947, les procès-verbaux du Cercle de fermières consignent ici une intervention, là une collaboration ou encore une causerie, comme celle qu'elle a prononcée à la radio, le 6 avril 1946, sur le thème de la vie sociale à la campagne.

La ferveur religieuse jamais démentie dont elle a fait preuve et qu'elle avait concrètement démontrée en remettant au curé Hubert Lessard (1856-1929) 50 \$, le 13 février 1928, pour l'achat d'une statue de saint Louis de Gonzague, modèle des jeunes gens, trouve sa finalité par l'intermédiaire d'un legs testamentaire de 100 \$ à la fabrique pour l'entretien de la statue de Notre-Dame-de-l'Annonciation qui trône au pinacle extérieur du temple paroissial.

Voilà retracé à grands traits l'essentiel d'une vie consacrée à son prochain par une femme combative, tenace, convaincante et convaincue, religieuse et pieuse, rigoureuse et empathique, généreuse et soucieuse d'économie, aux indéniables qualités d'organisation et de communication d'une redoutable efficacité. Bien sûr, il ne s'agit pas de tracer un portrait hagiographique d'Alma Pageot, mais de rendre justice à une personnalité exceptionnelle. Elle qui a considéré comme les enfants que la nature ne lui a pas accordés, tant les jeunes que leurs aînés démunis et qui leur a consacré le meilleur d'elle-même avec la collaboration d'éminents contemporains. Elle qui affirmait : *Sans enfant, il ne peut y avoir de bonheur conjugal complet* (L'éducation

familiale et M^{me} J. Hamel, *Le Soleil*, Québec, 23 avril 1934, p. 9), a quand même légué à maintes personnes le trésor qu'elle a reçu de ses parents, leurs principes, leurs traditions séculaires, le don de la foi et le souci de la charité.

Plusieurs qualités énumérées plus avant se reflètent symptomatiquement dans le prénom d'Alma, qui provient de l'adjectif latin *almus*, au féminin *alma* et au neutre *almum*, au sens de « nourrissant, nourricier; d'où bienfaisant maternel, libéral, doux, bon, saint, vénérable », phénomène qui rejoint la théorie du philosophe grec Platon qui estimait, dans son *Cratyle*, que les noms et même les prénoms sont comme des images fidèles de la réalité extérieure, voire de la réalité tout court.

REMERCIEMENTS

L'auteur est tout particulièrement reconnaissant à l'endroit de M^{me} Louise Vachon, présidente du Cercle de fermières de L'Ancienne-Lorette de 2009 à 2013, qui nous a généreusement et gentiment donné accès aux précieuses archives de l'organisme qu'elle dirigeait. Une importante part des informations de ces notes biographiques et professionnelles y a été puisée. Une reconnaissance toute spéciale, également, à l'endroit de M. Raymond Huot, éminent citoyen de L'Ancienne-Lorette décédé le 4 février 2012, qui a connu Alma Pageot et qui nous a aimablement communiqué diverses précisions relatives à sa personnalité et à son œuvre.

Pour communiquer avec l'auteur Jean-Yves Dugas : jydugas@videotron.ca

ASCENDANCE PATRILINÉAIRE D'ALMA PAGEOT*

Ancêtre	Lieu et date du mariage	Conjoint ou conjointe
Thomas Pageot (1596-1675)	Saint-Aignan (Sarthe), 1639	Catherine Rouaux (1613-1675)
Thomas Pageau (1642-1706)	Québec, 1675-11-13	Catherine Roy (1659-1734)
Jean-Baptiste Pageau (1682-1708)	Charlesbourg, 1703-11-26	Marie Paradis (1684-1715)
Thomas Pageot (1707-1777)	Charlesbourg, 1729-10-17	Madeleine Gervais (1710-1760)
Jacques Pageot (1743-1815)	Charlesbourg, 1766-06-09	Marie-Françoise Bédard (1746- ?)
Jacques-Thomas Pageot (1767- ?)	L'Ancienne-Lorette, 1803-07-25	Catherine Petitclerc (1783-1809)
Jacques-Édouard Pageot (1806-1865)	L'Ancienne-Lorette, 1829-07-07	Charlotte Gauvin (1807-1881)
Jacques-Édouard Pageot (1831-1910)	L'Ancienne-Lorette, 1854-10-06	Marie Belleau (1833-1894)
Patrick-Ulric Pageot (1860-1929)	L'Ancienne-Lorette, 1885-02-09	Joséphine Gingras (1861-1924)
Alma Pageot (1885-1951)	L'Ancienne-Lorette, 1917-01-29	Jules Hamel (1886-1944)

* Dans les textes anciens, figurent régulièrement les variantes Pageot, Pajeot ou encore Pajot.

L'AFFAIRE LYNCH, FASCINANTE ET TRAGIQUE

Francine d'Anjou Turcotte (2881) et Rémi d'Anjou (3676)



Née à Mont-Joli à la fin des années 1920, Francine d'Anjou Turcotte a étudié chez les religieuses de Sainte-Croix à l'Académie Notre-Dame-des-Anges (Our Lady of Angels' Academy Commercial High School) de Saint-Laurent, maintenant un arrondissement de Montréal. Elle a simultanément étudié le chant et le piano et fut membre du chœur de l'Orchestre symphonique de Québec de 1970 à 1985. Secrétaire dans différents ministères de la fonction publique fédérale et provinciale, elle a terminé sa carrière au service d'une étude de contentieux juridique de Québec. Membre de la SGQ depuis 1982, elle s'est intéressée à la généalogie dans le but de connaître les circonstances qui ont amené sa grand-mère paternelle, née à Londres de descendance irlandaise, dans un petit village de la vallée de la Matapédia. Elle a rédigé Descendance de la famille John Lynch, 1848-2000 en juillet 2000. Cet écrit étant incomplet à son avis, elle a poursuivi ses recherches dont elle a livré les résultats à son petit-cousin Rémi d'Anjou. Elle utilise le logiciel BK (Brother's Keeper).



Né à Causapscal dans les années 1940, Rémi d'Anjou a fait ses études classiques au Collège Saint-Laurent à Montréal. Il a obtenu son baccalauréat et sa maîtrise en pédagogie, à l'Université Laval de Québec. De 1966 à 1990, il a enseigné les sciences et l'informatique au secondaire à Beauport. De 1990 à 2000, il a occupé des fonctions de conseiller en sciences et en informatique pour les régions de la Capitale-Nationale et La Chaudière-Appalaches. Il a étudié la généalogie avec Sylvie Tremblay. Il s'intéresse particulièrement à retracer la lignée d'Anjou du petit village de La Colombe, dans la Manche, ainsi que les gens du même patronyme au Québec. Membre de la SGQ depuis 1990, il utilise BK pour ses travaux.

Résumé

L'article qui suit est le résultat de la collaboration des deux auteurs concernant les circonstances qui ont conduit Mary Lynch à épouser Joseph-Ernest d'Anjou, les grands-parents de Francine d'Anjou Turcotte dont l'écrit cité précédemment concernait la descendance Lynch au Québec, sa grand-mère Mary étant la fille de John Lynch et Bridget Carmody, d'Angleterre. Ce recueil est disponible à la Société de généalogie de Québec.

Les trois premiers paragraphes du recueil de M^{me} d'Anjou Turcotte sont transcrits pour illustrer où elle était rendue dans ses recherches.

John Lynch, d'origine irlandaise (fils de Michaël Lynch), exerçait le métier de tailleur à Londres quand à l'âge de 20 ans, en 1868, il épousa Bridget Carmody alors âgée de 15 ans (fille de Stephen Carmody), selon l'enregistrement de mariage extrait des registres de Londres. On peut donc conclure qu'ils sont respectivement nés en 1848 et en 1853 [...].

De leur mariage naquirent quatre enfants, dont Mary en 1870 [...], John-Martin en 1873 (de qui il m'a été impossible de retracer l'acte de naissance), Alice en 1875 [...] et un autre prénommé John en 1876, ce dernier étant décédé à l'âge de neuf mois le 19 juin 1877, selon l'enregistrement de décès [...].

Les parents sont décédés en 1877, laissant derrière eux trois enfants en très bas âge, lesquels furent pris en charge par l'État, les conditions économiques et l'état de pauvreté qui sévissaient à Londres à l'époque n'ayant permis à aucun des membres des deux familles de subvenir aux besoins de ces trois enfants orphelins. Ils ont donc été confiés à un orphelinat de Londres pour ensuite émigrer au Canada, selon une politique établie entre les autorités gouvernementales et ecclésiastiques de l'Angleterre et du Canada en 1869.

M^{me} d'Anjou Turcotte a continué ses recherches, mais un malencontreux accident l'a empêchée de poursuivre la rédaction. Comme nous avons le même arrière-grand-père, Bruno d'Anjou, d'un commun accord nous avons convenu de nous entraider dans la poursuite du projet.

En effet, Bruno a eu trois fils : Conrad, né le 11 septembre 1865 et décédé aux États-Unis vers 1896; Nazaire, grand-père de Rémi d'Anjou, né le 19 août 1867 et décédé le 10 décembre 1943; et finalement Joseph-Ernest, le grand-père de Francine d'Anjou Turcotte, né le 15 décembre 1868, et décédé le 19 mars 1964. Les deux auteurs sont donc petits-cousins, et c'est par Joseph-Ernest d'Anjou que se crée le lien avec le sujet en titre, car il a épousé Mary Lynch, fille de John Lynch et Bridget Carmody, dont Francine avait retrouvé les traces à Londres.

QUELLES SONT CES TRACES?

Lynch est d'abord un nom de famille irlandais. Des Lynch étaient déjà venus au Québec avant la grand-mère de Francine d'Anjou Turcotte. Paul-Henri Hudon a d'ailleurs écrit un article sur une autre famille Lynch¹. Cet article démontre que les Lynch immigrés depuis la Grande Famine d'Irlande en 1845-1848 se sont très bien intégrés à la société québécoise.

Puisqu'elle est arrivée au pays en 1877, on doit conclure que ce n'est pas la Grande Famine de 1845 qui a poussé Mary Lynch alors âgée de 6 ans vers Causapscal, petit village de Gaspésie où elle a épousé Joseph-Ernest d'Anjou, le 15 novembre 1892².

¹ HUDON, Paul-Henri. « Des « John » qui deviennent des Jean-Baptiste – l'ancêtre des Lynch », *L'Ancêtre*, numéro 287, volume 35, été 2009, p. 303-304.

² *Le Lafrance*, Institut généalogique Drouin,

Ce nom irlandais a un passé très lointain non seulement en Irlande, mais au Pays de Galles également, et même plus loin encore dans l'histoire européenne. En Irlande, la famille Lynch est très célèbre et elle fait partie de ce qu'on appelle les « Quatorze Tribus de Galway ». Galway elle-même est encore surnommée la « ville des Tribus », en référence à ces familles célèbres qui ont marqué son histoire.

Au mois de juin 2013, Rémi d'Anjou et son épouse sont allés à Galway et, sur la place centrale de la ville, ont vu les bannières des Quatorze Tribus se dessiner fièrement dans le ciel irlandais (voir photo ci-contre).



Ces Quatorze Tribus semblent encore vivantes et un des derniers maires de la cité était une dame Angela Lynch qui a terminé un deuxième mandat en 2001. Ce n'était pas la première fois que la mairie de Galway était occupée par quelqu'un du nom puisque depuis 1484, 84 Lynch ont rempli le poste.

ORIGINE DU TERME « LYNCHER »

Lyncher, un verbe emprunté à l'anglais, signifie « exécuter sommairement sans jugement régulier ». Il semble avoir son origine dans la lointaine histoire irlandaise de la famille Lynch.

Selon certaines sources, en 1493, Walter, un fils de James Lynch Fitzstephen alors maire de la cité, a été trouvé coupable du meurtre crapuleux d'un jeune Espagnol du nom de Gomez. Le malheureux Espagnol semble avoir encouru la colère jalouse de Walter après avoir fait de l'œil à sa petite amie, Ahnes. Ce qui a rendu le meurtre particulièrement odieux est que Gomez était un hôte du maire Lynch d'alors.

Walter fut condamné à la pendaison pour cette mort brutale, mais personne ne voulait exécuter la sentence à l'endroit du fils du puissant maire. Convaincu que la justice ne devait pas seulement être rendue, mais être rendue publiquement, le maire pendit son fils de ses propres mains à une fenêtre de sa maison. C'est de là que viendrait le terme pour désigner une pendaison sommaire : on a dit que le père avait « lynché » son fils afin que justice soit rendue. Personne ne doit être au-dessus de la loi, pas même le fils du maire... *dura lex, sed lex*³.

Ce fait semble historiquement très probable, car il existe à Galway un étrange monument dans Market Street, près de l'église St. Nicholas, la Lynch's window, « Fenêtre commémorative Lynch », qui relate l'événement. Le mot viendrait donc du nom de famille, très ancien, et non l'inverse.

Les Lynch d'Irlande et d'ailleurs connaissent-ils tous ce mémorial?



Fenêtre commémorative Lynch devant l'église St. Nicholas, monument entier. Fenêtre de la pendaison; sous la fenêtre, la plaque tombale où le fils a été « lynché » et enterré. Photo : Rémi d'Anjou.



Plaque commémorative

« This ancient memorial of the stern and unbending justice of the chief magistrate of this city James Lynch Fitzstephen elected mayor AD 1493 who condemned and executed his own guilty son Walter on this spot has been restored to this its ancient site A.D. 1854 with the approval of the town commissioners by their chairman V Revd. Peter Daly P.P. & vicar of Se Nicholas. »

« Cet ancien mémorial de la sévère et rigide justice du magistrat en chef de cette cité James Lynch Fitzstephen élu maire en l'an de Dieu 1493 qui condamna et exécuta son propre fils Walter reconnu coupable en ce lieu a été restauré à cet ancien site A. D. 1854 avec l'approbation des officiels de la ville par leur président le révérend Peter Daly P.P. et vicaire de St. Nicholas. » Photo : Rémi d'Anjou.

L'église St. Nicholas est la plus grande église de la région de Galway. Sa construction monumentale a été commencée en 1320 par la célèbre famille Lynch. Son architecture actuelle est le résultat de 600 ans de reconstructions, de restaurations et d'extensions.

³ Le terme lynchage, tel que nous le connaissons, provient des É.-U. d'avant la guerre de l'Indépendance, mais l'instigateur d'une telle procédure fut quand même un dénommé Charles Lynch, descendant des Lynch d'Irlande, devenu juge de paix en Amérique. Le lynchage reste donc un apanage de la même famille. Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lynchage>.

Existe aussi au centre-ville de Galway, à deux rues de la « Fenêtre commémorative Lynch », l'ancien château de la tribu Lynch, occupé actuellement par une banque qui en assure la restauration.

Le nom Lynch existe presque partout où des Irlandais sont installés, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, en Australie et même en Amérique du Sud. La Grande Famine de 1845-1847 a poussé ces gens quasi désespérés à s'exiler pour survivre.

Dans l'annexe « L » de la *Descendance de la famille John Lynch, 1848 – 2000*, Francine d'Anjou Turcotte fait aussi un rappel historique concernant cette famille.

D'autre part, Rémi d'Anjou a trouvé en Irlande un écrit relatant l'histoire du nom des Lynch⁴.

Le nom Lynch aurait deux origines : l'une gaélique-anglaise, et l'autre gallo-normande, cette dernière étant relatée par les sources de Francine d'Anjou Turcotte⁵.

La forme gaélique serait le nom « Ó Loingsigh » signifiant « descendant de marinier ». La forme anglaise Linch viendrait d'un terme agricole signifiant « lisière boisée entre deux portions d'un lot labouré ». La source gallo-normande viendrait de « de Lench » ou « de Linz », ancienne capitale de la Haute-Autriche, comme relaté par *Hardiman's History of Galway*.

NOUVELLES RECHERCHES DE FRANCINE D'ANJOU TURCOTTE

Désirant en connaître davantage sur sa grand-mère, Mary Lynch, et les parents de celle-ci, John Lynch et Bridget Carmody, Francine d'Anjou Turcotte a fait appel à une association de recherches historiques d'Angleterre : Tim Hughes & Associates.

La documentation reçue lui a causé un grand choc, car des événements tragiques avaient précédé la venue de son aïeule Mary Lynch en terre québécoise en 1877.

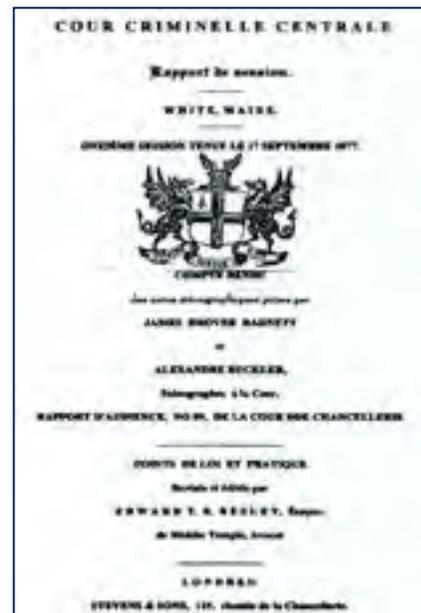
Voyons les textes relevés par Tim Hughes and Associates, dont Francine d'Anjou Turcotte a fait la traduction libre en français, et nous essaierons d'y voir plus clair par la suite.

TRADUCTION LIBRE EN FRANÇAIS PAR FRANCINE D'ANJOU TURCOTTE

Le bureau de généalogistes a fourni à Francine d'Anjou Turcotte le texte en anglais des minutes du

⁴ LYNCH, Lain Gray. *The origins of the Lynch family and their place in history*, LangSyne Publishing, Writing to remember; © Lang Syne Publishing Ltd 2012, Printed by Ricoh Print, Scotland; distributed in The Republic of Ireland by Portfolio Group, Kilbarrack Ind. Est. Kilbarrack, Dublin 5, www.portfoliogroup.ie (site consulté en juin 2013).

⁵ W. Folds & Sons. *Hardiman's History of Galway*, publié par 38 Great Strand Street, Dublin 1820, <http://www.galway.net/galwayguide/history/hardiman/> (site consulté en juin 2013).



procès qu'elle a traduit de façon libre afin de mieux comprendre toute cette affaire. Le texte en anglais est disponible sur demande.

John Lynch aurait tué sa femme Bridget Carmody. À son procès, il a reconnu sa culpabilité et a été pendu selon les lois en vigueur en 1877.

Voici la traduction du texte de la transcription du procès

Devant M. le Juge Hawkins.
(vendredi 28 septembre 1877)

673. **JOHN LYNCH** (29) a été cité à comparaître pour le meurtre prémédité de Bridget Lynch. Messieurs Poland et Straight assumaient la Poursuite, et M. Montagu Williams, la Défense.

ALICE CARMODY. Je demeure au 2, Édifice Peabody, Islington – Mon mari est John Carmody – Le prisonnier s’est marié avec la nièce de mon mari, Bridget, il y aura bientôt neuf ans en novembre – ils demeureraient sur la rue Russel à Brighton et le prisonnier avait son entreprise en tant que tailleur – ils avaient quatre enfants; le plus jeune est décédé en juin dernier – la victime fut très bouleversée par la perte de cet enfant – elle est venue de Brighton vers la fin de juillet et est venue me voir vers 2 h 30 avec deux enfants – j’avais l’aînée des filles avec moi depuis la Pentecôte – elle est demeurée chez moi jusqu’au vendredi soir quand son oncle vint et lui et elle sont allés rencontrer son mari – elle est revenue et a logé avec moi cette nuit-là – le lundi 30 juillet, je suis sortie avec elle prendre une marche, et quand nous sommes revenues, nous avons trouvé le prisonnier étendu sur le lit – mon mari était alors à la maison – il était environ 5 h 20 – la défunte est entrée dans la chambre où il était couché – l’aînée des enfants qui séjournait chez moi est entrée avec elle – elle n’y est pas restée longtemps – l’enfant est sortie en courant et a dit « Papa est en train de battre maman » – mon mari l’a retournée, mais elle revint en courant une seconde fois, et mon mari est alors sorti pour ramener un policier – pendant que mon mari était sorti, je suis entrée dans la chambre, et le prisonnier s’est levé et a roué de coups sa femme en ma présence, sur le côté de la tête, puis il s’est étendu de nouveau sur le lit – la défunte pleurait et était dans une furieuse colère parce que son père l’avait battue dans la rue – elle est allée vers le prisonnier comme pour le frapper, et il l’a rouée de coups de pied puis il s’est allongé sur le dos sur le lit – mon mari est revenu avec le policier qui a fait sortir le prisonnier de ma maison – pendant que le constable était là, le prisonnier s’est assis sur un banc pour enfiler ses bottes; la victime est venue pour lui parler et il allait la frapper, mais le constable a évité les coups – en sortant, le constable a voulu savoir si mon mari allait le dénoncer, porter des accusations, il a répondu non, il voulait seulement le faire quitter les lieux – quelque dix minutes plus tard, le prisonnier est revenu – il s’est approché jusqu’à la porte et lui a demandé de le suivre – elle est sortie sur le seuil de ma porte pour lui parler, et son oncle aussi – elle lui a répondu qu’elle ne le suivrait pas tant et aussi longtemps qu’il ne lui aura pas trouvé une maison où aller – sur quoi il a donné des coups à mon mari et mon mari a fait de même – il est alors reparti – la défunte n’est pas demeurée avec nous cette nuit-là; nous avons dû la laisser partir, le surintendant ne nous permettant pas de la garder – elle est allée chez M^{me} Prentice, une veuve sur la rue Commerciale – elle est par la suite revenue le jeudi soir et est demeurée avec moi jusqu’au vendredi – le vendredi soir, elle est allée rencontrer ma fille qui revenait de son travail et elles sont reparties ensemble – elle pleurait alors énormément, sa lèvre était coupée et sa bouche saignait – son mouchoir était plein de sang – elle est restée avec moi ce vendredi soir – le samedi matin, elle est partie vers 10 h – est revenue aux environs de 2 h 30 – elle n’a pas dormi chez moi ce soir-là, elle a couché chez une amie sur Rue Sud, une M^{me} Prentice – le dimanche 5, elle est arrivée vers 9 h le matin et est demeurée jusque vers 5 h 30 de l’après-midi – un enfant est venu avec un message, la victime a pris ses effets et est sortie – à sa demande, je l’ai accompagnée – nous sommes allées au coin de la rue Green Man, où nous avons rencontré le prisonnier et tous trois avons traversé à pied le chemin Essex descendant la rue River jusqu’au chemin Marquess – durant tout ce temps, nous étions en bons termes, il n’y a pas eu de vilains mots ni d’agressivité – au coin du chemin Marquess, le prisonnier

nous a demandé de venir prendre quelque chose et nous l’avons accompagné au pub du coin, le Myddleton, je crois – il a commandé un quart de whiskey irlandais et de la limonade – moi et Bridget avons pris place sur une banquette en dehors du bar et lui s’est tenu au bar – j’ai bu un verre et il a bu l’autre avec sa femme; il a payé – nous avons été là environ dix minutes – nous avons descendu le chemin Canonbury – en route, Bridget s’est tournée vers lui et a dit « Est-ce qu’il y a quelqu’un qui t’attend ? » – il a dit « Seulement Martin et Patsy »; ceux-ci sont ses deux frères, Martin et Patrick Lynch – j’ai dit « Je ne vais pas aller où ils sont, Bridget, je ne veux pas rencontrer ces Lynch après leur comportement dans ma maison » – le prisonnier s’est tourné vers moi et a dit « Maintenant, M^{me} Carmody, vous ne devez pas être désagréable, je vous préviens qu’il n’y aura pas un mot de querelle ou d’agressivité » – il a sifflé et ses frères arrivèrent nous rejoindre – Martin a dit « Nous allons retourner au pub prendre un autre verre » – ainsi nous sommes tous retournés au même pub et un des frères a commandé du whisky et un pot de bière; quelques-uns d’entre nous ont pris la part de l’un, et quelques-uns de l’autre – nous sommes restés là environ vingt minutes – Patsy a dit qu’il était heureux de les voir encore ensemble – le prisonnier a dit qu’il avait tellement de travaux d’atelier en cours cette semaine qu’il devait en confier une certaine quantité à son frère Martin – en quittant le pub, nous avons encore descendu le chemin Canonbury, et ils ont alors proposé d’aller au Deux Brasseries en haut de la rue King, ce que nous avons fait, et ils ont là une fois de plus commandé à boire – nous sommes alors sortis et nous sommes arrêtés sur le chemin Essex et avons discuté au sujet des trois frères allant à la maison ensemble dans un taxi – j’ai dit au prisonnier qu’il y avait un poste de taxi sur la rue Rotherfield – ils ont vu venir un taxi Hansom, Patrick a sifflé le chauffeur, et lui et Martin y sont montés – le prisonnier attendait – je lui ai dit « Viens-t’en, John, il y a encore du bon monde, tu montes, et je te promets qu’elle sera levée à 10 h demain matin » c’était pour le rejoindre dans le “West End” où les frères vivaient – quand Patsy est monté dans le taxi Bridget s’est tournée vers moi et dit « Tante, qu’est-ce que vous pensez, Patsy a dit que Johnny avait un rasoir » – je ne peux dire si le prisonnier a entendu cela, il n’était pas très loin, il n’a passé aucune remarque – je me suis rendue à la porte du taxi et j’ai parlé à Patsy – je ne peux pas dire si le prisonnier a entendu ce que j’ai dit, il était à environ 2 ou 3 verges de nous, il se tenait le dos au trottoir – j’ai dit « Patsy, vous ne seriez pas assez méchant pour dire que votre frère a un rasoir » – il m’a répondu, et Martin a sauté en bas du taxi et dit à son frère Patrick « Toi B – ainsi de suite, maintenant je ne partirai pas avec vous » – Bridget s’est alors tournée vers le prisonnier et a dit « Johnny, tu n’as sûrement jamais eu un rasoir sur toi, pourquoi as-tu besoin de cela? » – je n’ai entendu aucune réponse; elle a dit « laisse-moi voir tes poches, Johnny, j’ai souvent vérifié tes poches, ce n’est rien d’alarmant » – j’étais pas mal près d’elle quand elle a dit ces mots – il avait son manteau ouvert – elle allait mettre sa main dans la poche gauche de son manteau, et comme elle fit cela j’ai vu sa main droite levée en l’air – elle lui faisait face – j’ai cru qu’il allait l’attraper par le cou, et elle m’a alors dit « Tante, je me fais tuer » – je n’ai pas vu ce qu’il a fait – elle a dit ses mots à l’instant où sa main s’est levée en l’air; elle a alors tourné sur elle-même et est partie à courir comme un animal sauvage de l’autre côté de la rue, et quand elle fut rendue de l’autre côté, elle s’est affaissée – je l’ai vite suivie et, j’ai vu le sang couler, je ne pouvais pas me rendre jusqu’à elle; elle s’est assise ou est tombée sur le trottoir – j’ai vu sa tête tomber comme

je m’y rendais – jusqu’au moment où elle lui avait parlé au sujet du rasoir, ils parurent être en bons termes, il était satisfait de la laisser venir à la maison avec moi et de la rencontrer le lundi matin; il n’y avait pas un mot de rancune, excepté entre eux deux; elle ne s’est pas querellée ou n’a pas montré quelque violence, ou colère – je suis retournée dans la rue et ai crié « Meurtre! » et « Police! » et ai demandé aux gens d’aller chercher un docteur – Par la suite, j’ai vu le prisonnier entre les mains de la police, tout à côté du corps; elle est décédée en un instant – je lui ai dit « Oh, vous scélérat, vous l’avez fait, vous l’avez tuée, vous bandit » – il a dit « Oui, et c’est votre faute » – Ma nièce a eu 24 ans le 19 août.

Contre-interrogatoire. Le bébé est mort en juin – le 30, quand le prisonnier était là et allongé sur le lit, mon mari croyait qu’il était ivre, je n’en ai pas fait trop de cas jusqu’à ce qu’il se lève, il n’était pas ivre, il était capable de se tenir debout et de marcher, je suppose qu’il avait bu – entre le lundi 30, et le dimanche 5 – je suppose qu’il était en état d’ébriété à différentes reprises – je n’étais pas avec lui, je l’ai seulement vu deux fois, le lundi soir, et le dimanche soir, quand il a amené des frères à la maison – le dimanche soir, il était éméché, et ses frères aussi, ils avaient tous l’air ivres; je ne veux pas dire le jour de cet événement, je veux dire le premier dimanche soir quand il est revenu de Brighton, une quinzaine de jours avant – il a paru sobre quand je l’ai rencontré au coin de la rue Green Man – le dimanche matin 5, je l’ai d’abord rencontré à 8 h 45 – j’étais partie à 7 h 45 à l’église pour l’office de 8 h à St John, Terrace Dunneau, et comme je revenais j’ai rencontré le prisonnier – il était aux environs de 8 h dans la soirée au moment où la défunte a été tuée, alors que les gens sortaient de l’église – nous avons été ensemble de 5 h 40 jusqu’à ce que l’attentat soit commis, il ne m’a pas du tout semblé être pire après un verre au pub, parce que je lui ai versé de la bière, il l’a écartée, ne l’a pas bue, et j’ai vu son frère la lui offrir et il n’en a pas voulu – il n’aurait pas bu du tout la dernière fois – je ne peux pas dire si la défunte avait ou non l’habitude de boire; je ne la voyais pas jusqu’à ce qu’elle vienne – durant ces deux heures de temps, il n’y a pas eu de mots de malveillance entre eux à ma connaissance.

Réinterrogatoire. Elle n’était pas du tout portée à boire quand elle est venue de Brighton – Je sais qu’elle avait l’habitude de sortir avec son mari pour boire, mais pas sans qu’il soit avec elle.

George Davenport (policier N° 298). J’ai été appelé à l’édifice Peabody, le lundi 30 juillet, j’ai sorti le prisonnier, ils n’ont pas voulu porter plainte contre lui. – le dimanche soir 5 août, vers 7 h 45, j’étais en devoir sur la rue New North, et j’ai entendu un hurlement venant d’une femme, juste l’autre côté de la rue, j’ai vu le prisonnier se tenant debout au côté de moi sur le chemin Canonbury, et la défunte était assise sur le trottoir, je l’ai pris par le bras et l’ai fait traverser la rue où la femme s’est affaissée, elle est alors tombée sur son côté droit – j’ai envoyé chercher un médecin et j’ai conduit le prisonnier au policier Butcher n° 234 – avant cela, j’ai dit au prisonnier – « Lynch, vous avez fait cela » – il n’a pas répondu – il en avait un peu, mais il n’était certainement pas saoul.

William Butcher (Policier n° 234). Dimanche soir, le 5 août, j’ai vu qu’il y avait foule au coin du chemin Canonbury et que le prisonnier était arrêté par Davenport, et la femme étendue sur le trottoir – je suis parti chercher le docteur Huggin, du chemin Canonbury, et comme je commençais à courir, un homme m’a interpellé tenant ce rasoir (produit) dans sa main, et a dit « Je le

lui ai enlevé » – il me l’a remis; il était entaché de sang – le docteur est aussitôt arrivé, le prisonnier m’a été confié par Davenport – en l’amenant à la centrale, il m’a demandé si sa femme était décédée – j’ai dit « Oui » – il a dit « Merci mon Dieu, elle m’a laissé pendant trois semaines seul avec trois petits enfants, c’est la jalousie qui a fait cela » – Je l’ai fouillé une fois rendu à la centrale et j’ai trouvé la boîte du rasoir dans la poche de sa veste; elle était vide, il n’y avait pas de rasoir – J’ai trouvé cette mise en demeure et plusieurs papiers sur lui, l’enveloppe était ouverte; je les ai remis à l’inspecteur Jameson – Je ne croirais pas que le prisonnier ait pris quelque chose à boire; je crois néanmoins qu’il savait parfaitement bien ce pour quoi il était arrêté, il a marché jusqu’à la centrale.

John Rowland Jamieson (Inspecteur policier). Le soir du 5 août, j’étais à la centrale quand le prisonnier y fut amené – ce sont les papiers trouvés sur lui – comme je venais pour ouvrir celui-ci, il a dit « Vous trouverez là-dedans une mise en demeure de ma femme envers moi, j’ai essayé de régler ça avec elle samedi soir, mais elle n’aurait pas voulu » – il s’est alors assis sur une chaise et a dit « J’espère qu’elle est au ciel » – il avait sans doute bu – il s’est endormi pour environ un quart d’heure, quand il s’est éveillé il a dit « Ma femme est-elle morte, monsieur? » – J’ai répondu « Je suis désolé de dire qu’elle l’est; » il a alors commencé à sangloter et à pleurer; il a alors été mis au banc des accusés et formellement accusé de l’offense – à ce moment, M. Carmody est arrivé et s’est assis près du banc – le prisonnier, de manière très emportée lui a dit « Jack, je me suis vengé, cela vous apprendra à tenir une femme et ses enfants loin de son mari pendant trois semaines » – après l’espace de quelques minutes, il a encore dit à Carmody « J’espère que cela vous servira de leçon, tout est de votre faute, vous vieux cochon sale, je suis content qu’elle soit morte » – Je lui ai lu la mise en accusation, après l’avoir prise, cela le mettait en accusation du meurtre de sa femme, Bridget Lynch – il a dit « Je plaide coupable » – ceci est l’enveloppe, elle contenait cette mise en demeure (*ceci était daté du 4 août 1877, et était une sommation de comparaître à la salle des Coupables, le 8 août, pour un assaut sur sa femme*).

John Selby Perry. Je suis l’adjoint de M. Davis, un coutelier, au 69, rue Leadenhall, de la ville – le samedi après-midi 4 août, vers 4 h, le prisonnier est venu et a demandé à voir pour un rasoir ordinaire – Je lui en ai d’abord montré un, il a dit que cela ferait; je l’ai mis dans un coffret, je l’ai enveloppé et le lui ai remis, et il m’a d’abord payé et a emporté le rasoir – ceci est le rasoir, il y est inscrit « J. C. Davis, 69, Leadenhall Street » il n’y a pas de nom sur le coffret – J’avais vu le prisonnier occasionnellement auparavant.

À la Cour. Ce n’est pas le seul rasoir que nous ayons de ce genre – J’en ai vendu trois ce jour-là – Je ne dirais pas que c’est le rasoir que j’ai vendu au prisonnier, c’était un semblable.

Samuel Tilcot Huggin. Je suis médecin au 29, chemin Canonbury – Le 5 août, vers 8 h dans la soirée, j’ai été appelé auprès de la défunte dans la rue – je l’ai trouvée étendue sur le dos sur le trottoir, avec sa tête tournée du côté droit – j’ai examiné sa gorge, l’artère gauche de la carotide était coupée, pas tout à fait entièrement; cette plaie était la cause de la mort, c’était une entaille très profonde.

John Rowland Jamieson réinterrogé par M. M. Williams. Je suis allé à Brighton pour enquêter sur les antécédents de ces gens – Je

me suis fait dire par des témoins ici présents, que depuis la mort de son enfant la femme s'était mise à boire, et qu'ils vivaient très confortablement ensemble auparavant.

Guilty – Sentence DEATH.

Fin de la transcription.

COMMENTAIRES SUR CETTE LECTURE

Ce qui dérouté un peu en lisant cette transcription, c'est qu'elle ne contient que les réponses des témoins. Il est cependant assez facile d'imaginer les questions des avocats.

LES PERSONNAGES ET LES LIEUX

Nous présentons dans cette section les principaux personnages reliés au procès de John Lynch.

- John Lynch et Bridget Carmody étaient mariés depuis novembre 1868.
- John Lynch : né vers 1848, mort par pendaison le 4 octobre 1877, fils de Michael Lynch.
- Bridget Carmody, née le 19 août 1853, est morte après avoir été égorgée le 5 août 1877, fille de Stephen Carmody.
- John Lynch et Bridget Carmody demeuraient sur la rue Russel à Brighton, une ville située à environ 200 km au sud de Londres, sur la rive nord de la Manche, dans le comté du Sussex, en Angleterre.
- John Carmody était l'oncle de Bridget, sa femme était Alice ..., le témoin principal. John et Alice demeuraient au 2, Édifice Peabody, Islington, Londres.
- Deux des frères de John Lynch, Martin et Patrick (Patsy) sont venus avec lui lors de ces événements.
- John Lynch et Bridget Carmody avaient eu quatre enfants :
 - Mary Lynch, l'ancêtre de Francine d'Anjou Turcotte, née à Londres le 27 novembre 1870.
 - John Martin Lynch, né le 27 mars 1873, à Londres, Angleterre.
 - Alice Lynch, née le 27 février 1875, à Londres, Angleterre.
 - John Lynch, né vers septembre 1876 et décédé le 30 juin 1877 à Place Brighton, Brighton-Sussex.

RETOUR SUR LE PROCÈS

John Lynch aurait été dur envers sa femme. Ce qui semble toutefois avoir déclenché le drame est la perte du dernier de leurs enfants, John, décédé quelques mois après sa naissance. Bridget semble être tombée en dépression, *très bouleversée par la perte de cet enfant*, selon le témoignage d'Alice Carmody. Alice gardait d'ailleurs Mary, l'aînée, depuis la Pentecôte : *j'avais l'aînée des filles avec moi depuis Whitsunside*. Bridget est venue chercher

asile chez son oncle John Carmody avec ses deux autres enfants fin juillet.

S'ensuivent différentes péripéties où il y a engueulades et batailles, rencontres de conciliation dans différents pubs, autour de *chopes de bière et de whiskey, pour finalement en arriver à l'événement fatal*, à 8 h environ le soir du dimanche 5 août 1877, où John a tranché la gorge de sa femme du côté gauche, d'un coup de rasoir acheté la veille chez le coutelier Davis, soit le samedi après-midi 4 août, d'où préméditation avec intention de tuer.

Lors de la comparution d'autres témoins, on apprend que John Lynch en voulait à l'oncle de sa femme de lui avoir donné asile; il en voulait aussi à sa femme d'avoir quitté la maison avec les enfants alors qu'il avait beaucoup d'ouvrage, mais surtout d'avoir porté contre lui une accusation et une sommation à comparaître le 8 août pour assaut sur sa femme : Ceci était daté du 4 août 1877, et était une sommation de comparaître à la salle des Coupables, le 8 août, pour un assaut sur sa femme.

LES LENDEMAINS DU PROCÈS

Le procès de John Lynch pour le meurtre de Bridget Carmody a eu lieu le vendredi 28 septembre 1877. La sentence a été exécutée le 4 octobre 1877.

Les enfants Mary, Martin et Alice, ont été placés sur le bateau Polynesian à Liverpool le 18 octobre et sont arrivés à Québec le 29 octobre 1877⁶.



Photo fournie par les auteurs.

On trouve sur la liste des passagers⁷, aux lignes 9, 8 et 7 du bas de la page, les noms des trois enfants Lynch. Dans la marge à gauche des trois noms, on peut lire le

⁶ www.norwayheritage.com/p_ship.asp?sh=polyo (site consulté en juin 2013).

⁷ On peut trouver cette liste avec le lien internet suivant : www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/listes-passagers/listes-passagers-port-quebec-1865-1900/Pages/image.aspx?Image=e003537444 (site consulté en avril 2014).

nom cardinal Henry Edward Manning. Il y avait entre l'Angleterre et le Canada une entente d'adoption des enfants orphelins; le Cardinal Manning, de Londres, devait être responsable du bon transfert des enfants orphelins vers les diocèses du Canada. Des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour connaître les détails de ces ententes « internationales ».

Comme le raconte Francine d'Anjou Turcotte dans son livre sur la descendance de la famille John Lynch, les enfants furent remis entre les mains de leurs parents adoptifs à Rimouski le 7 décembre 1877 :

- Mary chez Bruno d'Anjou, notre arrière-grand-père.
- John-Martin chez Alexis Pelletier, pour revenir plus tard chez Bruno d'Anjou et finalement être adopté par la famille de Rodolphe Blais.
- Le dernier enfant, la petite Alice, a été adoptée par la famille Flavien C. de Beaumont, de Rimouski, où elle est décédée à l'âge de 10 ans.

Les deux premiers parents adoptifs sont allés vivre à Causapscal, travaillant à la construction du chemin de fer sous la gouverne de Lord George Mount Stephen. Ils se sont installés en ce lieu et ont élevé leurs enfants avec les enfants Lynch qu'ils avaient adoptés sans changer leur nom de famille. Plus tard, Mary Lynch est devenue la femme de son frère adoptif, Joseph-Ernest d'Anjou qui travailla d'abord pour le Canadien National à Causapscal puis à Matapédia où il éleva sa famille et finalement à Mont-Joli.

Francine d'Anjou Turcotte n'a pas pu savoir si sa grand-mère a appris les raisons pour lesquelles elle a dû quitter ses parents et son pays. Cependant, on sait qu'à l'âge de six ans environ, un enfant se rend compte de bien des choses qu'il garde dans son subconscient : Mary voyait son père battre sa mère, selon le

témoignage d'Alice Carmody. Mary devait donc en conserver un souvenir douloureux, d'autant plus qu'elle se promenait avec sa tante le soir au moment du tragique événement.

Il faut croire que Mary a eu un certain bonheur avec sa famille adoptive de Causapscal puisqu'elle a épousé son frère adoptif et qu'elle a eu avec lui une nombreuse progéniture, dont deux garçons devenus prêtres. La suite est racontée par Francine d'Anjou Turcotte dans le document précédemment cité. Elle a aussi relevé la descendance du frère de Mary, John-Martin Lynch, élevé par la famille Blais.

Il resterait à établir la lignée Lynch en Angleterre, si nous voulions remonter jusqu'en Irlande. Cela sera probablement le travail de quelque astucieux descendant qui voudra en savoir plus sur ses ancêtres, tout comme Francine d'Anjou Turcotte qui a réussi à jeter la lumière sur une période très difficile de l'histoire de sa grand-mère et de ses arrière-grands-parents.

Des événements de toutes sortes se déroulent dans l'histoire de chaque famille et nous ne devons pas nous décourager devant une situation qui nous semble impossible à concevoir; une fois la vérité trouvée, nous devons l'exposer sans préjugés, car c'est cela qui nous permettra d'avancer et de découvrir ce qui a constitué la difficile histoire de ceux qui nous ont précédés.

Écrire une vie, c'est apporter un peu d'éternité dans une trop brève existence.

Pour communiquer avec les auteurs :

Francine d'Anjou Turcotte : froufrou1927@videotron.ca

Rémi d'Anjou : remidanjou@gmail.com

NOS MEMBRES PUBLIENT



LAROCHE, PATRICE. LOUIS ET FRANÇOIS-XAVIER LAROCHE, 1815-1915, DE CAP-SANTÉ À CHAMBORD, UNE HISTOIRE D'ÉTABLISSEMENT AU LAC-SAINT-JEAN, PUBLICATION À COMPTE D'AUTEUR, 2014, 263 PAGES.

Qui sont les frères Louis et François-Xavier Laroche, et quelles sont les causes qui les ont amenés à quitter leur paroisse d'origine pour s'établir comme colons au Lac-Saint-Jean à l'été 1869 ? S'appuyant sur diverses sources, documents notariés, données tirées des divers recensements, registres des paroisses où ils ont vécu et études historiques concernant les périodes données, l'auteur nous présente ses ancêtres, cultivateurs à Cap-Santé ou à Chambord, constructeurs de navires à Neuville, et nous invite à suivre leur cheminement à travers un siècle de labeur, d'espoirs et d'épreuves diverses. La majorité de leurs descendants trouveront ailleurs au Canada ou aux États-Unis de bien meilleures conditions de vie que celles offertes à l'époque au Lac-Saint-Jean.

En vente auprès de l'auteur : 3143, rue de Champagne, Québec (QC) G1W 2Y7

ou lrochepatrice@videotron.ca

au coût de 25 \$ (frais de poste en sus).

NOS MEMBRES PUBLIENT

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un espace publicitaire gratuit aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes

1. être membre en règle de la Société;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de *L'Ancêtre*, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue *L'Ancêtre* se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.



Exemple (fictif) :

CANUEL, MARIE. RECENSEMENT 1851, COMTÉ DE PORTNEUF : NOMS, PROFESSIONS, ADRESSES, ÉTAT CIVIL, RELIGION, ETC., CAP-SANTÉ, LES ÉDITIONS DONNACONA, 2009, 255 PAGES.

(Courte description du contenu du volume)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 \$, + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans *L'Ancêtre*, un avis devra nous parvenir au plus tard

- le 15 septembre pour parution en décembre;
- le 15 décembre pour parution en mars;
- le 15 mars pour parution en juin;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgg@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

RASSEMBLEMENTS DE FAMILLES

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

Pour paraître dans *L'Ancêtre*, un avis devra nous parvenir au plus tard

- le 15 septembre pour parution en décembre;
- le 15 décembre pour parution en mars;
- le 15 mars pour parution en juin;
- le 15 juin pour parution en septembre.



Envoyez vos demandes à sgg@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

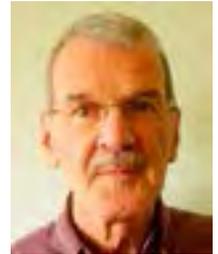


Lieux de souche

Par cette nouvelle chronique, la rédaction de la revue *L'Ancêtre* désire faire découvrir les lieux d'où venaient nos ancêtres. Les articles permettront de situer le lieu de départ des nouveaux arrivants, d'identifier les points d'intérêt d'alors et d'aujourd'hui (musée, monuments, archives, etc.) et de faire connaître les caractéristiques sociales, culturelles et économiques du milieu dans lequel nos ancêtres ont vécu.

LANGRES, EN CHAMPAGNE

Romain Belleau (5865)



Québécois d'origine, l'auteur réside en France depuis de nombreuses années. Ses articles enrichissent la généalogie d'ici en décrivant aussi son pays d'adoption. Il a reçu le premier prix Jean-Gabriel Gigot des *Cahiers haut-marnais* en 2011 pour un projet de recherches sur l'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise; le résultat de ses recherches a été publié en 2013. Il a été lauréat d'un prix de *L'Ancêtre* en 2012 pour son article intitulé « Morandeau devenu Maranda ». Il a présenté des interventions dans le cadre des commémorations du 350^e anniversaire du premier départ des Filles du roi en 2013 à Rouen, Dieppe et La Rochelle. Il a publié des articles dans diverses revues généalogiques françaises.

INTRODUCTION

La ville de Langres se dresse à près de 500 m d'altitude sur un éperon rocheux; elle est ceinte de près de quatre kilomètres de remparts coupés de portes et de tours.

Au cours du XVII^e siècle, la place forte fait l'objet de nombreuses interventions; c'est que la ville garde à l'est la frontière du royaume.

La ville est aussi le siège d'un grand évêché et d'un duché-pairie ecclésiastique; l'évêque de Langres était donc duc et pair de France. En 1731, lors de la création de l'évêché de Dijon, plus de 150 paroisses furent enlevées à celui de Langres.

Un bailliage royal et un siège présidial sont créés en 1640 aux dépens de celui de Chaumont. *L'essentiel de l'activité des bailliages et des sénéchaussées était de rendre la justice en appel des prévôts, mais surtout de connaître les causes civiles et criminelles en première instance. (...) Le présidial est une juridiction entre le bailliage et le parlement; il juge en matière civile les causes d'importance modeste : 250 livres en capital au premier chef, 250 à 500 livres en appel.* (Bély)

La ville est le chef-lieu d'une élection de la généralité de Châlons-en-Champagne. *Les élections sont des circonscriptions financières administrées conjointement par les trésoriers de France pour les revenus du domaine (finances ordinaires) et par les généraux des finances pour les impositions (finances extraordinaires).* (Bély)

Langres est le siège d'une direction des aides; elle abrite aussi la direction des fermes et gabelles. *Les aides sont des impositions extraordinaires levées par le Roi lorsque ses revenus ne lui permettent pas de faire face aux dépenses. La monarchie afferme l'exercice de certaines fonctions et la perception des impôts indirects. La gabelle est l'impôt sur le sel.* (Bély)

La ville est exemptée des tailles, et bénéficie de taux réduits pour certains impôts. Elle n'a pas non plus de garnison royale permanente et n'est pas obligée de loger les gens de guerre. L'un des artisanats les plus développés est la coutellerie.

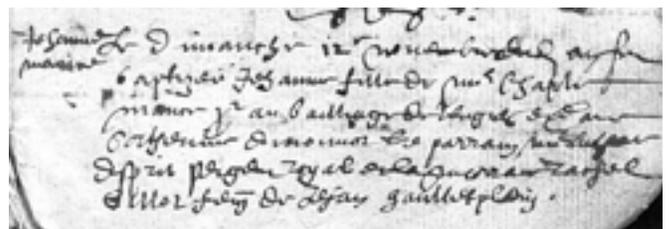
Pour les Français, Langres est la patrie de Denis Diderot : il y naît le 5 octobre 1713, fils de Didier Diderot, maître coutelier, et Angélique Vigneron ; il est baptisé le lendemain dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Un descendant de Langrois, établi à Montréal, eut il y a quelque temps la surprise de découvrir, au bas du contrat de mariage de l'un de ses ancêtres, la signature de Didier Diderot...

La statue du philosophe, œuvre de Bartholdi, érigée en 1884 pour le centenaire de sa mort, domine la place qui porte son nom, tout près de sa maison natale.

Ouvert en 2013, un Musée des Lumières Denis-Diderot rend hommage à l'œuvre de l'écrivain.

Pour les Québécois, Langres est la ville natale de Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal. Elle est baptisée dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul (détruite en 1799) le 12 novembre 1606, tout comme ses 11 frères et sœurs, enfants de Charles Mance, procureur au bailliage, et Catherine Emonnot.



Acte de baptême de Jeanne Mance le 12 novembre 1606 à l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Langres. Fourni par l'auteur.

L'église était située en face de l'actuelle cathédrale de Saint-Mammès.

Je rappelle que ce n'est qu'en 1932 que fut trouvé et publié l'acte de baptême de Jeanne Mance. L'année 2013 fut riche en découvertes concernant la cofondatrice de Montréal. Un acte du 22 septembre 1627, rente et hypothèque sur la maison et résidence de Charles Mance, a confirmé la situation de la maison dans la ville, rue de l'Homme-Sauvage (actuelle rue Barbier-d'Aucourt).



Maison des Mance, à Langres.
Photo fournie par l'auteur.

Tout aussi importante est la découverte de l'inventaire mobilier après décès de Charles Mance, réalisé les 28 et 29 août et le 3 septembre 1630. L'acte révèle, en particulier, que la mère de Jeanne Mance n'est pas décédée avant Charles Mance, contrairement à ce que répètent les biographes de l'administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal à partir des confidences qu'elle aurait faites à Marie Morin, et que celle-ci rapporte dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ces documents, et d'autres révélés depuis, amèneront certainement à la rédaction d'une nouvelle biographie de Jeanne Mance, plus précise sur les années à Langres avant son départ pour Paris puis pour la Nouvelle-France.

Une statue érigée sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul honore la mémoire de la célèbre Langroise.

La vie de Jeanne Mance dans la colonie a fait l'objet de plusieurs ouvrages. Je rappellerai simplement qu'elle arrive en 1641, chargée, par une donatrice qui a demandé l'anonymat, de la création d'un hôpital en Nouvelle-France. Hasard ou convergence de projets, celui de Jeanne Mance et de sa bienfaitrice se trouve finalement rattaché à la fondation de Ville-Marie dans l'île de Montréal par la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France ». C'est ainsi qu'elle devient la cofondatrice de la ville avec Paul de Chomedey de Maisonneuve. Elle fonde l'Hôtel-Dieu qu'elle administre jusqu'à sa mort. Elle retourne trois fois en France. Elle meurt à Montréal en 1673.

D'AUTRES MIGRANTS

Mais il n'y a pas que Jeanne Mance. D'autres migrants partis pour la Nouvelle-France sont originaires de Langres. Je parlerai de ceux dont on connaît la date de naissance ou de baptême, et dans l'ordre chronologique de naissance.

Louise Richard est baptisée le 6 septembre 1658 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Elle est la fille de Didier Richard, avocat en parlement de la prévôté de Nogent-le-Roi, et Anne Laujorrois. [Le parlement est une cour souveraine jugeant en dernier ressort au nom du roi; celui de Paris juge en première instance pour tout le royaume les causes des princes de sang et des pairs; chaque parlement est compétent pour les affaires domaniales, celles des communautés et celles des fondations royales; les lois doivent être enregistrées par les divers parlements (Paris, Rouen, Aix-en-Provence, Bordeaux, Besançon...); les charges de présidents, conseillers, avocats, s'achètent. (Bély)] Le Recueil généalogique des anciennes familles de Langres, de Claude-Nicolas Genuyt, indique que Didier Richard est le fils de Pierre Richard, pâtissier à Langres, et Louise Garnier. Si ces renseignements sont confirmés, ils rattacheront Louise Richard à Jeanne Mance. En effet, Pierre Richard, maître pâtissier de Langres, est l'adjudicataire de la maison des Mance après la mort du père, et il est originaire de Nogent-le-Roi comme la famille Mance.

Marcel Trudel, dans le tome IV de son Histoire de la Nouvelle-France, donne, dans la liste des gens d'Église venus

en Nouvelle-France en 1672, le nom de Louise Richard; elle aurait été amenée par Marguerite Bourgeoys. Louise Richard aurait eu alors 14 ans. Or, elle ne figure pas au recensement de 1681 de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Elle arrive vraisemblablement après 1682; elle prononce ses vœux définitifs en 1698 sous le nom de sœur Saint-Bernard. Elle décède le 16 septembre 1728 à Montréal et y est inhumée le 17.



Statue de Jeanne Mance, à Langres. Photo fournie par l'auteur.

Simon Didier est baptisé le 13 novembre 1661 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Il est le fils de François Didier, cordonnier, et Françoise Fournier. Il contracte mariage le 25 novembre 1703 avec Marie-Charlotte Bruneau et l'épouse le 29 novembre suivant à Montréal; il est maître cordonnier; Gédéon de Catalogne, lieutenant dans les troupes de la Marine, est témoin au mariage; cette présence et le surnom de Parisien donné à l'époux font penser que Didier est venu au pays comme soldat.

Il y a une ressemblance très grande entre la signature de Simon Didier

en Nouvelle-France et celle de Simon Didier, maître cordonnier également, qui épouse en 1689 à Langres Didière Jachiet; le couple a deux enfants qui se marient, l'un en 1718 (le père est alors dit décédé), l'autre en 1715 (le père n'est pas dit décédé); et dans ces deux actes, la mère des époux n'est pas dite décédée... Il faudra de nouveaux éléments pour déterminer si le migrant Simon Didier a bel et bien été marié une première fois en France avant de venir dans la colonie. Le couple Didier-Bruneau aura cinq enfants, dont deux fils qui se marieront.

François Tisserand est baptisé à Saint-Pierre-et-Saint-Paul le 26 février 1696. Il est le fils de François Tisserand et Marie-Louise Devienne. Dans la plupart des actes au Québec, il est prénommé Jean-François. Dans un acte de baptême à Langres en 1696, sa mère est désignée comme épouse de François Tisserand, sieur de Moncharvot (c'est le nom d'une commune du canton de Bourbonne-les-Bains). Au Québec, le patronyme du migrant est parfois simplement Moncharvot (écrit diversement). D'après l'article du *Dictionnaire biographique du Canada* qui lui est consacré, il serait arrivé au Québec comme cadet dans les troupes de la Marine. Il épouse à Québec en juin 1721 Marie-Thérèse Larchevêque; le couple a quatre enfants. Tisserand est envoyé ensuite au pays des Illinois; il figure au recensement de Cahokia en 1735; son épouse décède entre le 12 juin 1735 et 1737, année du remariage de Tisserand à Kaskakia. Il rentre en France vraisemblablement en 1763 et meurt à l'Hôtel-Dieu de Paris le 14 juin 1767.

Jean-Baptiste Simonet est baptisé à Saint-Pierre-et-Saint-Paul le 15 août 1707, fils de Jacques Simonet, maître de forge, et Marie (Marie-Cécile) Foissey. Ses parents se sont mariés au même endroit le 23 novembre 1705; les autres enfants du couple naissent à Villecomte (Côte-d'Or). Le père vient en Nouvelle-France une première fois en 1736, repasse en France et revient l'année suivante avec des ouvriers destinés aux Forges du Saint-Maurice. Jean-Baptiste Simonet vient, lui, en 1739; il remplace son père à la direction des Forges. Suspect de malversations, il est renvoyé en France après 1741. On ne sait pas ce qu'il devient par la suite.

Philippe-Antoine Cuny est baptisé à Saint-Martin le 9 mai 1709. Son père se prénomme aussi Philippe-Antoine, sa mère est Élisabeth Dupont. Cuny arrive à Québec comme secrétaire du gouverneur Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière. Il contracte mariage à Québec le 23 août 1749 avec Marie-Madeleine de Joncaire. Le couple n'a qu'une fille, qui décède à sept mois. Cuny devient écrivain de la Marine puis caissier des trésoriers généraux de la Marine à Montréal. Il se mêle d'opérations commerciales, important des marchandises pour les revendre à son profit. Il repart en France en 1758. Il est soupçonné dans l'affaire dite « du Canada » (accusations de fraudes et de prévarications) : il est innocenté en 1763. Il meurt en 1779 à Loches (Indre-et-Loire).

Jean-Baptiste Decharnet est le fils de Didier Decharnet, avocat en parlement, et Élisabeth-Raymonde Noirot; il est baptisé le 23 juin 1728 à Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Dans la colonie, on trouve le plus souvent son patronyme orthographié Decharnay. Il épouse le 7 janvier 1755 à Québec Marie-Louise Pagé dit Quercy; le couple a cinq enfants, les trois premiers sont baptisés à Québec, le quatrième à Neuville et le dernier à Kamouraska. Il reçoit une commission de notaire dans la

Prévôté de Québec et dans toute l'étendue du gouvernement de Québec. Il décède le 6 avril 1760 et est inhumé le lendemain à Cap-Saint-Ignace. L'auteur du *Recueil généalogique des anciennes familles de Langres* indique que Decharnet est « mort à Québec pendant le siège »; la bataille des Plaines d'Abraham a lieu en septembre 1759, celle de Sainte-Foy aura lieu le 28 avril 1760 : Decharnet a-t-il été blessé à l'automne 1759? A-t-il souffert du passage des troupes anglaises à Cap-Saint-Ignace où il s'est retiré au printemps 1759 après avoir cessé d'exercer comme notaire?

Jean-Baptiste Jobert, fils de Joseph Jobert, chirurgien, et Louise Barthelemy, est baptisé à Saint-Martin le 10 septembre 1732. Il devient chirurgien major (affecté aux vaisseaux du roi). C'est à ce titre qu'il arrive en Nouvelle-France en 1759. Il épouse à



Église de Saint-Martin, à Langres. Photo fournie par l'auteur.

Montréal le 4 février 1760 Charlotte-Marie Larchevêque; le couple a huit enfants. Après la Conquête, Jobert reste dans la province de Québec; on écrit qu'il a joué un rôle important dans le développement de la médecine canadienne; le médecin britannique qui pratique les premières inoculations contre la variole à Montréal en juin 1769 aurait logé chez lui; notons que d'après Georges Viard, dans *Langres au XVIII^e siècle*, l'inoculation n'aurait été pratiquée à Langres

qu'en 1786. Jobert intervient également en 1773 lors d'une épidémie, sans doute une forme de syphilis, apparue à Baie-Saint-Paul. Il devient examinateur du Bureau de Montréal chargé après 1788 d'agréeer les chirurgiens de la ville. Il meurt en décembre 1798. L'une de ses filles épouse en 1779 Joseph Frobisher, de l'importante famille spécialisée dans le commerce des fourrures.

Le départ de ces huit migrants s'échelonne de 1641 (Jeanne Mance) à 1759 (Jean-Baptiste Jobert) et couvre donc presque l'ensemble de l'histoire de la Nouvelle-France après la fondation de Québec.

L'histoire de la ville d'origine est aussi longue et chargée d'événements divers. Au moment du départ de Jeanne Mance, Langres se relève à peine des dévastations de la Guerre de Trente Ans. Les épidémies (désignées sous le terme de « contagion » dans certains actes notariés) se répètent.

La population au début du XVIII^e siècle est d'environ 8000 habitants.

Les migrants dont nous connaissons la date de baptême à Langres sont originaires de deux paroisses :

Saint-Pierre-et-Saint-Paul et Saint-Martin. Ainsi que je l'ai signalé, l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul a été détruite à la fin du XVIII^e siècle. L'église de Saint-Martin fut édiflée sur plusieurs siècles; à la suite d'un incendie, la façade et le clocher ont été reconstruits entre 1728 et 1745. Les actes de baptêmes conservés pour Saint-Pierre-et-Saint-Paul remontent à 1539, les mariages et les sépultures en 1668 seulement. Les actes conservés pour Saint-Martin ne remontent qu'à 1677.

On aura noté que les pères des migrants dont nous connaissons la date de baptême occupent presque tous des postes importants, administrateurs (directeur général des étapes, directeur général des contrôles, maître de forge), ou officiers publics (procureur au siège présidial, avocat en parlement). Le père de Jean-Baptiste Jobert est chirurgien-juré, et celui de Simon Didier est cordonnier.

D'autres migrants sont peut-être originaires de la ville ou des environs.

Claude Léauté, prêtre sulpicien, né à Langres vers 1644, d'après le *Dictionnaire du clergé canadien-français*.

Joseph Mariet, aussi sulpicien, né à Langres en 1644 ou 1650 ; il meurt à Montréal le 16 octobre 1704.

Simon Raimond, confirmé à Québec le 15 août 1670; l'acte le dit originaire de l'évêché de Langres.

Élisabeth Renaud, dite de la paroisse de Saint-Étienne, évêché de Langres, dans son contrat de mariage et dans l'acte de mariage qui le suit, les 16 et 20 septembre 1673.

Louis Cointa, originaire de Saint-Mammès, diocèse de Langres, d'après son acte de mariage du 5 février 1741 à Québec avec Thérèse Piquet.

Claude Frérot, originaire de la paroisse de Saint-Pierre de Langres dans le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 octobre 1743.

Joseph Dubois, dit de Saint-Martin, diocèse de Langres, dans son acte de mariage à Montréal le 5 mai 1749.

Nicolas Roussel, originaire de l'évêché de Langres, confirmé au fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

Dans le cas de ces migrants, l'absence de renseignements concernant les parents ou les multiples lieux d'origine possibles dans l'évêché de Langres rendent les recherches impossibles, ou celles-ci n'ont donné aucun résultat.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les registres paroissiaux anciens ont été numérisés et sont consultables sur le site des Archives départementales <http://archives.haute-marne.fr/>. Noter que les deux collections (paroissiale et départementale), lorsqu'elles étaient disponibles, ont été numérisées.

Le site des Archives est un excellent instrument de recherche par la numérisation qui a été faite de nombreux

inventaires de différentes cotes. Il est ainsi possible de savoir, par exemple, si des archives notariales sont disponibles ou pas pour une commune, et pour quelle période; bien sûr, les minutes ne sont pas numérisées. Le catalogue de la Bibliothèque donne également de nombreuses références à des livres, articles, documents de fonds déposés.

Pour des généalogies de familles, les notes généalogiques du baron Édouard de l'Horre (1871-1945) sont également consultables sur le site des Archives.

Les Cahiers haut-marnais publient des articles touchant au département. Adresse : B. P. 2039, 52902 Chaumont Cedex 9. La collection des numéros de 1946 à 2000 a été numérisée et mise en vente par les Archives départementales.

La Société historique et archéologique de Langres publie un *Bulletin*. Adresse : B. P. 104, 52204 Langres Cedex. Les numéros de 1872 à 2000 ont été numérisés. (Vente par les Archives départementales). Le *Bulletin* n° 393 (tome XXVII, 4^e trimestre 2013) contient l'article de Geoffrey Duvoay, « Charles Mance et les siens. Trois documents essentiels éclairant la jeunesse de Jeanne Mance », et la transcription de trois documents récemment découverts par le chercheur sur la Langroise.

Le Centre généalogique de Haute-Marne publie une revue, *Racines haut-marnaises*, et met en ligne (accès gratuit) ses relevés. Adresse : 62 Place Aristide-Briand, B. P. 175, 52005 Chaumont Cedex. Site : 52genealogie@orange.fr. Un forum généalogique existe également : Cousins 52 https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/Cousins_52_et_plus/

L'Association Langres-Montréal-Québec, Centre culturel Jeanne-Mance, organise des animations et des rencontres. Adresse : Maison du Pays de Langres, Square Olivier-Lahalle, 52200 Langres. Site : www.jeanne-mance.fr. Un DVD intitulé *Mademoiselle Mance, cofondatrice de Montréal, Langres 1606 Montréal 1673*, a été réalisé par le Centre culturel en 2006. Voir aussi le DVD réalisé en 2010 par Annabel Loyola, *La folle entreprise. Sur les pas de Jeanne Mance*.

SOURCES

- BELLEAU, Romain. « L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise (1608-1763) », *Les Cahiers haut-marnais*, n^{os} 266-267, 2012/3-4, Émigration vers la Nouvelle-France québécoise (XVI^e-XVIII^e siècles).
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1996, 1384 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. 1, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine.
- COVELLI, David. *Les fortifications de Langres*, Région Champagne-Ardenne, Service de l'Inventaire culturel, collection Parcours du Patrimoine, 2008, 72 p.
- VIARD, Georges. « Langres au XVIII^e siècle », *Tradition et lumières au pays de Diderot*, Langres, Dominique Guéniot, 1985, 509 p.



LES GLANURES DE *L'Ancêtre*

Collaboration

La revue *L'Ancêtre* pige dans divers contenus des informations d'intérêt général ou à caractère particulier, dans le seul but de renseigner son lectorat. Plusieurs de nos lecteurs poursuivent des recherches en généalogie ou sont à rédiger une histoire de famille et les sources à consulter varient beaucoup. Certaines sont contemporaines; d'autres peuvent dater mais elles sont toujours utiles. Une rubrique comme **Les Glanures** permet d'identifier des outils de recherche des plus utiles. Les éléments publiés ont été colligés puis approuvés par le Comité de *L'Ancêtre* avant publication.

Pour nous joindre : sgg@uniserve.com

LE CHEMIN GOMIN À SILLERY ET À SAINTE-FOY

Rodrigue Leclerc (4069)

Anet Gomin, chirurgien et botaniste, possédait à Sillery une terre de 50 arpents que François de Ruelle d'Auteuil, procureur général en Nouvelle-France, au nom de Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge, le gouverneur, lui avait concédée. Anet Gomin s'y était construit une maison afin d'étudier la flore singulièrement variée de ce lieu. M. Gomin remit cette terre à M. d'Ailleboust, par contrat devant le notaire royal Guillaume Audouart dit Saint-Germain, le 25 février 1663. C'est donc M. Gomin qui a donné son nom au « Chemin Gomin », dont il est si souvent question dans les relations du siège de Québec. *Bulletin des recherches historiques*, vol. II, juin 1896, n° 6, p. 87.

Commentaire : L'ancien chemin Gomin débutait à la route de l'Église, se poursuivait vers les futurs centres commerciaux Laurier-Québec et Place-de-la-Cité, se poursuivait sur la rue de la Vendée, puis passait à travers la Cité Universitaire en devenir, pour rejoindre le boulevard Saint-Cyrille (auj. boul. René-Lévesque Ouest) et s'achever à l'actuel chemin Gomin dans le district de Sillery jusqu'à la Grande Allée. Un souvenir pour les personnes d'un certain âge de Sillery et de Sainte-Foy.



Source : [Ville de Québec et Centre GéoStat](#).

La diagonale blanche est le boulevard Laurier qui tourne vers le sud pour rejoindre le pont de Québec. Le chemin Gomin de 1948 est la route sinueuse qui serpente juste au nord du boulevard Laurier. La partie entre la rue de l'Église et le boisé où sera le campus de l'Université Laval est maintenant le boulevard Hochelaga.

RECHERCHE RÉUSSIE SUR JOSEPH-LOUIS GAGNON

J. Bernard Lebeuf, G.F.A. (1682)

Joseph-Louis Gagnon, fils de Louis Gagnon et Marie Tremblay, est né en juillet 1900. En 1917, pour éviter d'être enrôlé dans l'armée, il quitte la région du Lac-Saint-Jean et sa famille ignore ce qu'il est advenu de lui par la suite.

En janvier 2014, à la Société de généalogie de Québec (SGQ), j'ai consulté l'index des *Décès du Québec 1926-1996* et j'ai trouvé qu'il était décédé à Macamic, en Abitibi, le 11 avril 1977; il est dit *célibataire*. Dans un autre site, le *BMS2000*, on lit que les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Janvier de Chazel, en Abitibi-Ouest, le 15 avril 1977.

À Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Rouyn-Noranda, j'ai demandé s'il était possible de trouver son avis de décès dans les journaux de la région. On m'a répondu, après recherches dans le *Répertoire des avis de décès de l'Abitibi*, que le nom de J.-Louis Gagnon n'y figurait pas.

Une dernière démarche auprès d'un ancien maire de la municipalité de Chazel m'a appris que Louis Gagnon, inscrit au registre des décès le 15 avril 1977, était décédé au centre hospitalier de Macamic; que le service funèbre avait été célébré à l'église de Saint-Janvier de Chazel et qu'il avait été inhumé au cimetière paroissial. Vers 1975, un recensement paroissial signale la présence de Louis Gagnon, rentier, ayant résidé à Clova, en Abitibi, avant d'habiter à Chazel. Sur Internet, on peut lire que Clova a été un petit village développé par la papetière Canadian International Paper dans les années 1940-1950. Après la fermeture de l'usine, le village fut déserté peu à peu. Aujourd'hui, on y trouve des pourvoiries de chasse et de pêche.

Y aurait-il quelqu'un en Abitibi qui se souvienne de Joseph-Louis Gagnon et qui pourrait nous livrer quelques souvenirs à son sujet? Probablement que oui. Peut-être qu'un avis de recherche dans les journaux nous en apprendrait davantage... Ma recherche s'arrête ici. Qu'il repose en paix!

Ce travail m'a permis d'entrer en contact avec des gens sympathiques et très désireux de m'aider. Je peux ainsi conclure une page de l'histoire de Joseph-Louis Gagnon, dans les souvenirs de famille des descendants de Louis Gagnon et Marie Tremblay qui s'étaient mariés en 1888 à Grande-Baie, aujourd'hui un secteur de La Baie, dans la ville de Saguenay.

Cette petite enquête est une belle page de plus dans mon expérience de recherches en généalogie. Depuis que j'ai commencé à m'adonner à ce captivant loisir, on m'a souvent aidé et j'ai beaucoup reçu. C'est maintenant à mon tour de passer au suivant...

L'AFFAIRE PIERRE DUMESNIL — CHICANE DE VALETS ENDOSSÉE PAR LES MAÎTRES

Françoise Badeau (4384)

Résumé d'un document de 13 pages trouvé sur le site de BAnQ, dans Pistard, cote TL5, D55.

Pierre Dumesnil est le serviteur du sieur Robert Giffard; François Allard est celui d'Anne Ardouin et Germain Langlois, celui du couple Jeanne Badeau et Pierre Parent.

François Allard doit 8 sols à Pierre Dumesnil. Comme il n'a pas d'argent, il lui dit qu'il va le rembourser avec un demiard d'eau-de-vie qu'il demande à sa maîtresse. Germain Langlois se joindra à eux. Après avoir bien bu, Langlois battra Dumesnil à coups de pieds et de poings. Jeanne Badeau, entendant du bruit dans la maison de sa mère, y viendra aussi et battra Dumesnil à coups de balai en lui disant : « Tu as tué un de mes cochons et cassé les pattes et coupé les oreilles d'un autre ». En effet, les cochons de Jeanne étaient sortis de leur enclos et avaient causé des dommages sur les terres du sieur Robert Giffard.

Anne Ardouin, revenant de sa grange après avoir nourri ses bestiaux, vit que Dumesnil bousculait et criait des injures à sa fille qui était enceinte (Jeanne Badeau accouchera quelques jours plus tard, soit le 29 mars 1667, d'un garçon prénommé François). Elle lui donna un soufflet ou deux qui lui fit saigner le nez et la bouche, et le jeta dehors. Dumesnil s'en serait allé comme cela.

Le lendemain, M^{me} Giffard (Marie Renouard), qui était au moulin, enverra sa fille chercher Anne Ardouin et Jeanne Badeau pour savoir ce qui s'était passé. Elle dira à Anne Ardouin qu'elle avait bien fait et que Pierre Dumesnil n'était « qu'un garnement et un vaurien ». Elle leur dit aussi qu'elle ne souffrait en aucune façon ces domestiques chez elle.

Toutefois, Pierre Dumesnil portera plainte et il y aura procès. Anne Ardouin, Jeanne Badeau et Germain Langlois seront condamnés à payer une amende de 200 livres mais aussi à se présenter à la porte du manoir seigneurial, le dimanche suivant, après la grand-messe, pour demander pardon, à genoux, au sieur Robert Giffard, pour le tort fait au serviteur du seigneur de Beauport.

Ils iront en appel. Finalement, comme Pierre Dumesnil *n'a point Esté incommodé pour quitter Ses travaux ordinaires*, le juge de la Prévôté les condamnera à payer 20 livres, soit moitié aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et moitié à Pierre Dumesnil (30 juin 1667).



NOS RACINES MILITAIRES

Michel Langlois (0045) et Jacques Fortin (0334)

BADEL dit LAMARCHE, André

André BADEL dit LAMARCHE, de la compagnie du capitaine Grandfontaine dans le régiment de Carignan-Salières, arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire *L'Aigle d'or*. Le 13 janvier 1666, il reçoit le scapulaire, alors que sa compagnie se trouve à Québec.

Né le 7 juillet 1632 à Genève, en Suisse, il est baptisé trois jours plus tard à la cathédrale calviniste de Saint-Pierre, dans cette ville. Il est le fils de feu Étienne Badel et Perette Marmante ou Marmotte. Le 22 octobre 1671, il passe un contrat de mariage avec Barbe DUCHESNE, Fille du roi arrivée en 1671. Elle est la fille de Claude Duchesne et Claude Laval, de Genève, en Suisse. De leur union à Notre-Dame-de-Québec le 26 octobre 1671 naissent huit enfants qui leur donneront 23 petits-enfants.

Auparavant, le 1^{er} septembre 1670, André Badel avait loué pour cinq ans de Michel Lecourt une terre à la côte de Lauzon où il réside alors. Ce bail n'a pas de suite car Charles Palentin dit Lapointe lui loue une autre terre le 22 octobre de la même année.

Il déménage par la suite à Champlain où, le 14 novembre 1677, il loue de Marie Gauthier, épouse de Pierre Prou, *une vache de quatre ans sous poil brun*. Le 1^{er} avril 1679, il vend à Jean Lory dit Gargot, pour la somme de 230 livres, une habitation de deux arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur qu'il avait obtenue par concession du sieur Étienne Pezard de LaTousche, seigneur de Champlain.

On le retrace ensuite à Montréal où, le 29 juin 1680, Jean Gasteau l'engage pour faire la moisson. Il se fixe par la suite à Lachine. Il vend une terre d'une superficie de 60 arpents située à la rivière Saint-Pierre à Charles Leduc puis il reçoit du sieur François Dollier de Casson une concession de 2 arpents sur 20 située au même endroit, le 25 août 1692. Durant les dernières années de sa vie, il fait quelques emprunts au sulpicien Pierre Rémy, curé de Lachine. Il ne parvint jamais à rembourser ses dettes. Une note du curé au bas de la rente se lit comme suit : *J'ai rendu la grosse du dit contrat et ai remis la moitié de cette dette gratis à leur fille et à leur gendre*. Il n'a de descendance que par ses filles. Badel décède à Montréal le 20 février 1711. Son épouse était décédée quelques mois plus tôt, le 10 juillet 1710.

Enfants du mariage :

- 1- **Étiennette** : née à Québec le 10 décembre 1672. Elle épouse Hugues MESSAGUE dit LAPLAINE à Montréal. Elle décède à Lachine le 20 mars 1695 et est inhumée le lendemain. Des trois enfants du couple, deux contribueront à leur descendance familiale.
- 2- **Marie-Jeanne** : née vers 1674 au Québec, elle épouse Jacques SEGUIN le 28 novembre 1689, à Montréal. Elle décédera au même endroit le 26 janvier 1738 et sera inhumée le 27. De ses sept enfants, cinq se marieront.
- 3- **Anne** : née vers 1676 au Québec, elle marie Jean-Baptiste DANIS dit TOURANGEAU à Montréal le 10 septembre 1691. Elle est inhumée le 12 mai 1742 à Montréal. Cinq des sept enfants du couple perpétueront la descendance.
- 4- **Marie Jeanne** : née à Montréal le 12 janvier 1680, elle épouse Jean MONET au même endroit le 11 novembre 1693. Elle est inhumée le 22 septembre 1712 à Montréal. Le couple aura cinq enfants et trois de ceux-ci perpétueront la descendance.
- 5- **Jean** : né à Montréal le 26 janvier 1682. Son histoire familiale demeure inconnue.
- 6- **Marie Charlotte** : née le 12 décembre 1684 à Montréal, elle épouse Claude AUMAIS dit DUMAIS le 7 février 1701 à Lachine et, en secondes noces, Jean-Baptiste AYOTTE, le 16 février 1711 au même endroit. Elle sera inhumée à Montréal le 5 juin 1711. Des trois enfants issus du premier mariage, deux assureront la descendance familiale.
- 7- **Jacques** : né le 10 juillet 1687 à Montréal, il sera inhumé à Montréal trois mois plus tard, le 28 octobre 1687.
- 8- **Hugues** : né à Montréal le 6 octobre 1689, il est inhumé le 1^{er} décembre de la même année à Montréal.

RÉFÉRENCES

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 100.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La maison des ancêtres, 2004, p. 213-214.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

BOISSONNEAU dit SAINTONGE, Vincent

Avec la compagnie du capitaine Abraham de Maximy, Vincent BOISSONNEAU dit SAINTONGE arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire *La Paix*. Le 18 octobre 1669, il épouse à Sainte-Famille, île d'Orléans, la Fille du roi, Anne COLIN arrivée en Nouvelle-France la même année. Elle est la fille de Nicolas et Isabelle Calende ou Calendo, de la paroisse de Sainte-Croix, ville et archevêché de Sens (département d'Yonne). Vincent est le fils de feu Jean Boissonneau et Jeanne Cochain, de Saint-Seurin-d'Uzet près de Mortagne-sur-Gironde, évêché de Saintes en Poitou-Charentes. Le 26 octobre suivant, le couple passe son contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet. De leur union naissent 12 enfants dont seront issus 37 petits-enfants.

Le 7 avril 1674, Simon Rocheron lui loue pour un an sa terre du côté sud de l'île. À la même époque, il fait l'acquisition de la terre de Guy Beaudin dit Saint-Martin à Saint-Jean, île d'Orléans. Il y habite quand, le 3 août 1678, un incendie détruit sa maison dans laquelle périssent trois de ses enfants : Philippe, Anne et René. Lors du recensement de 1681, il déclare avoir cinq arpents en valeur. De 1679 à 1692, sept enfants, tous des garçons, combleront les rangs de la famille. Le 1^{er} août 1707, considérant leur grand âge et le fait qu'ils ont charge de Jean Pierre Boissonneau, un de leurs fils âgé de 18 ans qui *n'a non seulement pas son bon sens ni l'usage de la parole, mais encore a le malheur de tomber du haut mal très souvent*, ils donnent à Jean Boissonneau, leur fils aîné, deux arpents de large à prendre et à détacher de leur habitation, avec la maison de pièces sur pièces, à la charge qu'il paie pour eux 230 livres qu'ils doivent à la succession de feu Nicolas Volant et de les nourrir et loger leur vie durant. Il décède à Saint-Jean le 13 septembre 1715 et son épouse le 28 juillet 1719.

Enfants du mariage :

1- **Élisabeth** : née à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 19 juillet 1670, elle se marie à Saint-Jean, I.O. le 15 janvier 1695 à René FOREAU dit DESLAURIERS. Ils auront cinq enfants. Elle est inhumée à Beaumont le 9 février 1709.

2- **Marie Jeanne** : née à Sainte-Famille le 23 janvier 1672, elle épouse le 8 novembre 1700 Jean-Baptiste GÉLINAS dit BELLEMARE. De leur union, dix enfants verront le jour. Elle sera inhumée à Yamachiche le 27 décembre 1757.

3- **Philippe** : baptisé à Notre-Dame-de-Québec le 1^{er} novembre 1673, il est inhumé le 3 août 1678, à l'âge de 4 ans et 9 mois, à Sainte-Famille.

4- **Anne** : née à Sainte-Famille le 12 mars 1676, elle est inhumée le 3 août 1678 à Sainte-Famille à l'âge de 2 ans et 4 mois.

5- **René** : né le 10 juin 1678 à Sainte-Famille, il est inhumé le 3 août 1678 à l'âge de 2 mois.

6- **Jean** : né à Sainte-Famille le 21 juin 1679, il y épouse Marguerite CHORET le 16 novembre 1707 et ils auront 13 enfants. Les dates de décès et d'inhumation ne sont pas connues.

7- **Jacques** : né en un lieu indéterminé vers 1681; ses dates et lieux de décès et d'inhumation demeurent aussi inconnus.

8- **Louis** : né à Saint-Jean le 5 septembre 1683, il est inhumé au même endroit le 14 janvier 1685 à l'âge de 1 an et 4 mois.

9- **Nicolas** : né à Saint-Jean le 29 octobre 1685, il épouse en un lieu indéterminé le 12 juillet 1709 Marie Jeanne POISSON. De leur union seront issus neuf enfants. Il décèdera à l'Hôtel-Dieu de Québec le 30 mars 1737.

10- **Anonyme** : né et décédé à Saint-Jean le 16 août 1686.

11- **Jean Pierre** : né à Saint-Jean le 24 octobre 1689, il est inhumé dans sa paroisse natale le 24 octobre 1724.

12- **Vincent** : né le 14 avril 1692 à

Saint-Jean. Les dates et lieux de décès et de sépulture demeurent inconnus.



Officier et soldat du régiment de Carignan-Salières.
Source : *La cyberligne du temps - 1665*
<http://cyberligne.histori.ca/index.html>

RÉFÉRENCES

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 83.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La maison des ancêtres, 2004, p. 235-236.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.



PIONNIERS DE L'AUVERGNE, DE LA CHAMPAGNE ET DE LA VILLE DE PARIS AU FICHER ORIGINE – VERSION 43

En octobre 2013, le Fichier *Origine* a rendu disponible sa version 43. Cette édition compte 65 nouvelles fiches dont 44 actes de baptême de pionniers et pionnières dont plusieurs sont originaires des régions de l'Auvergne, de la Champagne et de la ville de Paris. Plus de 60 fiches ont été modifiées par l'ajout de dates de naissance ou de mariage de parents des pionniers. Dans la présente version, 124 actes de baptême numérisés ont aussi été ajoutés aux fiches existantes.

Le Fichier *Origine* s'inscrit dans le cadre d'une entente de coopération, signée en mars 1998 et renouvelée en mai 2013 entre la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie. Le projet est financé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui reçoit une aide financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi qu'un soutien de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), des Éditions du Septentrion, du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) et de l'Institut généalogique Drouin. Le Fichier *Origine* est accessible gratuitement dans Internet depuis 1998 à l'adresse suivante : www.fichierorigine.com/ Source : Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier *Origine*.

Avec l'accord de M. Fournier, la revue *L'Ancêtre* reprendra dans ses pages les noms des migrants nouvellement inscrits et de ceux et celles ayant des fichiers modifiés. Au besoin, de petits commentaires seront ajoutés. Accédez à www.fichierorigine.com/ pour consulter les fiches complètes. Le relevé a été fait par Jacques Olivier (4046).

60 NOUVEAUX DOSSIERS DE MIGRANTS ET LEUR LIEU D'ORIGINE

ABELIN/HABELIN, Jacques, Massac
(Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17223

ADAM, Anne (b Anne-Agnès), Compiègne (Saint-Jacques) (Oise) 60159 **FR**

AUGÉ/AUGIER/LAJEUNESSE, François, Aigueperse
(Notre-Dame) (Puy-de-Dôme) 63001

BARIBAUD/BARIBEAU, François, Béceleuf (Saint-Maurice) (Deux-Sèvres) 79032

BARRÉ, Charlotte, Azay-le-Rideau (Saint-Symphorien)
(Indre-et-Loire) 37014

BARROIS/BARROYS, Antoine, Chantelle
(Saint-Vincent) (Allier) 03053 **CS**

BERTAULT/ST-JOSEPH, René, Saint-
Maurice-la-Clouère
(Saint-Maurice) (Vienne) 86235

BERTIN/BRÉVAL, Marie, Rouen
(Seine-Maritime) 76540 **FR**

BILLARD, François, Matha (Saint-Pierre-
de-Marestay) (Charente-Maritime)
17224

BIVILLE/PICARD, François, Boulogne-sur-
Mer (Saint-Nicolas)
(Pas-de-Calais) 62160 **EFR CS**

BOUCAULT/GODEFUS, Gilbert, Paris
(Seine) 75056

BOUCAULT/GODEFUS, Nicolas-Gaspard,
Paris (Seine) 75056

BOUCHARD/DORVAL, Claude, Montigny-
Lengrain (Saint-Martin) (Aisne) 02514

BOUTET, Marie-Madeleine, Paris
(Seine) 75056 **FR**

BRUFFAULT/BRIFAUD/BEAUSÉJOUR,
Antoine, Vicq (Saint-Germain)
(Haute-Marne) 52520

BRUNEAU/PLANTE, Marcel, Orléans (Loiret) 45234

CHAPUT/CHAPUS/COUSINIER, François, Saint-Maurice-près-Pionsat
(Saint-Maurice) (Puy-de-Dôme) 63377

CHARMESNIL/DEMESNIL, Françoise, Rouen
(Saint-Maclou) (Seine-Maritime) 76540

CHATEL, Gilbert, Gannat (Saint-Étienne) (Allier) 03118

CHAUDILLON/CHODILLON, Antoine, Ygrande (Saint-Martin) (Allier) 03320 **CS**

CHEVALIER, Jean, Terjat (Saint-Martin) (Allier) 03280

COCHON/CHAUVIGNY, Marie-Madeleine, Alençon (Notre-Dame) (Orne) 61001

COLLIN/LAFRAMBOISE, Jean, Coublanc (Saint-Pierre-et-Saint-Paul)
(Haute-Marne) 52145

CROSNIER, Jeanne, Paris (Seine) 75056 **FR**

DAUNAIS/DAUNAY, Antoine, Bessay (Saint-Jean-Baptiste) (Vendée) 85023 **EFR**

DEGRÉ, Didier, Chalindrey (Saint-Gengoulf) (Haute-Marne) 52093

DEGRÉ/LALIBERTÉ, Nicolas, Aigremont (Saint-Sébastien) (Haute-Marne) 52002

DENOYON, Marie, Elbeuf (Saint-Étienne)
(Seine-Maritime) 76231 **FR**

DEVEAU/DEVAULT/RETOR, Claude
(b Amable) Le Mayet-de-Montagne
(Saint-Jean-Baptiste) (Allier) 03165

DIDIER/PARISIEN, Simon, Langres
(Saint-Pierre-et-Saint-Paul) 52269

DOLEBEAU, Jean, Nogent (Saint-Jean)
(Haute-Marne) 52353

DRUILLETTE, Gabriel, Guéret (Saint-
Pierre-et-Saint-Paul) (Creuse) 23096

DUFOUR, Claude-Jacques (b Claude)
Serqueux (Saint-Blaise)
(Haute-Marne) 52470

DUPONT, Jean, Saint-Jean-le-Thomas
(Saint-Jean-Baptiste) (Manche) 50496

ELOY/LOY, Marguerite, Dieppe (Saint-
Jacques) (Seine-Maritime) 76217 **FR**

GARNIER/GRENIER, Michel-Jacques,
Velluire (Saint-Jean-Baptiste)
(Vendée) 85299

GAUTHIER, Marie, Paris (Seine) 75056 **FR**



Maison du XV^e siècle, rue Saint-Romain, à Rouen.

Source : GENEANET-Cartes postales.

www.geneanet.org/gallery/?action=about&rubrique=cartes

GENAPLE/BELFOND, François, Paris (Seine) 75056 **EFR**

GOURCE/GOURSON, Jean-Baptiste, Biollet (Saint-Pierre)
(Puy-de-Dôme) 63041

GUIBORD, Antoine, Clermont-Ferrand (Saint-Pierre) (Puy-de-Dôme) 63113

JAVANNELLE/JAVANEL, Pierre, Arronnes (Saint-Léger) (Allier) 03008

JOYAUX/BOURBONNAIS, Jacques, Moulins (Saint-Pierre) (Allier) 03190

LE GANTIER/VALLÉE, François Châtillon (Saint-Vincent), auj. La Chartre-sur-Loir
(Sarthe) 72068

LEBEAU/BEAUFILS/LAJEUNESSE, Pierre, Paris (Seine) 76056

LEGRAND, Antoinette, Eu (Saint-Jean) (Seine-Maritime) 76255 **FR**
 LEVIEUX, Claire, Paris (Seine) 75056 **FR**
 LEVIEUX/HAUTTEVILLE, Nicolas, Paris (Seine) 75056
 PILLOIS/PILOIS, Françoise, Paris (Seine) 75056 **FR**
 RAIMOND, Marie-Anne (b Marie-Jeanne), La Rochelle (Notre-Dame) (Charente-Maritime) 17300
 RICHARD, Marie, Nogent-sur-Seine (Saint-Laurent) (Aube) 10268 **FR**
 ROUELLE/RUEL, Aimé, Arnoncourt-sur-Apange (Haute-Marne) 52020
 ROUSSEL, Marguerite, Mesnières-en-Bray (Saint-Pierre et Saint-Paul) (Seine-Maritime) 76270 **FR**
 SALVA/LAVIOLETTE, Jean, Brevannes-en-Bassigny (Saint-Hilaire) (Haute-Marne) 52074
 SÉRÉ, François, Vitry (Notre-Dame) (Ille-et-Vilaine) 35360
 SIMONET/L'ABERGEMONT, Jacques, Colmier-le-Bas (Saint-Laurent) (Haute-Marne) 52137
 TISSERAND/MONCHARVAUX, François, Langres (Saint-Pierre-et-Saint-Paul) (Haute-Marne) 52269
 VALET/VALLÉE, Cécile, Dieppe (Saint-Rémy) (Seine-Maritime) 76217 **FR**
 VAREILLES/BAREIL/LAJOIE, Jean-Pierre, Montredon-Labessonnié (Saint-Jean-de-Blaucou) (Tarn) 81182
 VARIN, Marie, Le Grand-Quevilly (temple protestant) (Seine-Maritime) 76120 **FR**
 VESSIER/LAVERDURE, François, Messeix (Saint-Pierre) (Puy-de-Dôme) 63225.

65 DOSSIERS MODIFIÉS DEPUIS LA VERSION 42

AMIOT/AMIAUD, Jean, La Bruffière (Sainte-Radegonde) (Vendée) 85039
 ARGUIN, Olive-Pélagie (b Olive), Brest (Recouvrance) (Finistère) 29019
 AUMEAU, Louis, Vieux-Manoir (Notre-Dame-de-l'Assomption) (Seine-Maritime) 76738 **EFR**
 AUVRAY, Madeleine, Rouen (Saint-Vivien) (Seine-Maritime) 76540 **FR**
 BAILLIF, Claude, Paris (Seine) 75056
 BARBÉ, Élisabeth, Loches (Saint-Ours) (Indre-et-Loire) 37132
 BELLINIER/LARUINE, Étienne, Poitiers (Vienne) 86194 **EFR**
 BIGOT, François, Mougou (Saint-Jean-Baptiste) (Deux-Sèvres) 79185
 BIZARD/LAGIROFLÉE, Charles, Mirebeau (Notre-Dame) (Vienne) 86160
 BLANCHARD, Marie, Rouen (Saint-Nicaise) (Seine-Maritime) 76540 **FR**
 BOUROT, Marie-Anne, La Rochelle (Saint-Barthélémy) (Charente-Maritime) 17300
 BOUTIN, Michel, Damvix (Saint-Guy) (Vendée) 85078
 CHARET/CHAREST, Jean, Poitiers (Saint-Jean-Baptiste) (Vienne) 86194
 CHOIGNARD/COGNART, Charles (b Pierre-François) Clunay-en-Loudun (Saint-Germain) (auj. La Roche-Rigault) (Vienne) 86079
 CORDIER, Gabriel, Bourmont (Notre-Dame) (Haute-Marne) 52064
 CUNY (de)/D'AUTRIVRE, Philippe-Antoine, Langres (Saint-Martin) (Haute-Marne) 52269
 DAVIAU, René, Doué-la-Fontaine (Saint-Pierre) (Maine-et-Loire) 49125
 DENICOURT/DANICOURT, Pierre-François, Authie (Saint-Pierre) (Somme) 80043
 DUBUC/DUBUSC, Jean, Bois-Guillaume (Sainte-Trinité) (Seine-Maritime) 76108 **EFR**
 ÉVRARD, Madeleine, Bourmont (Notre-Dame) (Haute-Marne) 52064
 FAUCONNET, Joseph, Saint-Dizier (Notre-Dame) (Haute-Marne) 52448
 FORTIER/FORESTIER, Antoine, Dieppe (Saint-Jacques) (Seine-Maritime) 76217 **CS**
 FORTIN/ROSIÈRE, François, Dieppe (Saint-Jacques) (Seine-Maritime) 76217
 FOUQUET, Marie, Rouen (Saint-Patrice) (Seine-Maritime) 76540 **FR**
 FREBY, Antoine, Saint-Thiébauld (Haute-Marne) 52455
 FRILOUX/VALLÉE, Jean, Paris (Seine) 75056
 GIRARD, Marie-Madeleine, Paris (Seine) 27528

GRANDMAITRE/BALLAND, Élisabeth, Combeaufontaine (L'Assomption) (Haute-Saône) 70165
 HAMEL, Charles, Avremesnil (Saint-Aubin) (Seine-Maritime) 76050
 HAMELIN, Jean-François, Saint-Jean-des-Champs (Manche) 50493
 HOUDARD/ODARD, Vincent, Orches (Saint-Hilaire) (Vienne) 86182
 JOBERT/JOUBERT, Jean-Baptiste, Langres (Saint-Martin) (Haute-Marne) 52269
 LACELLE/LASELLE, Jacques, Savigny-sur-Orge (Saint-Martin) (Essonne) 91589
 LANGUILLE/ANGUILLE, Jeanne, Artannes-sur-Indre (Saint-Maurice) (Indre-et-Loire) 37006 **FR**
 LAURENCELLE, Pierre, Argentan (Saint-Germain) (Orne) 61006
 LEBRUN, Marie, Dieppe (Saint-Jacques) (Seine-Maritime) 76217 **FR**
 LECLERCQ/LE CLERCQ, Nicolas, Amiens (Saint-Germain) (Somme) 80021
 LEFEBVRE/BOULANGER, Claude, Vigny (Val-d'Oise) 95658 **EFR**
 LÉGARÉ, Nicolas, Paris (Seine) 75056
 LEGRIS, Pierre-Denis, Paris (Seine) 75056
 LEMESLE, Catherine, Rouen (Saint-Pierre-du-Chastel) (Seine-Maritime) 76540 **FR**
 LEVRAULT/DELANGIS, Léon, Orches (Saint-Hilaire) (Vienne) 86182
 MARANDE/MARANDET/OLIVIER, Dominique, Villers-lès-Luxeuil (Saint-Pierre) (Haute-Saône) 70564
 MARCHELIDON, René, Saint-Pierre-de-Maillé (Saint-Phèle) (Vienne) 86236
 MARSOLET/ST-AIGNAN, Nicolas, Rouen (Saint-Pierre-le-Potier) (Seine-Maritime) 76540
 MARTIN, Joseph, Durtal (Saint-Pierre) (Maine-et-Loire) 49127
 MASSÉ/ST-JEAN, Jean, Dolus-d'Oléron (Saint-André) (Charente-Maritime) 17140
 MASSÉ, Jean, Saint-Pierre-d'Oléron (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17385
 MÉCHIN/MESCHIN, Jean, Mirebeau (Notre-Dame) (Vienne) 86160
 MEUNIER/LEMONNIER, Mathurin, Clermont-Créans (Saint-Lambert) (Sarthe) 72084
 MONARQUE, Charles, Paris (Seine) 75056
 MONVOISIN, Françoise, Épernay (Notre-Dame) (Marne) 51230 **FR**
 OLIVIER/DEVÉSIN, Pierre-François, Aingoulaincourt (Saint-Rémy) (Haute-Marne) 52004
 OSTAIN/HOSTIN/MARINEAU, Jean, Marennes (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17219
 PICARD, Alexandre (b Louis-Alexandre), Mesnil-Saint-Georges (Saint-Georges) (Somme) 80541
 PLOURDE/PELOURDE, René, Vouneuil-sur-Vienne (Saint-Étienne) (Vienne) 86298
 POTTIER/POTIER, Jean-Baptiste (b Jean), Chartres (Saint-Saturnin) (Eure-et-Loir) 28085



Commemoration du 350^e anniversaire de l'arrivée des Filles du roi à Québec, en 2013. Trente-six femmes ont été choisies pour incarner les 36 courageuses dames qui furent les premières à débarquer en Nouvelle-France en 1673.

Source : Photothèque *Le Soleil*, Steve Deschênes.

PRUNIER, Madeleine, Troyes (Saint-Nizier) (Aube) 10387 **FR**
 RAYMOND/RÉMOND/FRÉCHOND, Claude-Antoine, Poligny (Saint-Hippolyte) (Jura) 39434
 RÉGNIER/BRION, Jean, Dompierre-sur-Mer (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17142
 ROY/LEROY, Nicolas, Dieppe (Saint-Rémy) (Seine-Maritime) 76217 **EFR**
 SABOURAULT/MONTEIL/SANSRÉMISSION, René, Saint-Maurice-la-Clouère (Saint-Maurice) (Vienne) 86235
 SAPPE/SAPEY/POLIGNY, Jean-Baptiste, Poligny (Saint-Hippolyte) (Jura) 39434
 VAUQUET/VAQUET, Marie, Dammartin-en-Geôle (Saint-Jean-Baptiste) (Seine-et-Marne) 77153 **FR**
 VIEILLOT, Catherine, Rouen (Saint-Vivien) (Seine-Maritime) 76540 **FR**

Validé d'après LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 280 p.

FR = FILLE DU ROI
EFR = ÉPOUX DE FILLE DU ROI
CS = CARIGNAN-SALIÈRES



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Jacques Olivier (4046)

LE CURÉ DE SAINT-PAUL-D'INDUSTRIE



Encore une fois, des recherches nous font découvrir de petits secrets, « véritables bijoux ». Voilà ce qui a été trouvé dans un registre à la Société de généalogie de Québec : *Registre des mariages de Saint-Paul-de-Joliette, 1786-1975*, du comté de Joliette, vol. 6, p. 8. On y relate les recherches du curé Eugène Guilbault* (voir page suivante) en 1926 pour reconstituer les années 1808-1809-1810 des registres de Saint-Paul-d'Industrie (aujourd'hui Saint-Paul de Joliette).

Selon les notes historiques du curé Eugène Guilbault, l'index du curé Brossard, en 1810, dans le registre de Saint-Paul-d'Industrie contiendrait ceci : *Depuis le 8 mai 1808 exclusivement jusqu'au 13 mai 1810 aussi exclusivement, il n'a été entré aucun acte dans le registre de cette paroisse, ni dans celui du Greffe de Montréal. Cette lacune dispense de toute recherche ultérieure.*



Pour résoudre cette énigme, le curé Guilbault a poursuivi des recherches en 1926, mais n'a trouvé aucune note pour expliquer ce mystère sur cette lacune dans l'enregistrement des actes et, commente-t-il : *comme si la paroisse avait cessé [sic] d'exister et surgi de nouveau après deux ans de disparition. Ou bien, écrit-il : est-ce que cet intervalle a été vécu par un curé de la race des Patagons ou des Hottentos, une espèce de curé affublé d'une soutane et qui ne connaissait pas ou foulait brutalement aux pieds les devoirs de son ministère?*

Ses recherches ont été inutiles, et son temps perdu. Mais dans une liasse de documents, il découvrit, dans le

dossier de Saint-Paul à la cathédrale de Joliette, deux lettres écrites par le curé Joyer à l'évêque de Québec, à propos de son prédécesseur, le curé François Noël, qui malheureusement venait d'être suspendu d'office pour cause d'ivrognerie publique et notoire; papiers, lettres épiscopales, registres de baptêmes trainaient dans le grenier d'une cantine, où ce pauvre prêtre prenait des quartiers, ayant quitté le presbytère depuis quelques [sic] temps. (Constatation du curé René-Pierre Joyer à son arrivée à Saint-Paul).



Ce qui précède est tiré du travail et des recherches compilées par Christian Roy, p. c. g., et a été publié dans la brochure *Fête du Canada, Saint-Paul, Terre de nos Aïeux, 1^{er} juillet 1982.*

Trouvaille de Diane Gaudet (4868).

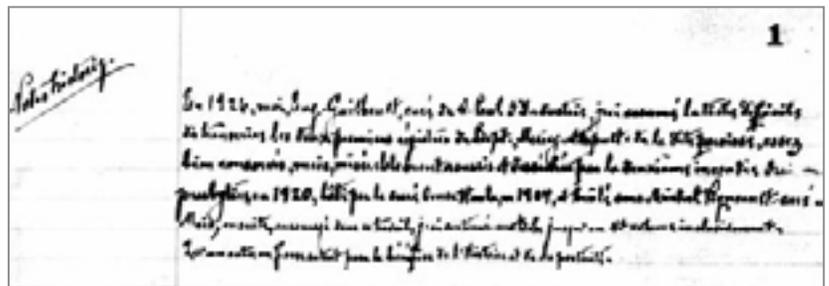
Transcription de la note historique :

En marge : *Notes historiq.*

En 1926, moi, Eug. Guilbault, curé de St-Paul D'Industrie, j'ai démarré la tâche difficile de transcrire les deux premiers registres de Bapt., Mariag. Et Sépult. de la paroisse, assez bien conservés, mais, misérablement roussis et desséchés par le deuxième incendie du presbytère, en 1920, bâti par le curé Omer Houle, en 1904, et brûlé sous Michel Vigneault, curé.

Mais, ensuite, encouragé dans ce travail, j'ai continué ma tâche jusqu'au 4^e volume inclusivement.

Qu'un autre en fasse autant pour le bénéfice de l'Histoire et de la postérité.



Source : Index 1786-1810, Saint-Paul-de-Joliette, registres photographiés au presbytère. (Drouin numérisé, SGQ).



Reconstitution en 1926, par le curé Eugène Guilbault, du registre des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1808 à Saint-Paul-de-Joliette.
 Source : Index 1786-1810, Saint-Paul-de-Joliette, registres photographiés au presbytère. (Drouin numérisé, SGQ).

* **NDLR** : GUILBAULT (l'abbé Pierre-Jacques-Eugène), né à Saint-Placide, comté de Deux-Montagnes, le 21 février 1871, de Lazare Guilbault, manufacturier, et Ada Watts; il fit ses études à L'Assomption et au Grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné par M^{re} Édouard-Charles Fabre (1827-1896) le 21 décembre 1894. Vicaire à Saint-Paul de Montréal (1894-1897), à Saint-Bruno de Chambly (1897-1898), à Sacré-Cœur de Montréal (1898-1901), à Saint-Joseph de Chambly (1901-1903), à Saint-Roch-de-l'Achigan en 1903. Il est par la suite desservant à Saint-Viateur (1909-1921), puis curé de la paroisse du même nom jusqu'en 1921. Il termine sa carrière comme curé de Saint-Paul et il décédera à Joliette le 7 mars 1954. Ces informations proviennent du fonds d'archives du curé Guilbault, des Archives de Lanaudière.

Quant au sort du curé François Noël, voici ce qu'en dit l'abbé J. B. A. Allaire dans son *Dictionnaire du clergé canadien-français*, paru en 1910 :

NOËL (l'abbé Michel-François), né à Québec le 16 août 1773, de Joseph Noël et Geneviève Allaire; il fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 11 août 1799. Vicaire à L'Assomption (1800-1801), à Longueuil (1801-1802); curé de Saint-Pierre-les-Becquets (1802-1806), avec desserte de Saint-Jean-Baptiste-de-Deschailions (1802-1806); curé de Saint-Paul de Joliette (1806-1810); vicaire à Saint-Roch-des-Aulnaies (1810-1818); curé de Cacouna (1818-1823), avec desserte de Fraserville (1818-1823) et de L'Isle-Verte (1818-1822); décédé à Cacouna le 15 août 1823.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

HENRI-FLORENT MÉTHOT, NOTAIRE À QUÉBEC DURANT UN DEMI-SIÈCLE

Dans une récente émission à la chaîne télé de l'Assemblée nationale, un ancien député rappelait qu'il n'est pas seulement requis de ne pas voler pour être honnête. Il faut, de plus, ouvrir les yeux et agir. Le notaire Méthot n'a pas seulement servi sa clientèle avec compétence. Il a toujours fourni plus que le service minimal, prodigué ses conseils, proagissant dans beaucoup de cas. Il a servi son milieu, pris des initiatives, travaillé pour l'avenir, couru des risques, même. Je tenais à faire connaître à qui me lit ses ancêtres paternels et son remarquable engagement envers la société dans laquelle il a évolué.

MARIAGES À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

À Saint-Antoine-de-Tilly le 12 janvier 1886, les parents du notaire Méthot se marient... *vu la dispense du second au second degré double de consanguinité accordé par Monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec... en vertu d'un indult de Rome... ainsi que la dispense de deux bans de mariage vu aussi la publication de l'autre ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale.* Joseph-Victor Méthot, cardeur, majeur, épouse Marie-Linide Méthot, majeure, fille d'Abdon Méthot, cultivateur, et Adéline Lefèvre. Tous sont de la même paroisse. Le célébrant souligne les présences de plusieurs parents qui ont signé. Aussi, je lis au pied de l'acte les signatures des époux et de leurs pères, une autre que je ne puis lire, puis P. O. Lauriault, Charles Bergeron, Victorine Lefèvre, Ern. C. Lauriault, Elzire Lafleur-Bergeron, Lazare Lefebvre et Benjamin Méthot. Celle du curé clôt l'acte. C'est Basile Robin, prêtre (Baie du-Febvre, 1823 – Bienville, maintenant secteur résidentiel de Lévis, 1906). Une précision s'impose à cet acte ; les époux sont en effet issus de deux frères; mais les deux mères ne sont pas sœurs, même si toutes deux se nomment Lefèvre.

En la même paroisse, les aïeuls paternels du notaire Méthot se sont unis le 4 septembre 1855.

Qui sont-ils? Athanase Méthot, majeur, écuyer, et Clarice Lefèvre, mineure, fille de Lazare Lefèvre, notaire, écuyer, et Adélaïde Bourré. Au mariage de son fils, Clarice est dite décédée. Les époux sont de la

même paroisse. Il y a publication d'un ban précédée de la *dispense des deux autres accordée par Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec.* L'acte indique la présence des époux, de leurs témoins et pères, de Laurent Méthot, frère, et de Téléphore Lefèvre, frère. Apposent leurs signatures : les époux, leurs témoins, lesdits frères, l'abbé Basile Robin (Longueuil, 1830 – Québec, 1865) et le curé Pierre Béland (Pointe-aux-Trembles, Portneuf, 1800 – Saint-Antoine-de-Tilly, 1859).

Ajoutons que le père de l'épouse a exercé à Saint-Antoine-de-Tilly de 1828 à 1884; la profession le considère sous le patronyme Lefebvre.

C'est le 29 avril 1823 après publications de trois bans précédées d'une dispense de parenté au troisième degré qu'en la même paroisse les bisaïeuls paternels du notaire étaient devenus mari et femme. Joseph Métot, majeur, cultivateur, épouse Marguerite Angers, majeure, fille de Michel Angers, cultivateur, et feu Marguerite Bergeron; tous sont de la même paroisse. Sont dits assister à la cérémonie, à part les époux et leurs père et témoins, Michel Métot et Élisée Angers, leur frère respectif. Toutes ces personnes ont signé, ce que je constate; mais je dois ajouter que j'en lis d'autres : Élise Angers, Casimir Angers, Étienne Lambert, Pierre Bergeron précédant la signature du célébrant, le curé Louis Raby (Québec, 1787 – Beaumont, 1843).

CÉLÉBRATIONS À NEUVILLE

Quant aux trisaïeuls du notaire, c'est du côté nord du fleuve Saint-Laurent, presque en face de Saint-Antoine-de-Tilly, qu'ils ont scellé leur union quand Michel Métotte (Joseph, Marie LORIOT) et Marie-Louise Bertrand (Antoine, Marie-Louise Faucher) ont, après la publication de trois bans, prononcé leur oui final, le 15 octobre 1787.

Une fois de plus est soulignée la présence des conjoints comme de leurs pères, à part celles de Charles Bertrand, oncle, et de plusieurs parents, amis et témoins. Je lis trois signatures : celles de l'époux, de H. L. (?) Grigné et de



Notaire Henri-Florent Méthot.
Photo fournie par la famille Méthot.

François Auger, suivies de Charles-François Bailly de Messain, prêtre (Vareennes, 1740 – Québec, 1794).

Le 8 octobre 1753, aussi à Neuville, Joseph Méthote de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec épouse Marie Lauriot (Loriot), fille de Pierre Lauriot et Marie Denis. J'ignore les âges des époux et leurs occupations. Le célébrant indique les présences du père de l'épouse, puis de Joseph Phiphon (Philippon ?), cousin de l'épouse, Louis Méthote, frère de l'époux, Pierre et Augustin Lauriot ses frères et de plusieurs autres parents et amis qui ont déclaré ne savoir signer à l'exception de l'époux et quelqu'autres qui ont signé avec nous ainsi qu'il suit à la minute. Aussi, je peux lire les signatures de l'époux, Joseph Métot et de Thierry Delisle et de l'abbé Chartier de Lotbinière officiant qui clôt l'acte. Il se déclare missionnaire local. Il s'agit du récollet Eustache Chartier de Lotbinière, baptisé François-Louis, (Québec, 1716 – Burlington, New Jersey, 1789).

UNION À SAINTE-FOY

Le 24 avril 1713 ont été échangés les consentements d'Abraham Méthot, de Saint-Nicolas, et de Marie-Thérèse Masse, veuve de Joseph Gingras, fille de Pierre Masse et Jacqueline Pain. Les âges et occupations des parties ne sont pas indiqués. Trois publications ont précédé la cérémonie localement, et à Saint-Nicolas. Présents, Jean Méthot, frère, et Bastien Mignerion ont déclaré ne savoir signer. Signent : les époux; Pierre Hamel, ami de l'époux; François de la Rue, demi-frère de l'épouse. Suit la signature du curé Gervais Lefebvre (Montréal, 1685 – Montréal, 1736). Quoi qu'en écrive l'officiant, je ne peux lire la signature de l'époux.

UNION À QUÉBEC

C'est forcément dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec que fut célébré le premier mariage Méthot en Nouvelle-France, vu que c'était la seule paroisse au nord du golfe du Mexique. L'on sait que le 16 juillet 1673 devant le notaire Gilles Rageot, minute 1103, en exercice à Québec de 1666 à 1691, premier notaire pourvu d'une commission royale, a été signé par Abraham Métot un contrat de mariage réglant les conventions civiles entre lui et Marie-Madeleine Mezeray, fille de René Mezeray et Nicole Gareman. L'acte de mariage consécutif n'est pas disponible. L'époux est inhumé le 11 septembre 1706 à Saint-Nicolas. Ses parents sont Jacques Métot et Françoise Ozou (Auzou). Ils sont de Saint-Germain à Pont Audemer, arrondissement de Bernay, archevêché de Rouen, département de l'Eure en Normandie.

NAISSANCE, MARIAGE, ÉTUDES, CARRIÈRE PROFESSIONNELLE IMPLICATION SOCIALE, COURAGE CIVIQUE

C'est à Saint-Antoine-de-Tilly qu'est né le notaire Henri-Florent Méthot le 8 mars 1902 et c'est

naturellement là qu'il fut baptisé le surlendemain sous les prénoms Joseph Henri Florent. Son parrain est son oncle paternel Henri Méthot et sa marraine, Alice Garneau dont la parenté avec l'enfant n'est pas indiquée. Les gens « dans les honneurs » signent l'acte ainsi que le père de l'enfant : J.-V. Méthot. Le témoin de l'Église est Albert Rouleau, prêtre (Québec, 1859 – Québec, 1939).

C'est le 31 juillet 1928 à Batiscan que notre héros a pris pour épouse Marie-Antoinette Marchand, majeure, fille d'Isaïe Marchand, voiturier, et Virginie Saint-Arnaud. Majeur, l'époux est alors courtier et domicilié à Québec dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste où le mariage a été annoncé une fois, selon un certificat du curé M^{br} Joseph-Esdras Laberge, prélat domestique; dispense des deux autres bans avait été obtenue de M^{br} François Cloutier, évêque de Trois-Rivières. Le témoin de l'époux est son parrain et oncle; celui de l'épouse est son père. Les époux signent avec leurs témoins suivis du célébrant l'abbé Jean-Thomas Nadeau, prêtre (Saint-Joseph-de-Beauce, 1883 – Saint-Éleuthère, 1934) autorisé par le chanoine Bellemare, curé de Batiscan.

Après ses études primaires dans sa paroisse natale, le notaire Méthot a poursuivi ses études classiques au collège de Lévis où il a obtenu son baccalauréat ès arts. Inscrit à la Faculté de droit de l'Université Laval, il a obtenu une licence en droit et a exercé la profession notariale en 1929. Sa pratique professionnelle a toujours porté la marque de la plus grande correction. Je ne crois pas que son greffe ait pu contenir le moindre acte sujet à une absence de conformité aux exigences légales. Qui a voulu lui proposer d'y manquer a dû être aussitôt éconduit! De même, le notaire Reginald Meredith qui, comme lui, exerçait rue Saint-Pierre, alors le « *downtown* » des affaires à Québec, décidait de fermer le dossier du client qui le priait d'inscrire un autre prix que le montant versé pour un achat.

Sa première étude a été rue du Sault-au-Matelot. Ensuite, il exerce au 81, rue Saint-Pierre, avec les notaires Eugène Gauvreau et Yves Montreuil, ce dernier ayant été président de son ordre professionnel de 1945 à 1948. Dès le début des années 1950, le notaire Pierre-Paul Côté s'ajoute à l'équipe. Comme ce dernier appréciait son aîné Méthot! À compter de 1954, le notaire Guy Montreuil y instrumente, étant le fils du président. Il faut ajouter que le président Yves Montreuil n'y était que peu présent, empêché par la maladie.

Puis, Henri-Florent Méthot transporte son étude à l'angle sud-ouest de la 8^e Avenue et de la 12^e Rue, dont sa résidence fait partie.

Combien de notaires de Québec témoignent d'avoir compris et affiné là leur pratique professionnelle. Nul n'a exprimé de mauvais souvenir, à ma connaissance. L'un

d'eux m'a dit qu'avant, c'était comme s'il avait appris à nager dans un traité de natation. Je cite de mémoire quelques noms, sachant que j'en oublie. D'abord son neveu Roland Méthot, puis Raymond Guy, Pierre Dubois, Benoît Lettre, Claude Martel, Stanley Gauvreau, Ronald Boutet, Gaston Paradis, entre autres.

Résidant à compter du début des années 1930 de la paroisse de Saint-Fidèle érigée en 1927, il fut de toutes les œuvres. Entre autres, la Congrégation de la Sainte-Vierge, la Société Saint-Jean-Baptiste qui, au moment où il en occupa la présidence, mit au monde contre vents et marées en 1938 la caisse populaire locale. Je précise : avec la crise des années 1930, 114 caisses au Québec ont dû fermer leurs portes. C'est la signature de l'archevêque de Québec, Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve qui restaura la confiance, comme le rappelle la *Revue Desjardins* à la mort de l'archevêque survenue en janvier 1947. La méfiance du curé fondateur de Saint-Fidèle, l'abbé Adélar Turmel, s'explique, entre autres, parce que dans une paroisse voisine, la caisse locale faisait partie des 114 caisses fermées. Elle ne pouvait compter sur l'homme d'ordre qu'était Henri-Florent Méthot.

Je l'ai vu à la Ligue des citoyens de Saint-Fidèle. L'on sait que la critique est facile, l'art, difficile. Tout le monde tempêtait un soir contre l'administration municipale. Le notaire Méthot se permit de faire observer que la récente décision de rendre à sens unique les rues de la Couronne et Dorchester avait réglé de gros problèmes de circulation; et ce, presque sans frais.

Ses activités comportent une présence active au Club Richelieu de Québec. J'ai également retracé sa vice-présidence et le secrétariat de la Société de prêts et placements, à part l'actionariat dans la compagnie d'assurance-vie La Laurentienne.

ACTIVITÉ POLITIQUE

En 1950, il se permit une incursion en politique municipale que je m'abstiendrai de commenter. À l'élection de 1947 à Québec, le maire « imbattable », avait vu sa majorité réduite au septième de ce qu'il anticipait. Soufflait alors un vent de changement. Un ancien échevin souhaitait de longue date le prolongement d'une rue. Annonçant son intention de se présenter à la mairie, le conseil de ville donna suite à son désir. Une banderole traversait la rue, proclamant que la

fabrique appuyait la candidature à la mairie d'un courtier en immeuble. Elle disparut sans délai. Un homme d'affaires en vue se montra intéressé. Il abandonna aussitôt. Le jour de l'appel nominal, un candidat surprise : le notaire Méthot. Les avocats de M. le maire convinquirent le greffier de la Ville de rejeter le bulletin de présentation parce que l'hypothèque grevant la résidence du notaire n'avait été réduite que tout récemment. M. le maire fut donc déclaré élu sans opposition.

Six mois ne s'étaient pas écoulés que la Cour supérieure annulait l'élection. Quelle gifle pour M. le maire qui en plein conseil de ville avait dit que les frais de la cause, il les ferait péter sur la Ligue des propriétaires qui finançait la procédure! Quinze des seize échevins décidèrent d'appuyer la réélection de M. le maire. Un seul dissident à déclarer s'abstenir; il représentait les propriétaires du quartier où résidait M. le maire. Le notaire fut écrasé au scrutin, ne recevant que 28 % des votes déposés. Le notaire avait refusé 25 000 \$ pour se retirer, offre formulée par un maire d'une banlieue. Un chat imprévu sortit du sac : le budget n'avait pas été adopté dans le délai exigé par la charte de la Ville. À voir ce qu'il contenait, c'était évident que son adoption lui aurait nui. J'ignore ce que le notaire savait de



Trois notaires Méthot, (Isabelle, Henri-Florent et Renée), photo prise lors de l'assermentation d'Isabelle comme notaire, le 26 juin 1981. Photo fournie par la famille Méthot.

l'administration municipale, mais je puis témoigner que pour être engagé comme pompier, il fallait verser 500 \$ à un échevin; que les policiers ne pouvaient mettre en état d'arrestation les fils de M. le maire. Je sais qu'un échevin de son équipe avait expliqué à un notaire de l'étude dont je faisais partie qu'être membre du conseil c'est 10 000 \$ par année; autant moi qu'un autre. Pourtant la rémunération régulière était alors de 3000 \$!

Le notaire Méthot abandonna l'exercice professionnel en 1980. L'emphysème a assombri ses dernières années de vie. Son greffe est déposé au palais de justice de Québec. Sa mort le 15 avril 1983 a été l'occasion de souligner son indiscutable intégrité. L'avis de décès dans le quotidien *Le Soleil* suggère des dons à la Société canadienne du cancer.

DESCENDANCE

Père de neuf enfants, sept filles et deux garçons, il a eu la joie d'avoir deux notaires dans sa famille : feu Isabelle, en exercice, entre autres, à Verdun de 1981 à

1988 et Renée, en exercice, entre autres, à l'Île-des-Sœurs de 1970 à 2000. Les deux greffes sont conservés au palais de justice de Montréal.

CONCLUSION

Henri-Florent Méthot a laissé le souvenir d'un praticien modèle. Entraînant des jeunes, il a servi non seulement sa clientèle mais les clients de l'avenir. Encore aujourd'hui, il est de ses contrats utilisés comme modèles. Son implication sociale ne manque pas d'impressionner. Son aventure politique laisse l'exemple d'un exceptionnel courage. Je tenais à faire œuvre de justice en faisant part de ma vision au lectorat de *L'Ancêtre*.

MÉDIAGRAPHIE

- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationales à Québec (BAnQ), jusqu'à 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec (SGQ), jusqu'à 1941.
- DROUIN (Institut généalogique), *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935)*.
- JETTÉ René. *Dictionnaire généalogique de familles du Québec* (1983).
- JOUVE, Odoric-Marie, avec la coll. de Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon. *Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-1645 - 1670-1849*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1996, p. 108.
- *L'Action catholique*, 14 novembre 1950 et 8 avril 1951.
- *Revue Desjardins*, mars 1947.
- *Le Soleil*, 16 avril 1983.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'HENRI-FLORENT MÉTHOT

(le patronyme Méthot a été normalisé)

MÉTHOT Henri-Florent (Jos.-Victor; MÉTHOT Marie-Linide)	1928-07-31 Batiscan	MARCHAND Antoinette (Isaïe; SAINT-ARNAULT Virginie)
MÉTHOT Jos.-Victor (Athanase; LEFEBVRE Clarisse)	1886-01-12 Saint-Antoine-de-Tilly	MÉTHOT M.-Linide (Abdon; LEFÈVRE Adéline)
MÉTHOT Athanase (Jos.; ANGERS Marguerite)	1855-09-04 Saint-Antoine-de-Tilly	LEFÈVRE Clarice (Lazare; BOURRÉ Adélaïde)
MÉTHOT Joseph (Michel; BERTRAND M.-Louise)	1823-04-29 Saint-Antoine-de-Tilly	ANGERS Marguerite (Michel; BERGERON Marguerite)
MÉTHOT Michel (Joseph; LORIOT Marie)	1787-10-15 Neuville	BERTRAND M.-Louise (Antoine; FAUCHER M.-Louise)
MÉTHOT Joseph (Abraham; MASSE M.-Thérèse)	1753-10-08 Neuville	LORIOT Marie-Antoinette (Pierre; DENIS Marie)
MÉTHOT Abraham (Abraham; MEZERAY M.-Madeleine)	1713-04-24 Sainte-Foy	MASSE M.-Thérèse* (Pierre; PAIN Jacqueline) * Veuve de Joseph Gingras
MÉTHOT Abraham (Jacques; OZOU Françoise)	1673-07-16 Contrat du notaire royal Gilles Rageot Québec	MÉZERAY M. Madeleine (René; GAREMAN Nicole)



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

Réналd Lessard (1791)

Coordonnateur, BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

CONSTRUCTION NAVALE ROYALE À QUÉBEC, 1739-1759 : DES NAVIRES ET DES HOMMES

Profitant d'une longue période de paix en Amérique du Nord amorcée en 1713 et des besoins de la Marine royale, l'intendant Gilles Hocquart développe dans les années 1730 un projet de chantier de construction navale royale à Québec. Ce projet voit le jour en 1739 avec le début de la construction, pour le compte du roi, d'un navire de 500 tonneaux, *Le Canada*. Les Forges du Saint-Maurice, qui viennent de démarrer l'année précédente, fourniront une grande partie du fer nécessaire. La production de goudron, de brai et de chanvre se trouve stimulée. Cependant, du matériel doit être importé du port de Rochefort, en France, dont l'arsenal a été établi du temps du grand ministre Jean-Baptiste Colbert. Durant les années 1730, ce port militaire maintient des liens étroits avec Québec. C'est de là que part le navire du roi, que les recrues pour les troupes de la Marine s'embarquent ou que les magasins de l'arsenal approvisionnent les magasins du roi à Québec.

La construction navale se pratique à Québec et dans les environs dès le milieu du XVII^e siècle. Toutefois, on construit de petits navires marchands dépassant rarement les 200 tonneaux. Les intentions du roi sont différentes : il s'agit de contribuer à l'accroissement de la marine de guerre française en construisant des navires de grande taille. Les défis sont immenses puisque construire

un vaisseau de ligne ou une frégate exige des installations adéquates, des fournitures adaptées aux besoins des navires et du personnel qualifié.

Le chantier est d'abord établi, selon les plans de l'ingénieur du roi Gaspard Chaussegros de Léry, près du palais de l'intendant et des magasins du roi, le long de la rivière Saint-Charles, puis déménagé au Cul-de-Sac en 1748. Ateliers, postes de garde, forges, bureaux, parcs à bois et hangars sont installés autour du site de construction qu'on s'empresse de clôturer : une ville dans la ville. Charpentiers de navire, forgerons, calfats, cordiers, *pouliuers* (fabricants de poulies), scribes et ouvriers divers, gardes, souvent d'origine métropolitaine et recrutés pour leur expertise, s'activent autour du maître constructeur René-Nicolas Levasseur, envoyé spécialement de Rochefort. Quelques centaines de personnes gravitent autour de cette industrie. Des fournisseurs apportent dans les magasins : bois en provenance de diverses parties de la colonie, fer, goudron et brai, chanvre nécessaire au cordage et toute une gamme de produits divers. Toutes ces activités contribuent ainsi à l'essor de Québec et au développement d'une expertise. Une quinzaine de bâtiments, dont plusieurs de fort tonnage, sont construits pour le roi entre 1739 et 1759.

LA CONSTRUCTION NAVALE ROYALE À QUÉBEC, 1739-1759

Navire	Nombre de canons	Mise en chantier	Lancement	Longueur, largeur et creux (pieds)	Tonnage	Fin de carrière	Type de navire
<i>Le Canada</i>	40	1739-09-22	1742-06-04	119 X 31 pi 10 po X 14	500		Flûte. Coût : 217 787 livres
<i>Le Caribou</i>	52 (45)	1742 (début)	1744-05-13	129 X 35 X 16, 6	850 (700)	1760	Vaisseau de ligne, 4 ^e rang / Flûte. Coût : 275 248 livres
<i>Le Castor</i>	26	1744-07-?	1745-05-16	115 X 31			Frégate. Coût : 144 680 livres
<i>Le Carcajou</i>	12	1744-?-?	1745-?-?		70 à 80	1748 (coula lors d'une tempête sur les côtes de France)	Corvette.

LA CONSTRUCTION NAVALE ROYALE À QUÉBEC, 1739-1759							
Navire	Nombre de canons	Mise en chantier	Lancement	Longueur, largeur et creux (pieds)	Tonnage	Fin de carrière	Type de navire
?					60 à 80		Goélette.
<i>La Marianne</i>							Goélette anglaise prise et radoubée. Elle passa en France vers le 15 juin 1745.
<i>L'Écrevisse</i>		1745-03-?					Gabarre.
<i>La Josette</i>		1745 (printemps)					Chaloupe de port.
<i>La Martre</i>	22	1745-05-?	1746-06-06				Frégate.
<i>Le Saint-Laurent</i>	62 (60)	1746-09-?	1748-06-13	146 X 39 X 19,2	1000 (1100)	1753	Vaisseau de ligne, 3 ^e rang. Construit au chantier du palais
<i>L'Original</i>	62 (60 dont l'armement pouvait être porté à 72 canons)	1748-10-?	1750-09-02 (coula lors de son lancement)	Semblable au <i>Saint-Laurent</i>	1000 (1100)	1750	Vaisseau de ligne, 3 ^e rang. Construit au chantier du Cul-de-Sac.
<i>L'Algonquin</i>	72	1750-10-?	1753-06-09	160 X 44 X 21	1500	1757	Vaisseau de ligne, 2 ^e rang. Construit au chantier du Cul-de-Sac.
<i>L'Abénaquise</i>	30	1753 (été)	1756 (printemps)		946	Prise par une frégate anglaise en 1758	Frégate. Construite au chantier du Cul-de-Sac.
<i>Le Québec</i>	30	1756 (printemps)	Ne semble pas avoir été terminée.				Frégate. Construite au chantier du Cul-de-Sac.

Retracer les hommes engagés dans cette grande aventure n'est pas facile. D'une part, tous les ouvriers, journaliers, scribes et fournisseurs n'étaient pas nécessairement présents sur le chantier et le nombre d'ouvriers pouvait varier au gré de la conjoncture. En septembre 1743, en pleine construction du *Caribou*, près de 3 000 journées d'ouvriers sont payées. Ce sont à 50 % des charpentiers mais on retrouve également des calfats, des journaliers, des perceurs, des menuisiers et des scieurs de long.

D'autre part, même si la correspondance officielle des autorités coloniales comprend beaucoup de rapports, surtout pour la période de l'intendant Hocquart, il n'y a pas de registres d'employés. Toutefois, les registres des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec permettent de retracer plus de 600 mentions d'hospitalisation de personnes provenant du chantier touchant 400 individus différents. Il faut souligner que, pour des raisons financières, toutes les personnes

relevant du roi, que ce soit des soldats ou des recrues, des faux sauniers, des matelots des navires du roi ou encore des employés du chantier de construction étaient bien identifiés dans les registres. Les gens du chantier faisaient l'objet de la mention du chantier du roi. On trouve parmi les employés du chantier des Canadiens mais surtout des Français d'origine. Certains ont fait souche au Canada comme les familles de Pierre Philippon dit Picard ou d'Yves Ezequel dit Chiquet.

Conservés dans les archives du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, ces registres ont été microfilmés et sont disponibles à BANQ-Québec. De plus, grâce à l'initiative de Marcel Fournier et en collaboration avec Gisèle Monarque, les registres ont été informatisés pour le Régime français et publiés par la Société Archiv-Histo en 2001 sous le titre : *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1689-1760*.

La ruelle Ancien-Chantier, connue autrefois sous le nom d'*Ancien Chantier du Roi*, rappelle le souvenir de la construction navale royale. Lors des travaux d'aménagement de l'actuelle place Jean-pelletier, jadis connu sous le nom Place de la Gare, inaugurée en 1998 et située entre les rues Saint-Paul, Saint-Nicolas, Abraham-Martin et de la Gare, les archéologues ont fait des découvertes exceptionnelles concernant l'exploitation du chantier naval du roi.

SOURCES

Dictionnaire raisonné de marine : dans lequel on trouve l'état militaire des ports de la République Française, les nouvelles lois

concernant l'organisation de sa Marine : tout ce qui concerne la construction des vaisseaux; la science de l'ingénieur; l'architecture navale, ou l'art du constructeur; la construction proprement dite, ou l'art du charpentier de vaisseau; la manœuvre de gréement; la manœuvre d'évolution; l'hydrographie; l'astronomie nautique; le pilotage, ou l'art du pilote, avec toutes les figures relatives à l'intelligence de cette science, et la notice des livres propres à entrer dans une bibliothèque de marine/ouvrage composé par une Société d'Ingénieurs & de Marins, rédigé & mis en ordre par le C. Vial-Duclairbois. Vial Du Clairbois, Honoré Sébastien, 1733-1816. Paris : H. Agasse, an VI de la République [1797]. 3 v.; 27 cm. + 1 v. de pl. (177 pl.; 29 cm.)

BAnQ-Québec - Livres rares V 23 V599 1797 - v. 1 à 4.



Principaux corps de métier se trouvant sur un chantier de construction navale : charpentiers, scieurs de long, menuisiers et journaliers.



Vue du navire *Le Québec* mis en chantier en 1756, mais qui ne fut pas terminé. Extrait de *Vue de la ville de Québec en 1760. A View of the City of Quebec, the Capital of Canada, Taken partly from Pointe des Peres, and partly on Board the Vanguard, Man of War, by Captain Hervey Smyth, 1760.* P. Benazech, graveur, d'après Hervey Smyth.

Source: BAnQ Québec, P600,S5,PGN40

http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fond_s?p_anqid=201405051705362326&p_centre=03Q&p_classe=P&p_fonds=600&p_numunide=893217



Modèle de la frégate de 26 canons, *La Sultane*, semblable à la frégate *Le Castor* construite à Québec. Modèle d'instruction au 1/10 réalisé par l'atelier des modèles de l'arsenal de Toulon, 1765. Musée de la Marine à Toulon. Photo fournie par l'auteur.



ROUE DE PAON ET COMMÉMORATION DE L'ARRIVÉE DES SOLDATS EN NOUVELLE-FRANCE

Afin de souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy, nous vous invitons à faire connaître vos ancêtres membres de ces groupes.

Pour ce faire, il suffit de préparer une liste de vos ancêtres militaires à partir du Répertoire des officiers et des soldats, présenté à l'adresse www.cfqlmc.org/pdf/Soldats_CS.pdf. Faites-nous alors parvenir cette liste par ordre alphabétique des noms et prénoms des officiers et soldats, en ajoutant pour chacun le nom de son régiment, celui de sa compagnie ainsi que le nom et le prénom de son épouse, le jour, le mois, l'année et le lieu du mariage. Si votre Roue de paon est complétée, inscrivez également le ou les numéros Stradonitz.

Exemple : BOLDUC ou BOULDUC, Louis, Carignan-Salières, compagnie Grandfontaine, m. HUBERT, Élisabeth, le 28 août 1668, Québec (628, 832, 1272).

Vous avez jusqu'au **15 octobre 2015** pour participer à cette activité, en déposant votre liste complétée à la réception de la SGQ ou en l'acheminant à sgq@uniserve.com à l'attention d'Hélène ROUTHIER.

Le Comité de la Roue de paon



POLITIQUE D'ABONNEMENT ET DE RÉABONNEMENT À LA SGQ

La Société de généalogie de Québec désire aviser ses membres que, par souci d'alléger la gestion administrative et de réduire les coûts d'impression, une nouvelle politique d'abonnement et de réabonnement a été adoptée concernant l'envoi de la revue *L'Ancêtre*.

Dorénavant, lorsque la SGQ recevra un renouvellement ou une nouvelle adhésion après le 31 janvier, le premier exemplaire en *version papier* qui sera transmis par envoi postal à l'adhérent sera celui publié immédiatement après la date d'adhésion ou de renouvellement. Les numéros antérieurs à la date d'adhésion ou de renouvellement seront accessibles exclusivement en version électronique sur le site web de la SGQ (jusqu'à concurrence de quatre numéros), à l'adresse suivante : www.sgg.qc.ca/revue-ancetre/ancetre-en-ligne.



Le Conseil d'administration

Capsule – Des avantages à devenir membre de la Société de généalogie de Québec



Devenir membre de la Société de généalogie de Québec procure de nombreux avantages. Vous recevez la revue *L'Ancêtre* publiée quatre fois l'an, vous avez accès à notre site web dont certaines bases de données sont réservées aux membres, vous avez l'occasion d'assister à des conférences mensuelles, vous pouvez consulter des généalogistes expérimentés et vous avez accès, si vous avez la possibilité de venir dans nos locaux, à de nombreuses bases de données.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.sgg.qc.ca/devenir-membre.



À LIVRES OUVERTS

Collaboration

FALARDEAU, RAYMOND. L'HISTOIRE MILITAIRE DE CHARLEVOIX RACONTÉE, DE LA PÉRIODE ÉCOSSAISE À UNE MILICE FÉDÉRALE 1763-1901, LA MALBAIE, ÉDITIONS CHARLEVOIX, 2013, 112 P.



Après avoir fait carrière comme militaire, l'auteur est entré au service de Loto-Québec. Amené à travailler au Casino de Charlevoix, il entreprend des recherches en archives. Il révèle des faits inédits sur la milice charlevoisienne et ses prolongements en la Côte-du-Sud et au Saguenay.

Comme le titre l'indique, le livre couvre deux siècles et demi d'histoire militaire régionale.

Grâce à des documents d'époque, des illustrations, des cartes et des photographies anciennes, le livre décrit la présence constante sur le territoire de troupes organisées, allant du 78th Fraser Highlander et la Milice de Northumberland (Régime anglais), au Bataillon de Charlevoix, puis à la milice parallèle des Zouaves pontificaux, et enfin aux bataillons et compagnies d'infanterie qui leur ont succédé aux XIX^e et XX^e siècles.

L'auteur a su présenter les listes des officiers et sous-officiers, avec l'année de leur présence, leurs grades et leur localité de résidence. Ce document s'avérera donc utile pour qui a des racines dans ces régions et désire ajouter à l'histoire de ses ancêtres.

Jacques Olivier (4046)

SIMMS, FLORENCE MARY. ÉTOFFE DU PAYS, QUÉBEC, ÉDITIONS DU SEPTENTRION, 2014, 154 P.



À partir du milieu du XIX^e siècle, nombreux sont les touristes venant de l'étranger qui ont séjourné dans la région de Charlevoix. Parmi eux, Florence Mary Simms, vraisemblablement une Londonienne, a passé l'été à Pointe-au-Pic, vers 1910. Elle a eu l'excellente idée de laisser un compte-rendu de son séjour idyllique, publié en anglais trois

ans plus tard. Grâce à Louis Pelletier, cet ouvrage nous est maintenant offert en français. De plus, le traducteur a ajouté des illustrations d'époque et des rubriques qui remettent le propos dans son contexte.

Ce volume permet de se rappeler une fois de plus – on ne s'en lasse pas – les mœurs et les coutumes de l'époque. M^{me} Simms nous promène par monts et par vaux à la rencontre de nombreux personnages dont le forgeron, le cordonnier et le boucher, ce dernier faisant du porte-à-porte.

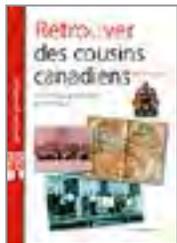
On s'initie à la fabrication du pain et du beurre; on fait un saut chez le fromager; on va en pique-nique aux chutes Fraser. On assiste également à la vente de fraises sauvages par les enfants; à leurs jeux dont l'envol de cerfs-volants; à leurs bains de mer; à la pêche; à la traite des vaches; à l'arrivée des bateaux blancs au quai de Pointe-au-Pic; à la cérémonie du thé sur la grève. On nous rappelle la culture du tabac si important pour... *le plaisir de Monsieur et de ses fils...*; la présence de nombreux hôtels avec piscines chauffées et à d'autant de maisons de pension où séjournent les nombreux visiteurs durant la belle saison. Nous visitons la maison du couple Duchesne-Bilodeau appelée « la maison longue » qui existe encore de nos jours et où a séjourné notre hôtesse; nous salivons au rappel de délicieux mets du pays dont le *sucre à la crème*.

Personne cultivée, l'auteure plonge dans la mythologie grecque ou, grande voyageuse, rappelle ses aventures dans d'autres contrées. Notre guide souligne la présence des églises presbytérienne et anglicane, et de nombreuses croix de chemin. Elle est émue en entendant, depuis la cuisine, la maisonnée prier à l'unisson. Elle témoigne du caractère joyeux des Canadiens français, les femmes chantant et les hommes sifflant gaiement tout en travaillant. Elle évoque le ... *cœur gai*, (de) *ces robustes Canadiens français*. Nous faisons la connaissance de la saint-Swithin (à vous de découvrir) et d'une tradition chez nos ancêtres, peu connue, soit l'adoption par l'Église du 26^e enfant d'une même famille!

De plus, M^{me} Simms livre une ode à la nature de Charlevoix : le fleuve, les montagnes, les champs, l'air pur, les oiseaux et leurs chants, les fleurs, les insectes, la pluie, le soleil, tout y passe. Aussi, elle remarque les différentes voitures à cheval, les routes sinueuses et cahoteuses, les nombreux ponts qui enjambent autant de ruisseaux. Au dernier jour de ses vacances, de façon prémonitoire, l'auteure fait une prière demandant que l'on garde intacte cette belle région, pour le plus grand plaisir des générations futures. À vous d'en juger.

Louis Richer (4041)

FOURNIER, MARCEL. *RETROUVER DES COUSINS CANADIENS*, PARIS, ARCHIVES ET CULTURE, 2013, 80 P.



Pour nos cousins français, les dossiers de généalogie disponibles au Québec sont à envier. C'est d'abord au Québec qu'ont été rassemblés les archives et les documents généalogiques sous forme de vastes bases de données. Beaucoup de ces banques sont accessibles par Internet, une bénédiction pour des chercheurs européens. Qui plus est, la recherche est facilitée parce que les sources d'archives françaises et québécoises sont complémentaires et construites selon les mêmes principes.

Le généalogiste Marcel Fournier a donc produit, en 2013, un recueil des principales sources canadiennes en généalogie, accessibles à distance. Chaque source est décrite, documentée et fort bien illustrée de tableaux, de cartes géographiques ou d'extraits d'actes notariés, facilitant ainsi la compréhension du lecteur.

Pour le généalogiste d'ici, même la personne possédant un bagage certain en la matière, ces descriptions ne sont pas à dédaigner. En effet, qui peut prétendre tout savoir de ces sujets pointus que sont, sous le Régime français, les listes de passagers, les contrats d'engagés, les aveux et dénombrements seigneuriaux, l'organisation militaire et des milices, les registres d'état civil et paroissiaux, les répertoires de baptêmes, mariages et sépultures, les archives notariales, les recensements, les archives religieuses, judiciaires et hospitalières? On déborde même l'époque coloniale française avec les sources imprimées et les journaux anciens, les fonds iconographiques, les centres de recherche en généalogie et les associations généalogiques et de familles.

Enfin, l'auteur décrit les principaux sites internet gratuits ou payants qu'un généalogiste d'ici ou d'ailleurs se doit de connaître. Un compendium fort utile!

Jacques Olivier (4046)

FERLAND, CATHERINE ET DAVE CORRIVEAU. *LA CORRIVEAU, DE L'HISTOIRE À LA LÉGENDE*, QUÉBEC, ÉDITIONS DU SEPTENTRION, 2014, 392 P.



Un livre sur « La Corriveau » représente un beau défi pour des auteurs, sachant tout ce qui a été écrit et raconté sur le sujet. Le défi est relevé avec brio. Ce n'est pas simplement une biographie, c'est aussi un regard sur la naissance et l'évolution d'une légende.

Le livre se divise en deux parties bien distinctes. Les six premiers chapitres, qui couvrent 146 pages, rappellent la chaîne des événements qui ont mené au destin tragique de Marie-Joséphite Corriveau, à Saint-Vallier. Ses deux mariages, dont le second avec Louis Dodier, les relations houleuses entre Marie-Joséphite et Dodier au cours des 18 mois que dura leur union, et entre Dodier et Joseph le père de Marie-Joséphite sont soulignés et documentés. La mort violente de Dodier est constatée le 27 janvier 1763.

Les auteurs prennent grand soin de situer ce drame dans le contexte historique. Ils insistent, avec raison, sur l'importance du Régime militaire britannique dans les premières années qui suivent la Conquête. Marie-Joséphite a été reconnue coupable du meurtre de son mari et condamnée à être pendue. Exceptionnellement, le gouverneur James Murray a ordonné que son cadavre soit exposé dans une cage en fer.

La seconde partie du livre présente l'apparition et l'évolution de la légende où, comme le citent les auteurs, *L'ordinaire se fond et se confond avec l'extraordinaire*. Ce drame aurait pu rester dans l'ombre ou être connu de quelques individus seulement. Les auteurs soulignent que la découverte, à Saint-Joseph de Lévis, de la cage de fer de « La Corriveau », au milieu du XIX^e siècle, a ravivé ce drame; elle fut l'élément déclencheur. La cage quitte le Québec dès 1851 pour faire partie des curiosités du cirque Barnum. Malgré tout, au XIX^e siècle, le monde littéraire, avec Louis Fréchette et Philippe-Aubert de Gaspé, s'est emparé de cette histoire et en a fabriqué une légende. Le XX^e siècle a continué sur cette lancée jusqu'à la venue des Luc Lacourcière et Louis-Philippe Bonneau qui ont voulu s'attaquer à la légende et rétablir les faits.

Les auteurs font une étude exhaustive de tout ce qui a été écrit, que ce soit dans des romans, des contes ou des pièces de théâtre – on rappelle les illustrations d'Henri Julien et de ses successeurs – et de toutes les formes d'expression artistique qui ont eu comme thèmes la cage de fer de « La Corriveau » et cette sinistre histoire. En 2011, la redécouverte dans un musée américain d'une cage qui pourrait être celle de « La Corriveau » a ravivé la légende.

Chaque génération fait une lecture de cette histoire et y jette son propre regard. Le livre de Ferland et Corriveau fait plus encore. Non seulement on prend soin de raconter les faits historiques en des termes simples et précis, mais les auteurs ajoutent une revue exhaustive de tout ce qui a été produit et qui a contribué à façonner une légende : celle de « La Corriveau ».

Guy Parent (1255)



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux, 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6329R signifie qu'à la question 6329 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6332 signifie qu'à la question 6332 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 0189R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

ENTRAIDE À L'ANCIENNE : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Baron	Louis	Bédard	Joseph	0189R
Beaudry	Armand	Gélinas	Marie-Anne Amabillis	6260R
Bélanger	Jacques	Proteau	Jeanne	Q6332
Bolduc	Louis	Hubert	Isabelle	0187R
Cloutier	Amédée	Gouin	Zélide	6207R
Cooks (Cocks)	Josiah John (Joseph)	Lavoie	Mary (Lumina)	Q6327R
Coulombe	Hélène	Moreau	Laurent	Q6331
D'Anjou	Alphonse	(1) Dubois (2) Tavner	(1) Marie (2) Mary	6321R
Drolet	Jean-Baptiste	Théberge	Françoise	Q6329R
Forbes dit Robert	Jacques	Lambert dit Champagne	Élisabeth	Q6335R
Germain	Marie-Louise	Tousignant	Jérémie	Q6333
Gravel	Alphonse	Gravel	Pauline	Q6337R
Gravel	Bertha			Q6336R
Guillemette	Cyprien	Daigle	Élisabeth	0196R
Jérôme dit Régimbal	Joseph	Charbonneau	Émilie (Émélie)	Q6326R
Lacroix	Marie	Primaut (Primeau)	Jean-Louis	0184R
Laparrrière (Laperrière)	Joseph	Duchène (Duchesne)	Joseph	6315R
Levasseur	Joseph	Duhornait	Magdeleine	0191R
Marquis	Joseph Albénie	Brideau	Marie Joséphine	6320R
Ouellet	Adélard	Tremblay	Sophie	Q6324R
Paquet	Joseph	Saint-Pierre	Joséphine	Q6323R
Paré	Désiré	Vermette	Marie-Jeanne (Joséphine)	Q6334R
Pascal	Narcisse	Huard	Alexina	Q6325R
Roy	Mandoza	Corbeil	Marie-Ange	Q6328
Savard	Joseph-O.	Giroux	Matilda	0188R
Théberge	Théotiste	Blanchard	Jean-Baptiste	Q6330R

QUESTIONS

- 6323 Parents de Joseph **Paquet** marié à Joséphine **St-Pierre** le 10 août 1885 à Olden, ON. (Georges Roy, 3832)
- 6324 Date de naissance d'Adélard **Ouellet** fils de Jean Ouellet et Georgiana Gingras. Il épouse Sophie **Tremblay**, fille de Louis et Sophie Galarnau, le 18 avril 1899 à Saint-Raymond, Portneuf. (Georges Roy, 3832)
- 6325 Mariage de Narcisse **Pascal** et Alexina **Huard**. Leur fils Édouard épouse Marie-Anna Morissette le 27 décembre 1941 à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6326 Mariage de Joseph **Jérôme** et Émilie **Charbonneau**. Joseph Jérôme épouse, en secondes noces, Louise Lane le 3 janvier 1848 à Saint-André d'Argenteuil. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6327 Mariage de Joseph **Cooks** et Lucinia **Lavoie**. Leur fils, Charles Cooks, épouse Juliette Genest le 26 novembre 1955 à Saint-Basile-Sud, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6328 Mariage de Mandoza **Roy** et Marie-Ange **Corbeil**. Leur fille Antoinette épouse André Nadeau (Philibert, Angéline Gagné) le 30 août 1944 à Saint-Zéphirin de La Tuque. (Georges Roy, 3813)
- 6329 Décès de Jean-Baptiste **Drolet** époux de Françoise **Théberge**. (Léa Bruneau, 5050)
- 6330 Décès de Théotiste **Théberge** épouse de Jean-Baptiste **Blanchard**. (Léa Bruneau, 5050)
- 6331 Décès d'Hélène **Coulombe** mariée à Laurent **Moreau** le 10 juin 1748 à Saint-Laurent, île d'Orléans. Elle est née et a été baptisée le 29 septembre 1725 à Saint-Laurent. Laurent décède le 19 mai 1800 et est inhumé le 21 à Saint-Antoine-de-Tilly. (Françoise Charland, 3832)
- 6332 Décès de Jacques **Bélangier** né le 3 août 1721 à Charlesbourg, marié le 1^{er} septembre 1749 à Jeanne **Proteau**. Il serait décédé entre le 3 février 1795, mariage de l'un de ces enfants, et le décès de son épouse Jeanne Proteau le 11 mai 1798 à Beauport; on la dit veuve de Jacques Bélangier. (Françoise Charland, 3832)
- 6333 Décès de Marie-Louise **Germain** née le 1^{er} octobre 1779 à Cap-Santé. Elle a épousé en secondes noces Jérémie **Tousignant** le 27 janvier 1818 à Saint-Pierre-les-Becquets. Jérémie décède le 6 août 1866 à Saint-Pierre-les-Becquets. Marie-Louise serait décédée après son mari. (Françoise Charland, 3832)
- 6334 Mariage de Marie-Jeanne (Joséphine) **Vermette** et Désiré **Paré**, fils de Pierre et Françoise Côté. Leur fils Désiré épouse Cédulie Blais, fille de Narcisse Blais et Céline Aubé, le 18 janvier 1904 à Saint-Isidore de Dorchester. (Bruno Beaudoin, 6647)
- 6335 Décès de Jacques **Forbes**, époux d'Élisabeth **Lambert** dit **Champagne**. (Vincent Shields, 4923)

- 6336 Naissance de Bertha **Gravel** fille d'Alphonse Gravel et Pauline Gravel. (Pierre Berthiaume, 6715)
- 6337 Mariage de Alphonse **Gravel** et Pauline **Gravel**. Leur fille Bertha épouse Lawrence Abel (John, Cora Smith) le 16 mai 1924 à Massey, ON. (Pierre Berthiaume, 6715)

RÉPONSES

- 6207 Grégoire **Cloutier** (Amédée, Céline Gouin) est né le 12 février et a été baptisé le 28 février 1864 à Saint-Grégoire-le-Grand de Nicolet. Amédée **Cloutier** (Joseph, Louise René) épouse Zélide **Gouin** (François, Mathilde Rocheleau) le 1^{er} octobre 1861 à Saint-Grégoire-le-Grand de Nicolet. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6260 Armand **Beaudry** est né le 12 mars 1869. Son épouse Marie-Anne Amabillis **Gélinas** (Maxime, Marie-Anne Gagnon) est née le 18 juillet 1871 et a été baptisée le 19 à la cathédrale de Trois-Rivières. Leurs enfants sont : Willie né le 1^{er} novembre 1890, Cécile née le 24 novembre 1893, Florida née le 10 mars 1896, Joseph né le 26 janvier 1898 et Laureneau né le 7 août 1899. Sources : *Recensement Trois-Rivières et Saint-Maurice 1901*, Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6315 Joseph **Laparrière** (Laperrière), parents non inscrits, épouse Josephite **Duchène** (Duchesne), parents non inscrits, le 10 avril 1839 à Neuville, paroisse Saint-François-de-Sales. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6320 Joseph Albénie **Marquis** (Léon, Marie Gaboury) épouse en premières noces Marie Joséphine **Brideau** (Pierre, Vitaline Robichaud) le 26 novembre 1947 à Sheila (Tracadie), Nouveau-Brunswick. Source : *Généalogie acadienne*. (Paul Lessard, 2661; Jacques Daigle, 3295; Michel Drolet, 3674)
- 6321 Joseph Alphonse **d'Anjou** (Éloi, Marcelline Dionne) est né le 19 avril 1869 et a été baptisé le 20 à Sainte-Luce de Rimouski. Alphonse **d'Anjou** épouse en premières noces Marie **Dubois** (Paul, Philomène Desjardins) le 11 septembre 1893 à Salem, Mass., USA. En secondes noces, il épouse Mary **Tavner**, fille de feu John Tavner et feu Catherine Bishop de Londres, Angleterre le 21 octobre 1907 à Saint-Germain de Rimouski. Alphonse d'Anjou, époux de Mary Turner (Tavner), décède, à l'âge de 73 ans, le 14 août 1942 à Québec. Il est inhumé le 17 à Québec, au cimetière Saint-Charles. Sources : Fonds Drouin, *Mariages de Salem, Décès 1926-1997*. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6323 Dans l'enregistrement civil du mariage, on dit que les parents sont H. N. Paquet et Sophie. Ce couple ne semble pas exister. L'idée nous est venue de prononcer H. N. en anglais, le son obtenu était Étienne, et c'est la réponse. Étienne **Paquet** a marié Sophie **Fournier** à Neuville le 16 juillet 1844. Un fils, Joseph Cléophas est né le 26 mars 1854 (nommé Joseph au recensement de 1861). L'enregistrement

- civil du décès de Joseph Paquet le 19 août 1941 à Montréal confirme qu'il est bien né le 26 mars 1854. Bien que décédés à Montréal, Joseph et son épouse sont tous deux enterrés à Perth, ON., au St. John the Baptist Cemetery. Sources : Fonds Drouin, *Recensement 1861, Décès du Québec de 1926-1997*. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6324 Il y a erreur dans l'acte de mariage. Joseph Adélar **Ouellet**, fils de Jean Ouellet et Georgiana Moisan, est né et a été baptisé le 21 juin 1881 à Saint-Raymond, Portneuf. Jean Ouellet épouse Georgiana Moisan le 11 avril 1877 à Saint-Raymond, Portneuf. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6325 Narcisse **Pascal** (Edward, Flora Lefebvre) épouse Alexina **Huard** (Joseph, Amabella Caron) le 8 juin 1902 à Laconia, NH, USA. Source : *New Hampshire Marriage Records (1637-1947)*. (Paul Lessard, 2661; André Dionne, 3208; Michel Drolet, 3674)
- 6326 Il s'agit de Jérôme dit Régimbal. Joseph **Régimbal** (Augustin, Pélagie Rochon) épouse Émélie **Charbonneau** (François, Thérèse Desjardins) le 18 février 1833 à Sainte-Thérèse-d'Avila, comté de Terrebonne. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6327 Josiah John (Joseph) **Cocks** épouse Mary (Lumina) **Lavoie** le 26 avril 1918 à St. Patrick's à Québec. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)
- 6328 Joseph Jean Mandoza **Roy** (Jean, Marie-Louise Bornais) épouse Marie-Ange **Gobeil** (Joseph, Donatilde Richard) le 7 août 1922 à Saint-Zéphirin de La Tuque. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6329 Jean-Baptiste **Drolet**, veuf de Françoise **Théberge**, décède le 7 mai 1887 et est inhumé le 9 à Saint-Pie-de-Bagot. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6330 Théotiste **Théberge** épouse de Jean-Baptiste **Blanchard** décède le 29 janvier 1881 et est inhumée le 1^{er} février à Saint-Eugène-de-Grantham, âgée de 73 ans. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6334 Désiré **Paré** (Pierre, feu Françoise Côté) épouse Jeanne **Vermet**, veuve de Joseph Portugais, le 13 octobre 1873 à St. John Chrysostom, Arnprior, Renfrew, ON. Joséphine (Jeanne) Vermet (Jean-Baptiste, Joséphine Carpentier) épouse Joseph Portugais (Pierre Dasilva dit Portugais, Marie Angélique Gauthier) le 1^{er} avril 1861 à Renfrew, ON. Désiré Paré et son frère Pierre, fils de Désiré Paré et Joséphine Vermet, sont nés et ont été baptisés le 10 septembre 1874 à Arnprior, ON. Source : Répertoires de Renfrew et Arnprior. (Michel Drolet, 3674)
- 6335 Jacques **Forbes** dit **Robert** décède le 13 janvier 1827 et est inhumé le 15 sous le nom de Jacques Robert à Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Hyacinthe. Il a 65 ans, époux de Marie **Lambert**. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6336 Bertha **Gravel** (Alphonse, Pauline Gravel) est née le 29 août 1903 et baptisée le 20 septembre 1903 à Gracefield, QC. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6337 Alphonse **Gravel** (Julien, Élisabeth Proulx) épouse Pauline **Gravel** (Pierre, Arthémise Ménard) le 17 avril 1899 à Gracefield, QC. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

ENTRAIDE À L'ANCIENNE :

- 0184 Les parents de Marie **Lacroix** qui épouse Jean-Louis **Primaut (Primeau)** le 28 janvier 1793 à Châteauguay, sont Pierre Hubert (dit Lacroix) qui avait épousé Marie-Joseph Morel le 14 avril 1749 à la paroisse des Saints-Anges de Lachine. Sources : Fonds Drouin, *Généalogie des Français d'Amérique*. (André Dionne, 3208)
- 0187 Louis **Bolduc** a épousé Isabelle **Hubert** le 20 août 1668 à Notre-Dame-de-Québec; il avait passé un contrat de mariage devant le notaire Jean Lecomte le 18 précédent. Il serait décédé entre le 8 février 1700 et le 7 novembre 1702 à Paris; aucune mention du décès de son épouse. Sources : Fichier Origine, René Jetté, greffe du notaire Lecomte, Fichier *Le Lafrance*. (André Dionne, 3208)
- 0188 Joseph-O. **Savard** épouse Matilda **Giroux** le 23 novembre 1885 à Cook, Illinois, USA. Matilda Giroux est inhumée le 5 mai 1887 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. Il est inscrit qu'elle est décédée le 1^{er} mai à Chicago, États-Unis, âgée de 25 ans, épouse d'Onésime Giroux, marchand dudit lieu. Parents non mentionnés à leur mariage. Sources : *Marriages Illinois Cook County, 1871-1920*, Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0189 Il y a erreur dans l'acte du premier mariage de Louis **Baron**, fils de Louis Baron et Joseph Bruneau, avec Victoria **Croteau** le 9 août 1825 à Saint-Antoine-de-Tilly. Il faudrait lire Joseph Daigle. Louis **Baron** fils épouse en secondes noces Joseph **Bédard** le 27 juin 1842 à Saint-Antoine-de-Tilly, veuve de François Houde. Louis Baron père épouse en secondes noces Marie-Joseph Daigle (Jacques, Marie-Joseph Bruneau) le 16 février 1802 à Saint-Antoine-de-Tilly, il avait épousé en premières noces Geneviève Houde le 30 juillet 1787 à Saint-Antoine-de-Tilly. Comme la mère de Joseph Daigle se nommait Marie-Joseph Bruneau, ce serait probablement là l'origine de l'erreur dans l'acte. Sources : Fonds Drouin, Mes Aïeux. (André Dionne, 3208)
- 0191 Joseph **Levasseur** (Joseph, Charlotte Couturier) épouse Magdeleine **Duhornait** (Jacques, Thérèse Leblanc) le 7 janvier 1765 à Bécancour. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

0196 Cyprien **Guillemette** est décédé le 4 avril 1905 à l'Hôtel-Dieu de Lévis; les funérailles ont eu lieu le 6 avril en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis [S57] du registre. On le dit âgé de 80 ans et veuf d'Élisabeth **Daigle**. Il doit y avoir erreur du célébrant car Élisabeth Daigle est décédée le 29 mai et a été

inhumée le 1^{er} juin 1918 à Val-Bélair [S8] du registre. On la dit âgée de 92 ans et veuve de Cyprien Guillemette. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)



Nouvelle chronique : *Ad Lib*

Ad Lib provient de l'expression latine *Ad libitum*, c'est-à-dire, *au choix* ou *à volonté*. Utilisé d'abord en musique pour indiquer aux interprètes qu'une portion de l'œuvre se joue selon l'inspiration des exécutants, on pourrait tout autant parler d'un buffet *ad lib*.

La nouvelle chronique *Ad Lib* qui paraîtra à compter du prochain numéro de *L'Ancêtre*, remplacera à la fois *Généalogie insolite* et *Les glanures*. La première est publiée depuis le volume 33 de la revue (2007) et la seconde depuis le volume 39. *Ad Lib* reprendra le flambeau et pourra offrir des articles de la même nature que ceux que le lecteur retrouvait dans les deux chroniques précitées mais, comme son nom l'indique, elle ne se pose que peu de limites; on pourra y retrouver, par exemple, des extraits de journaux anciens, des publicités achetées par des Québécois ayant émigré aux États-Unis, ou toute autre information relative à la vie sociale de nos ancêtres : la nourriture, les vêtements, les jeux et loisirs ou les habitudes de vie, entre autres.

Une telle chronique demande l'apport de tous les membres. N'avez-vous pas dans vos cartons quelque information, quelque document peu connu pouvant intéresser d'autres généalogistes? Est-ce qu'une énigme se retrouve quelque part dans votre histoire familiale, une énigme pour laquelle vous disposez d'informations parfois contradictoires et qui soulève des questions intéressantes? N'hésitez pas, écrivez une note, quelques paragraphes suffisent souvent. Si vous n'osez pas écrire un texte accompagnateur, parlez-nous-en, nous vous aiderons. Nous attendons vos suggestions.

Cette nouvelle chronique sera sous la responsabilité de Michel Keable, rédacteur à la revue *L'Ancêtre*. Envoyez vos textes à sgg@univserve.com



PRÉCISION SUR LE CHAR D'ASSAUT

Michel SAVARD, de l'Université Laval, nous signale une erreur dans l'identification d'un char d'assaut de la Grande Guerre, à la page 166 du numéro 306. Dans l'article de Guy PARENT, on peut voir une photographie d'un groupe de soldats canadiens sur un véhicule blindé. La légende devrait se lire : « Soldats et officiers du 5th Canadian Mounted Rifles sur un char d'assaut durant la Grande Guerre » ou, tel que proposé par Bibliothèque et Archives Canada :

Ph-172-181 Bibliothèque et Archives Canada, PA-003022 : 5th Canadian Mounted Rifles sur un char d'assaut, Août 1918, Canadian official war photograph.

Le véhicule photographié est un Mark II britannique et non un véhicule blindé allemand. L'erreur est imputable à la Rédaction et en aucune façon n'est le fait de l'auteur.

Sources conseillées par M. Savard et consultées en juin 2014 :

www.tanks-encyclopedia.com/ww1/gb/tank_MkI.php et
http://en.wikipedia.org/wiki/British_heavy_tanks_of_World_War_I#Mark_II

L'historien Jacques Fortin a découvert que les Allemands avaient capturé plusieurs chars d'assaut britanniques lors de la Grande Guerre. Ils les avaient repeints à leurs couleurs et les ont relancés dans la bataille sous pavillon allemand. On ne sait donc pas si le char de la photographie avait été capturé à nouveau par les Canadiens. Voir :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Panzer#mediaviewer/Fichier:Bundesarchiv_Bild_102-00292,_Charleroi,_Panzer-Reparaturwerkstatt.jpg

CES ANNONCEURS SONT-ILS DE VOS ANCÊTRES?

La lecture de livres anciens nous permet de faire de belles découvertes.

En migrant aux États-Unis ou vers d'autres provinces canadiennes, la plupart de nos ancêtres ont conservé leur patronyme. Que de belles pistes de recherches pour nos chercheurs!

Ces publicités ont été tirées du volume :

DUBUQUE, H.A. *Le guide du Canadien-Français de Fall River (almanach des adresses) et Notes historiques sur les Canadiens de Falls River*, première édition, 1888, Fall River Mass, EU, Edmond-F Lamoureux éditeur.

Faites nous part de vos découvertes : sgq@uniserve.com

LA TRIBUNE
Journal Hebdomadaire.
8 PAGES. 40 COLONNES.
A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.
No. 114 RUE CASCADE
Vis-à-vis le Marché,
ST-HYACINTHE
Éditions hebdomadaires, Nouvelle de la
ville et des environs de St-Hyacinthe.
Nouvelles du Canada, des États-Unis
et de l'Europe, Marchés de Montréal
et de St-Hyacinthe, etc., etc.
ABONNEMENTS À LA TRIBUNE
\$1.00 par an.
Chaque année reçoit en prime un
exemplaire de *Le Canadien* illustré
(25 gravures des édifices publics, res-
taurants et monuments de St-Hy-
acinthe).

Restaurant "HOLLY TREE"
MDE. LOUIS H. DION.
Prendre un repas, à la journée ou à la semaine. Table de première classe.
Chambres confortables. Le tout à des prix modérés.
10 et 12 Rue Quatrième.

R. E. McGUIRE,
CHAPELIER,
La clientèle masculine de Fall
River est respectueusement invitée
à venir visiter notre assortiment de
manufactures de haute qualité pour
hommes et garçons lequel est des
plus complets.
Culs, Cravates, Chemises fines,
Craques et Chapeaux à la mode la
plus récente et à des prix modérés.
Une visite est sollicitée.
GEORGE PRITE,
Chausseur Canadien.
R. E. McGUIRE, 91 RUE SOUTH MAIN,
Deuxième porte, Nord des Magasins Collé, entre St-Yves.

F. X. DUSSAULT,
Epiceries et Provisions
DE CHOLEX.
Prendre qualité. Une visite est impatiemment sollicitée.
STATE AVENUE (Shove).

*Vous n'avez le Facile Le
Canadien.*

*Vous n'avez le Facile Le
Canadien.*

Et pour être absolument sûr et sûr un objet de leur choix
voir nous.

LAMOUREUX & BERARD,
82 Rue Pleasant, 298 Rue South Main.
MARCHANDS DE MEUBLES
Et de Ferronneries.
TABLES, BANCHELS, FERRONNERIES, MATÉRIEL,
PLUME, VERRE, etc., etc.

*** un échange des Meubles de seconde main pour des articles à des
prix réduits.

LAMOUREUX & BERARD,
82 Rue Pleasant, 298 Rue North Main.
Bonne adresse pour les parties
"Le Canadien" et le "Fidèle Canadien" (Old Colony).

Joseph LeFrancois,
ÉPICERIES, PROVISIONS.
Viandes fraîches et Salées.
**Oeufs, Beurre, Fromage, Saindoux et
Légumes.**
Commandes exécutées avec promptitude et portées à domicile.
Première Qualité. Satisfaction Garantie. Prix Modérés.
16 RUE SEPTIÈME.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 17 décembre 2014

Conférencière : Johanne Daigle, historienne, professeure titulaire à l'Université Laval.
Sujet : *Assister et soigner : des infirmières de colonie dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec (1928-1972).*

2. Le mercredi 21 janvier 2015

Conférenciers : Catherine Ferland et Dave Corriveau, historiens.
Sujet : *La Corriveau, de l'histoire à la légende.*

3. Le mercredi 18 février 2015

Conférencier : Benoît Grenier, historien, professeur agrégé, Université de Sherbrooke
Sujet : *L'étonnante survivance du régime seigneurial au Québec (1854-1979).*



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30,

sauf les jours de conférences (3^e mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h



La Société de généalogie de Québec
et la Commission franco-québécoise
sur les lieux de mémoire communs,
dans le cadre de la Semaine nationale de la généalogie
vous invitent au colloque :



L'état civil, d'hier à aujourd'hui
475^e anniversaire de l'ordonnance de
Villers-Cotterêts

Samedi 22 novembre 2014
Amphithéâtre Hydro-Québec
Pavillon Alphonse-Desjardins
Université Laval, Québec

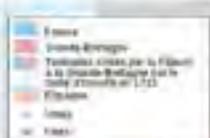


Programme et fiche d'inscription disponibles sur le site web de la SGQ
www.sgq.qc.ca



Société généalogique
canadienne-française

**Les forts français en
Amérique du Nord**



JF Lepage

La SGCF vous convie à un colloque dont le thème est **Les forts français en Amérique du Nord**, au cours duquel cinq conférenciers de prestige développeront divers aspects de cette réalité liés à l'occupation du territoire au temps de la Nouvelle-France. Soyez des nôtres le 26 octobre prochain. Cette activité aura lieu à l'Hôtel Universel situé au 5000 rue Sherbrooke est, à Montréal, Qc. Pour toutes informations supplémentaires, consultez notre site web à : www.sgcf.com

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

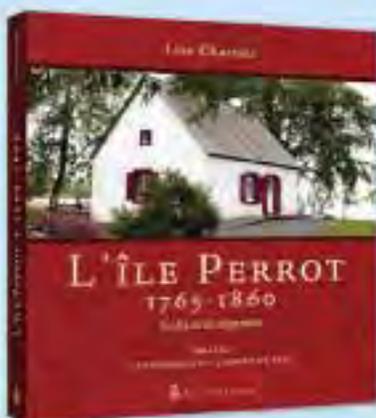
LISE CHARTIER

L'île Perrot, 1765-1860

La fin de la seigneurie

Suivi de *L'historique
du terrier de 1817*

La guerre de Sept Ans vient freiner le développement de l'île. La seigneurie change de mains à plusieurs reprises. L'Acte constitutionnel de 1791 fait tranquillement disparaître le régime seigneurial. Entretemps, plus de mille familles auront vécu ou possédé des terres dans l'île.



SOUS LA DIRECTION DE
SIMON JOLIVET, ISABELLE MATTE ET
LINDA CARDINAL

Le Québec et l'Irlande

Culture, histoire, identité

Les Irlandais font partie du paysage démographique du Québec depuis deux cents ans. Ils nous ont profondément influencé. Ce livre est donc une occasion unique de redécouvrir l'empreinte que l'Irlande et les Irlandais ont laissée au Québec ainsi que les liens qui unissent les deux nations.

WWW.SÉPTENTRION.QC.CA

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



RÉNALD LESSARD

Au temps de la petite vérole

La médecine
au Canada
aux XVII^e et
XVIII^e siècles



DENIS GOULET ET
ROBERT GAGNON

Histoire de la médecine au Québec 1800-2000

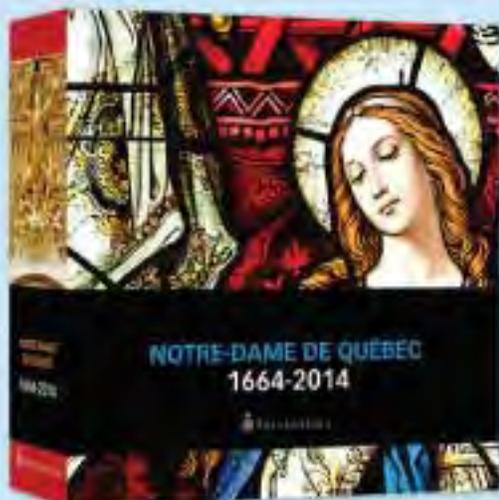
De l'art de
soigner à la
science de guérir



« Ce savant ouvrage quasi impossible à résumer adéquatement nous reporte à une époque sans anesthésiques, sans remèdes antidouleur, sans pharmacopée élaborée qui nous semble tellement éloignée des enjeux médicaux d'aujourd'hui. »

Gilles Laprade, *Revue Mémoires*

La médecine n'a pas toujours été celle que l'on connaît aujourd'hui. Dans ce livre impressionnant, Denis Goulet et Robert Gagnon nous présentent l'évolution des pratiques et des institutions médicales ainsi que les processus de professionnalisation et de spécialisation des soins médicaux.



JEAN-MARIE LEBEL, DENYSE LÉGARÉ, JEAN-CLAUDE FILTEAU,
DANIEL ABEL, PAUL LABRECQUE ET GEORGES GAUTHIER LARUCHE

Coffret Notre-Dame de Québec

1664-2014

L'histoire de la paroisse Notre-Dame de Québec est intimement liée à celle de la ville de Québec. Ses deux temples paroissiaux, la Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec et l'église Notre-Dame-des-Victoires, sont vénérables tant pour leur ancienneté que pour leur patrimoine.

Pour célébrer le 350^e anniversaire de la paroisse, pas moins de cinq ouvrages viennent éclairer son histoire et son patrimoine religieux. À travers une riche iconographie en couleurs et de nombreux textes historiques, plonger au cœur du berceau de l'Amérique française et de ses racines.